



**BKW**

**Groupe BKW**  
**Rapport financier 2012**



**Le groupe BKW est l'une des entreprises majeures du secteur de l'énergie en Suisse. Il emploie plus de 3 000 collaborateurs et est présent à tous les niveaux de l'approvisionnement énergétique: de la production au transport en passant par le négoce et la vente. Il approvisionne en courant plus d'un million de personnes directement ou via ses partenaires distributeurs. Le parc de production de BKW comprend des centrales hydroélectriques et nucléaires, des centrales combinées à gaz et des installations renouvelables en Suisse et à l'étranger.**

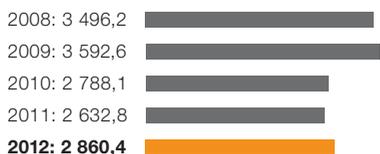


# Chiffres & repères 2012

## Groupe BKW

### Prestation globale

en millions de CHF



### Bénéfice net/perte nette

en millions de CHF



### Nombre de collaborateurs

en équivalent plein temps



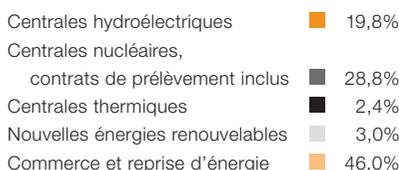
### Economie électrique

GWh	2012	2011	2010 adapté	2009	2008
<b>Fourniture</b>					
Ventes Suisse	7 465	8 186	8 153	8 075	7 978
Ventes à l'international	1 696	1 630	1 838	5 768	5 201
Commerce	10 384	10 332	11 838	12 638	11 882
Energie de pompage et de restitution	260	295	331	509	536
Pertes durant le transport et consommation propre	199	202	236	265	372
Fourniture directe issue de participations financières	36	76	111	55	0
<b>Total</b>	<b>20 040</b>	<b>20 721</b>	<b>22 507</b>	<b>27 310</b>	<b>25 969</b>
<b>Production et approvisionnement (Participations financières incluses)</b>					
Centrales hydroélectriques	3 963	3 406	3 743	4 052	4 012
Centrales nucléaires, contrats de prélèvement inclus	5 769	5 373	5 921	5 784	5 884
Centrales thermiques	475	703	700	648	375
Nouvelles énergies renouvelables	604	383	188	94	28
Commerce et reprise d'énergie	9 229	10 856	11 955	16 732	15 670
<b>Total</b>	<b>20 040</b>	<b>20 721</b>	<b>22 507</b>	<b>27 310</b>	<b>25 969</b>

### Fourniture 2012



### Production et approvisionnement 2012



## Finances

en millions de CHF	2012	2011	2010 adapté	2009	2008
Prestation globale	2 860,4	2 632,8	2 788,1	3 592,6	3 496,2
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	410,7	138,1	474,1	501,6	471,3
Bénéfice net/perte nette	134,6	-66,2	228,3	298,5	138,7
Cash-flow d'exploitation	338,6	292,4	274,8	602,7	242,5
Investissements en immobilisations corporelles	196,1	256,8	317,7	289,7	270,3
Total du bilan	7 453,7	7 082,9	6 569,6	6 519,0	5 989,3
Fonds propres	2 723,4	2 654,9	2 904,7	3 244,3	3 069,8
> en % du total du bilan	36,5	37,5	44,2	49,8	51,3

## Indications par action

CHF	2012	2011	2010	2009	2008
Valeur nominale	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Cours boursier					
> Cours à la fin de l'exercice	31,40	36,45	70,70	80,50	102,00
> Cours le plus haut de l'exercice	39,25	79,95	82,85	108,00	159,50
> Cours le plus bas de l'exercice	28,80	28,00	62,90	63,35	90,00
Bénéfice net/perte nette (part actionnaires BKW)	2,79	-1,43	4,54	5,74	2,65
Fonds propres (part actionnaires BKW)	56,34	55,22	60,57	61,87	58,63
Capitalisation boursière, en millions de CHF	1 497,5	1 723,4	3 359,9	4 190,5	5 298,3

Du fait de la cession des activités de vente en Allemagne au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la prestation globale, le résultat d'exploitation et les chiffres liés à l'énergie ont été corrigés de ces activités pour l'année 2010, mais pas pour les années 2008 et 2009, ce qui limite les possibilités de comparaison.

## Evolution du cours de l'action BKW 31.12.2011 – 31.12.2012



## Actionnaires

Canton de Berne	52,54%
Groupe E SA	10,00%
E.ON Energie AG	7,03%
Actions propres	9,68%
Autres	20,75%



# Sommaire

## Rapport financier 2012

02	<b>Résultat financier</b>
06	<b>Comptes du groupe BKW</b>
69	<b>Périmètre de consolidation</b>
72	<b>Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés</b>
74	<b>Comptes annuels de BKW SA</b>
81	<b>Répartition du bénéfice</b>
82	<b>Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels</b>
84	<b>Informations pour les investisseurs</b>
87	<b>Chiffres-clés concernant la production</b>

Photo de couverture: le parc éolien de Holleben, situé dans le land de Saxe-Anhalt (Allemagne) affiche une puissance installée de 25,5 mégawatts (MW). Il comprend 17 éoliennes et a produit 46,8 gigawattheures (GWh) en 2012. L'installation se trouve à proximité des parcs éoliens de Dubener Platte, Lüdersdorf-Parstein et Bockelwitz, également détenus par BKW.

BKW est actuellement la plus grande productrice suisse de courant éolien. Fin 2012, elle disposait en Suisse, en Italie et en Allemagne d'une puissance installée totale de 308 MW.



# Résultat financier

## Un résultat d'exploitation solide dans un contexte difficile

**Le groupe BKW<sup>1</sup> a réalisé pour l'exercice 2012 un résultat d'exploitation solide et en nette progression par rapport à 2011. Ce résultat est marqué par une hausse de la production et par les conséquences des mesures de réduction des coûts mais aussi par les bas prix de l'énergie et par des charges exceptionnelles. L'évolution des marchés financiers internationaux a eu un effet positif sur le résultat financier ainsi que sur le bénéfice net.**

### Hausse du résultat d'exploitation et du bénéfice net dans un contexte exigeant

Au cours de l'exercice écoulé, BKW a réalisé un résultat d'exploitation solide dans un contexte économique et réglementaire exigeant. Les ventes d'énergie et les activités réseau ont contribué à cette évolution positive. Le résultat a été déterminé par une augmentation de la production issue des énergies renouvelables et des centrales nucléaires ainsi que par les effets du programme de réduction des coûts et d'accroissement de l'efficacité mis en place. Mais il a également été grevé par le recul des ventes d'électricité, par la persistance de prix du marché bas et par des provisions exceptionnelles pour contrats d'acquisition d'énergie. Le résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA) a progressé de 272,6 millions de CHF pour atteindre 410,7 millions de CHF. Corrigé des charges exceptionnelles, l'EBITDA s'est élevé à 522,9 millions de CHF (105,0 millions de CHF de plus que l'exercice précédent). L'évolution des marchés financiers internationaux a par ailleurs eu des répercussions positives sur le résultat financier et sur le bénéfice net, qui s'inscrit à 134,6 millions de CHF. Corrigé des provisions exceptionnelles, ce montant passe à 204,6 millions de CHF.

### Un résultat grevé par des provisions exceptionnelles

Le contrôle de la valeur effective des installations de production effectué dans le cadre des opérations de clôture a conduit à une correction de valeur de -112,2 millions de CHF. Ces charges exceptionnelles concernent principalement de nouvelles instal-

lations de production: la centrale hydroélectrique de Hagneck et les centrales de production fossile thermique de Wilhelmshaven, Livorno Ferraris et Tamarete. La centrale nucléaire de Fessenheim a également fait l'objet d'une correction. BKW achète l'électricité produite dans ces installations au prix de revient. Or d'après une estimation actualisée de l'évolution du marché, les prix de revient de ces centrales devraient être à l'avenir supérieurs aux prix de marché réalisables, en dépit des provisions déjà constituées au cours de l'exercice précédent. C'est pourquoi les corrections de valeur nécessaires ont été effectuées sous forme de provision pour contrats défavorables d'acquisition d'énergie et comptabilisées comme charges d'approvisionnement en énergie. Corrigé de ces charges exceptionnelles, l'EBITDA s'élève à 522,9 millions de CHF (25,1% de plus que l'exercice précédent). Après impôts, ces charges exceptionnelles ont un effet net de 70,0 millions de CHF sur le résultat annuel. Le bénéfice net corrigé s'inscrit à 204,6 millions de CHF (+66,6% par rapport à la l'exercice précédent).

### Modification des principes de présentation des comptes et changements dans le périmètre de consolidation

Les comptes du groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS).

Durant l'exercice 2012, aucune modification des normes IFRS entrée en vigueur n'a eu d'impact sur la situation financière, le patrimoine ou les résultats financiers de BKW. Les rares modifications apportées aux règles de publication n'ont pas non plus affecté BKW.

Le périmètre de consolidation de BKW s'est élargi pendant l'exercice 2012, en particulier suite à l'acquisition de différentes sociétés dans les domaines des installations électriques et de la construction réseau, à l'intégration globale de la société cc energie SA (participation de 62%) et à la reprise intégrale du parc éolien de Landkern (participation antérieure de 50%).

<sup>1</sup> Le groupe BKW englobe la société BKW SA et les autres sociétés du groupe. Pour faciliter la lecture, il est désigné ci-après par l'abréviation «BKW». Lorsqu'il est question de BKW SA ou de BKW FMB Energie SA, le nom de la société concernée est explicitement mentionné.

Passage du résultat présenté au résultat corrigé	2012 présenté	2012 Corrections	2012 corrigé	2011 présenté	2011 Corrections	2011 corrigé	Variation en %
Prestation globale	2 860,4		2 860,4	2 632,8		2 632,8	8,6%
Charges d'exploitation	-2 449,7	112,2	-2 337,5	-2 494,7	279,8	-2 214,9	5,5%
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA)</b>	<b>410,7</b>	<b>112,2</b>	<b>522,9</b>	<b>138,1</b>	<b>279,8</b>	<b>417,9</b>	<b>25,1%</b>
Amortissements et dépréciations	-189,3		-189,3	-190,4	4,5	-185,9	1,8%
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>221,4</b>	<b>112,2</b>	<b>333,6</b>	<b>-52,3</b>	<b>284,3</b>	<b>232,0</b>	<b>43,8%</b>
Résultat financier	-49,1		-49,1	-88,3		-88,3	-44,4%
Résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence	-5,8		-5,8	-26,7	33,4	6,7	-
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice</b>	<b>166,5</b>	<b>112,2</b>	<b>278,7</b>	<b>-167,3</b>	<b>317,7</b>	<b>150,4</b>	<b>85,3%</b>
Impôts sur le bénéfice	-31,9	-42,2	-74,1	95,2	-128,7	-33,5	121,2%
Bénéfice net résultant des activités abandonnées	0,0		0,0	5,9		5,9	-
<b>Bénéfice net/perte nette</b>	<b>134,6</b>	<b>70,0</b>	<b>204,6</b>	<b>-66,2</b>	<b>189,0</b>	<b>122,8</b>	<b>66,6%</b>

### Prestation globale en légère hausse

En dépit d'un contexte économique et réglementaire toujours difficile, la prestation globale consolidée de BKW a progressé de 8,6% durant l'exercice 2012, pour atteindre 2 860,4 millions de CHF. Le chiffre d'affaires net réalisé avec les clients externes a augmenté dans les secteurs d'activité Energie International et commerce et Réseaux et reculé légèrement dans le secteur Energie Suisse.

### Energie Suisse: forte hausse du volume de production, léger recul des ventes

Le secteur d'activité Energie Suisse a vu sa prestation globale baisser de 4,2%, ce qui porte cette dernière à 2 167,9 millions de CHF. Le chiffre d'affaires net réalisé avec les clients externes, autrement dit l'activité de vente, a enregistré un recul de 8,0%, lié à l'évolution des volumes, pour s'établir à 1 081,9 millions de CHF. Cette évolution s'explique par le recul des activités commerciales avec les partenaires distributeurs, en particulier ceux situés en dehors de la zone d'approvisionnement de BKW. Malgré la hausse du volume de production, le chiffre d'affaires net réalisé avec les autres segments est demeuré stable, à 997,8 millions de CHF, à la suite d'une baisse des prix de facturation internes par rapport à l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation corrigé (EBIT) affiche une forte hausse de 24,1% et atteint 198,8 millions de CHF. Cette progression résulte d'une augmentation significative de la production due à des apports d'eau particulièrement importants au niveau des centrales hydroélectriques et à la grande disponibilité de la

centrale nucléaire de Mühleberg. Le résultat de l'exercice 2011 a néanmoins été grevé par un effet exceptionnel: la suspension de la demande d'autorisation générale pour le remplacement des centrales nucléaires a conduit BKW à inscrire des coûts non recouvrables d'environ 14 millions de CHF au compte de pertes et profits durant le premier semestre 2011.

### Energie International et commerce: un contexte de marché encore difficile

La prestation globale du secteur d'activité Energie International et commerce s'établit à 2 203,4 millions de CHF, ce qui représente une hausse de 6,3% par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires net réalisé avec les clients externes a pour sa part progressé de 22,5% pour atteindre 1 402,6 millions de CHF. Les ventes d'électricité du négoce ont pu être accrues de 11,5%, passant à 965,0 millions de CHF. Le résultat du négoce d'énergie pour compte propre a enregistré un léger recul de 4,9 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent, dû au contexte de marché, tandis que le résultat de la couverture des variations du prix de l'électricité atteint 6,0 millions de CHF, soit 47,2 millions de CHF de plus qu'en 2011. Les ventes à l'international ont subi une légère baisse du fait de l'évolution des prix du marché et réalisé un chiffre d'affaires de 187,1 millions de CHF (213,6 millions de CHF l'exercice précédent).

Le chiffre d'affaires net réalisé avec les autres segments a connu un repli de 14,4% lié à l'évolution des prix et des volumes, pour s'établir à 785,8 millions de CHF. Bien qu'ayant progressé de 30,1 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent, le

résultat d'exploitation corrigé (EBIT) affiche une perte de 9,9 millions de CHF. Cela tient à la faiblesse des prix de l'énergie, à la force du franc et à l'évolution négative de l'écart entre l'énergie de pointe et l'énergie en ruban. L'augmentation des volumes de la production issue des centrales éoliennes exploitées en propre a en revanche eu un effet positif.

### **Réseaux: nouvelle hausse du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation**

Le secteur d'activité Réseaux affiche une prestation globale de 700,7 millions de CHF, en hausse de 2,2%. Le chiffre d'affaires net réalisé avec les clients externes a enregistré une progression de 26,7% pour s'établir à 231,7 millions de CHF, tandis que le chiffre d'affaires net réalisé avec les autres segments reculait de 6,4% suite à la baisse des prix d'utilisation du réseau. Le chiffre d'affaires extérieur lié à l'utilisation du réseau est principalement facturé par le secteur d'activité Energie Suisse; il est comptabilisé comme chiffre d'affaires interne dans le secteur d'activité Réseaux, qui n'affiche donc qu'un faible chiffre d'affaires externe. Ce dernier est en grande partie généré par le domaine des prestations de construction/ingénierie et des activités d'installation électrique, qui a connu une forte progression de 25,9 millions de CHF pour atteindre 148,7 millions de CHF (variations de la valeur des mandats en cours comprises). Malgré la réduction par l'EiCom des coûts imputables dans le réseau de distribution, le résultat d'exploitation (EBIT) a progressé de 15,1% pour s'établir à 138,6 millions de CHF. Cette hausse tient principalement à un volume de transport plus important et à l'effet des mesures de réduction des coûts. Les différences de couverture 2011 et 2012 sur le réseau de transport, d'un montant de 17 millions de CHF, versées en dédommagement par Swissgrid à BKW pour le transfert du réseau à haute tension en 2013, ont été comptabilisées dans le compte de pertes et profits.

### **Hausse du résultat d'exploitation corrigé et nette amélioration du résultat financier**

Les charges corrigées d'approvisionnement en énergie se sont élevées à 1 541,3 millions de CHF au cours de l'exercice 2012 (1 424,5 millions de CHF l'exercice précédent), ce qui représente une hausse de 8,2% par rapport à 2011.

Les frais de personnel ont progressé de 2,3% au cours de l'exercice sous revue, pour s'établir à 357,3 millions de CHF. Les effectifs ont augmenté avec la création de nouveaux postes dans le domaine des prestations de construction/ingénierie et

des installations électriques ainsi que du fait de regroupements d'entreprises. Parallèlement, les mesures engagées dans le cadre du programme de réduction des coûts ont déployé leurs effets. Les charges de matériel et les prestations de tiers ont été réduites de 10,2 millions de CHF, atteignant 202,7 millions de CHF. L'année précédente, ce poste avait englobé une charge exceptionnelle d'environ 14 millions de CHF correspondant aux coûts non recouvrables qui avaient résulté de la suspension de la demande d'autorisation générale pour le remplacement des centrales nucléaires. Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 3,5% pour atteindre 236,2 millions de CHF, principalement en raison de redevances et d'émoluments plus élevés.

Le résultat d'exploitation corrigé avant amortissements et dépréciations (EBITDA) a enregistré une hausse de 25,1% pour s'inscrire à 522,9 millions de CHF. Les charges d'amortissement n'ont que faiblement évolué par rapport à l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation corrigé (EBIT) atteint 333,6 millions de CHF, ce qui correspond à une augmentation de 101,6 millions de CHF par rapport à 2011.

L'évolution positive des marchés des actions a conduit à une amélioration du résultat financier au cours de l'exercice sous revue, malgré l'augmentation des coûts de financement et la force du franc. Celui-ci a progressé de 39,2 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à -49,1 millions de CHF, principalement grâce au rendement des actions inscrites au bilan à leur valeur de marché et détenues par le Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et par le Fonds de gestion des déchets radioactifs. Au lieu des légères pertes de cours subies l'année précédente, ces fonds d'Etat ont enregistré un gain de 58,4 millions de CHF en 2012.

Les charges liées aux intérêts des provisions ont progressé de 23,3 millions de CHF pour atteindre 80,9 millions de CHF. Cette progression tient à la constitution de provisions pour les contrats défavorables d'acquisition d'énergie au 31 décembre 2011 et à l'augmentation des provisions pour l'élimination des déchets nucléaires sur la base de l'estimation des coûts actualisée en 2011. Les intérêts de ces provisions sont inscrits pour la première fois au compte de pertes et profits en 2012.

### **Solidité des fonds propres et de la situation de financement**

Durant l'exercice 2012, le résultat du bilan a crû de 5,2% par rapport à l'exercice précédent; il s'inscrit à 7 453,7 millions de CHF. L'actif immobilisé a enregistré une légère augmentation

de 2,8%, principalement en raison de l'accroissement de valeur des fonds d'Etat pour la désaffectation d'installations nucléaires et de gestion des déchets radioactifs. L'actif circulant a progressé de 11,8% du fait de l'augmentation des liquidités, des immobilisations financières à court terme et des valeurs de remplacement des produits dérivés. Au passif, les engagements à long terme ont augmenté en premier lieu du fait de la constitution de provisions exceptionnelles pour contrats défavorables d'acquisition d'énergie et de l'ajout d'engagements financiers résultant du placement de deux obligations nominatives.

Les fonds propres ont augmenté de 68,5 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Compte tenu de la hausse du solde du bilan, la part des fonds propres a cependant légèrement reculé à 36,5% (37,5% l'exercice précédent). La situation des fonds propres du groupe BKW demeure toutefois stable.

La situation financière de BKW demeure également solide. Le premier refinancement des emprunts en cours n'est pas dû avant 2018. Le crédit consortial conclu par BKW en octobre 2011 pour un montant de 300 millions de CHF n'a toujours pas été utilisé, si bien que le cadre de financement destiné à renforcer les réserves de liquidités est inchangé. En novembre 2012, BKW a par ailleurs placé avec succès deux obligations nominatives d'un montant de 125 millions d'EUR. Ces emprunts en euros assurent à BKW qu'une partie du financement de ses projets d'investissement menés en Allemagne soit en cohérence avec ce pays et sa monnaie, tout en élargissant la base d'investisseurs.

Les actifs et les passifs de la société BKW Übertragungsnetz AG restent inscrits dans les postes «Actifs détenus en vue de la vente» et «Engagements détenus en vue de la vente» compte tenu de la cession du réseau de transport à Swissgrid intervenue le 3 janvier 2013.

### **Forte entrée de capitaux liés à l'activité d'exploitation, recul de l'activité d'investissement**

Avec 338,6 millions de CHF, l'entrée de capitaux liée à l'activité d'exploitation enregistre en 2012 une forte progression, de 46,2 millions de CHF, par rapport à l'exercice précédent.

Les investissements réalisés dans l'actif immobilisé sont à l'origine d'une sortie de capitaux de 295,0 millions de CHF (552,9 millions de CHF l'exercice précédent). Etant donné le contexte actuel des marchés et les incertitudes persistantes, les investissements réalisés ont reculé. Les sorties de trésore-

rie résultant de l'activité d'investissement s'élèvent au total à 307,8 millions de CHF. Au cours de l'exercice précédent, les investissements avaient été majoritairement financés par la liquidation de certains placements à long terme, ce qui avait entraîné une moindre sortie de capitaux.

Les entrées de trésorerie résultant de l'activité de financement s'élèvent à 37,2 millions de CHF et sont essentiellement marquées par le placement de deux obligations nominatives et par le versement des dividendes. D'un montant de 110,2 millions de CHF au cours de l'exercice précédent, elles avaient alors résulté principalement du versement des dividendes.

Les liquidités ont augmenté de 67,6 millions de CHF, s'établissant à 592,0 millions de CHF.

### **Dividende**

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 17 mai 2013 de verser un dividende de 1,20 CHF par action. Le rendement du dividende s'élève donc à 3,8% (sur la base du cours à la fin de l'année). La proposition relative au montant du dividende se fonde sur le bénéfice annuel corrigé des provisions exceptionnelles sans incidence sur les liquidités de 204,6 millions de CHF. Compte tenu d'autres effets sans incidence sur les liquidités, en particulier du rendement des actions du Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et du Fonds de gestion des déchets radioactifs, le taux de distribution s'élève à environ 40%, ce qui reflète la continuité de la politique appliquée par BKW en matière de dividendes.

### **Perspectives**

Pour l'exercice en cours, BKW table sur la persistance d'un contexte de marché exigeant, de prix de l'énergie bas et d'une pression sur les marges à l'international. Conjugée à l'influence des normes réglementaires et à un franc toujours fort, cette situation déterminera également le résultat opérationnel de l'exercice 2013. Les gains d'efficacité attendus des mesures de réduction des coûts mises en place ne déploieront pas encore intégralement leurs effets. Au vu de tous ces facteurs, BKW prévoit pour 2013 un résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations (EBITDA) et un bénéfice net du même ordre que les chiffres présentés pour l'exercice 2012.

# Comptes du groupe BKW

## Compte de pertes et profits consolidé

	Note	2012	2011
en millions de CHF			
Chiffre d'affaires net	8	2 716,2	2 503,0
Prestations propres activées		48,4	46,2
Autres produits d'exploitation		95,8	83,6
<b>Prestation globale</b>		<b>2 860,4</b>	<b>2 632,8</b>
Approvisionnement en énergie	8	-1 653,5	-1 704,3
Matériel et prestations de tiers		-202,7	-212,9
Charges de personnel	9	-357,3	-349,2
Autres charges d'exploitation	10	-236,2	-228,3
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-2 449,7</b>	<b>-2 494,7</b>
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations</b>		<b>410,7</b>	<b>138,1</b>
Amortissements et dépréciations	11	-189,3	-190,4
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>221,4</b>	<b>-52,3</b>
Produits financiers	12	75,9	19,8
Charges financières	12	-125,0	-108,1
Résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence	17	-5,8	-26,7
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice</b>		<b>166,5</b>	<b>-167,3</b>
Impôts sur le bénéfice	13	-31,9	95,2
<b>Bénéfice net/perte nette résultant des activités poursuivies</b>		<b>134,6</b>	<b>-72,1</b>
Bénéfice net résultant des activités abandonnées	7	0,0	5,9
<b>Bénéfice net/perte nette</b>		<b>134,6</b>	<b>-66,2</b>
dont:			
› Part des actionnaires BKW		132,5	-68,2
› Participations ne donnant pas le contrôle		2,1	2,0
Bénéfice/perte par action en CHF (dilué et non dilué)	14	2,79	-1,43
Bénéfice/perte par action en CHF résultant des activités poursuivies (dilué et non dilué)		2,79	-1,56

# Comptes du groupe BKW

## Compte de résultat global consolidé

	2012	2011
en millions de CHF		
<b>Bénéfice net/perte nette</b>	<b>134,6</b>	<b>- 66,2</b>
Changes		
› Changes	- 8,1	- 26,2
› Transfert au compte de pertes et profits	1,4	4,9
› Impôts sur le bénéfice	0,1	0,0
Actifs financiers disponibles à la vente		
› Ajustements de valeur	- 28,3	- 58,4
› Impôts sur le bénéfice	3,6	13,0
Couvertures de flux de trésorerie		
› Ajustements de valeur	2,5	- 7,7
› Impôts sur le bénéfice	- 0,6	1,7
<b>Total autres éléments du résultat global</b>	<b>- 29,4</b>	<b>- 72,7</b>
<b>Résultat global</b>	<b>105,2</b>	<b>- 138,9</b>
dont:		
› Part des actionnaires BKW	103,1	- 140,9
› Participations ne donnant pas le contrôle	2,1	2,0

# Comptes du groupe BKW

## Bilan consolidé

	Note	31.12.2012	31.12.2011
en millions de CHF			
<b>Actif</b>			
Immobilisations corporelles	16	2 806,4	2 833,0
Participations dans les sociétés évaluées par mise en équivalence	17	1 050,1	1 035,4
Produits dérivés	29	72,0	32,6
Immobilisations financières à long terme	18	1 092,7	1 014,7
Actifs incorporels	19	283,7	245,4
Impôts différés actifs	13	9,9	8,6
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>5 314,8</b>	<b>5 169,7</b>
Stocks	20	44,8	39,9
Créances	21	661,6	607,5
Impôts actifs en cours		8,9	38,3
Produits dérivés	29	155,0	75,6
Immobilisations financières à court terme	18	234,0	196,3
Comptes de régularisation	22	157,4	176,4
Liquidités	33	592,0	524,4
<b>Total actif circulant</b>		<b>1 853,7</b>	<b>1 658,4</b>
Actifs détenus en vue de la vente	7	285,2	254,8
<b>Total actif</b>		<b>7 453,7</b>	<b>7 082,9</b>
en millions de CHF			
<b>Passif</b>			
Capital-actions	23	132,0	131,1
Réserves provenant de capitaux		35,0	35,0
Réserves provenant de bénéfices		2 880,3	2 808,6
Actions propres	23	-360,6	-363,7
<b>Total part des actionnaires BKW</b>		<b>2 686,7</b>	<b>2 611,0</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		36,7	43,9
<b>Total fonds propres</b>		<b>2 723,4</b>	<b>2 654,9</b>
Impôts différés passifs	13	474,1	494,1
Produits dérivés	29	39,4	33,3
Provisions à long terme	24	1 871,2	1 692,5
Engagements financiers à long terme	25	1 314,2	1 213,4
Autres engagements à long terme	26	210,7	193,0
<b>Total engagements à long terme</b>		<b>3 909,6</b>	<b>3 626,3</b>
Autres engagements à court terme	27	407,4	405,4
Produits dérivés	29	157,2	99,4
Provisions à court terme	24	39,4	36,0
Engagements financiers à court terme	25	21,8	43,5
Impôts passifs en cours		23,6	29,0
Comptes de régularisation	22	121,5	147,6
<b>Total engagements à court terme</b>		<b>770,9</b>	<b>760,9</b>
Engagements détenus en vue de la vente	7	49,8	40,8
<b>Total engagements</b>		<b>4 730,3</b>	<b>4 428,0</b>
<b>Total passif</b>		<b>7 453,7</b>	<b>7 082,9</b>

# Comptes du groupe BKW

## Variation des capitaux propres consolidés

	Capital-actions	Réserves provenant de capitaux	Bénéfices retenus	Changes	Réserves de réévaluation pour les instruments financiers disponibles à la vente	Réserves pour couverture de flux de trésorerie	Actions propres	Part des actionnaires BKW	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
en millions de CHF										
Fonds propres au 31.12.2010	132,0	35,0	3 144,3	-190,5	126,2	4,0	-372,4	2 878,6	26,1	2 904,7
Perte nette			-68,2					-68,2	2,0	-66,2
Autres éléments du résultat global				-21,3	-45,4	-6,0		-72,7		-72,7
<b>Résultat global</b>			<b>-68,2</b>	<b>-21,3</b>	<b>-45,4</b>	<b>-6,0</b>		<b>-140,9</b>	<b>2,0</b>	<b>-138,9</b>
Dividendes			-119,1					-119,1	-0,8	-119,9
Transactions sur actions propres			-3,8				9,7	5,9		5,9
Rémunérations en actions			3,3					3,3		3,3
Restructuration en raison de la nouvelle structure (actions BKW FMB Energie SA non échangées)	-0,9		-16,3				-1,0	-18,2	18,2	0,0
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle			1,4					1,4	-2,2	-0,8
Apport de fonds propres via des participations ne donnant pas le contrôle								0,0	0,6	0,6
<b>Fonds propres au 31.12.2011</b>	<b>131,1</b>	<b>35,0</b>	<b>2 941,6</b>	<b>-211,8</b>	<b>80,8</b>	<b>-2,0</b>	<b>-363,7</b>	<b>2 611,0</b>	<b>43,9</b>	<b>2 654,9</b>
Bénéfice net			132,5					132,5	2,1	134,6
Autres éléments du résultat global				-6,6	-24,7	1,9		-29,4		-29,4
<b>Résultat global</b>			<b>132,5</b>	<b>-6,6</b>	<b>-24,7</b>	<b>1,9</b>		<b>103,1</b>	<b>2,1</b>	<b>105,2</b>
Dividendes			-47,7					-47,7	-0,6	-48,3
Augmentation du capital-actions <sup>1</sup>	0,9		17,3					18,2	-18,2	0,0
Transactions sur actions propres			-1,7				3,1	1,4		1,4
Rémunérations en actions			0,4					0,4		0,4
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle			0,3					0,3	-4,5	-4,2
Apport de fonds propres via des participations ne donnant pas le contrôle								0,0	12,5	12,5
Changements dans le périmètre de consolidation								0,0	1,5	1,5
<b>Fonds propres au 31.12.2012</b>	<b>132,0</b>	<b>35,0</b>	<b>3 042,7</b>	<b>-218,4</b>	<b>56,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-360,6</b>	<b>2 686,7</b>	<b>36,7</b>	<b>2 723,4</b>

<sup>1</sup> en raison du squeeze-out des actions non échangées de BKW FMB Energie SA (cf. note 23)

# Comptes du groupe BKW

## Flux de trésorerie consolidés

	Note	2012	2011
en millions de CHF			
Résultat avant impôts sur le bénéfice (y c. activités abandonnées)		166,5	- 161,3
Ajustement pour			
› Amortissements et dépréciations	11	189,3	190,4
› Résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence	17	5,8	26,7
› Résultat financier (y c. activités abandonnées)	7/12	49,1	82,3
› Bénéfices/pertes sur la cession d'actifs immobilisés		- 1,2	- 2,4
› Variation des provisions à long terme (hors intérêts)		85,4	259,1
› Taux de dissolution des droits d'utilisation cédés		- 9,5	- 8,9
› Variation résultant de l'évaluation de dérivés énergétiques		- 49,9	32,9
› Autres positions sans incidence sur les flux de trésorerie		1,2	7,7
Variation de l'actif circulant net (hors immobilisations, engagements financiers à court terme et produits dérivés)		- 45,0	- 73,5
Impôts sur le bénéfice payés		- 49,8	- 58,8
Autres dépenses financières		- 3,3	- 1,8
<b>Cash-flow résultant de l'activité d'exploitation</b>		<b>338,6</b>	<b>292,4</b>
Investissements en immobilisations corporelles	16	- 196,1	- 256,8
Désinvestissements en immobilisations corporelles		20,1	8,6
Acquisition de nouvelles sociétés du groupe	6/33	- 1,2	- 180,4
Cession de sociétés du groupe		0,6	18,3
Investissements dans des sociétés évaluées par mise en équivalence	17	- 60,2	- 77,2
Désinvestissements dans des sociétés évaluées par mise en équivalence		4,8	0,4
Investissements en immobilisations financières à long et court termes		- 111,3	- 42,5
Désinvestissements en immobilisations financières à long et court termes		26,6	423,4
Investissements en actifs incorporels	19	- 37,5	- 38,5
Désinvestissements en actifs incorporels	19	7,0	15,0
Intérêts perçus		8,3	8,7
Dividendes perçus		31,1	32,0
<b>Cash-flow résultant de l'activité d'investissement</b>		<b>- 307,8</b>	<b>- 89,0</b>
Vente/achat d'actions propres	23	0,8	4,6
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		- 3,0	- 0,8
Apport de capital via des participations ne donnant pas le contrôle		12,5	0,6
Augmentation des engagements financiers à court et à long termes		142,1	8,0
Diminution des engagements financiers à court et à long termes		- 67,1	- 10,3
Augmentation des autres engagements à long terme		37,8	43,4
Diminution des autres engagements à long terme		- 5,6	- 2,1
Intérêts versés		- 32,0	- 33,7
Dividendes distribués		- 48,3	- 119,9
<b>Cash-flow résultant de l'activité de financement</b>		<b>37,2</b>	<b>- 110,2</b>
Différences de change sur liquidités		- 0,4	- 1,5
<b>Variation nette des liquidités</b>		<b>67,6</b>	<b>91,7</b>
<b>Liquidités au début de l'exercice</b>		<b>524,4</b>	<b>432,7</b>
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	33	<b>592,0</b>	<b>524,4</b>

# Comptes du groupe BKW

## Annexe aux comptes du groupe

### 1 Activité

BKW SA, dont le siège se trouve à Berne (CH), constitue, conjointement avec les sociétés du groupe, un important fournisseur d'énergie en Suisse et offre un large éventail de prestations destinées aux clients privés et commerciaux. Dans les pays voisins de la Suisse, le groupe dispose de ses propres canaux de distribution. BKW couvre l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée, depuis la production jusqu'à la vente aux clients finaux, en passant par le transport, la distribution et le négoce.

Afin de préparer l'introduction de la nouvelle structure de holding, BKW SA avait lancé en octobre 2011 une offre publique d'échange permettant aux actionnaires de BKW FMB Energie SA d'échanger leurs actions nominatives contre de nouvelles actions de BKW SA de même valeur nominale. A l'issue de cette offre, en décembre 2011, 99,31% des actions avaient été échangées. L'action de BKW SA est cotée à la SIX Swiss Exchange et à la BX Berne eXchange depuis le 12 décembre 2011. BKW a lancé une procédure d'annulation (squeeze out) pour les actions de BKW FMB Energie SA non présentées. Par décision du Tribunal de commerce du canton de Berne en date du 21 mars 2012, ces actions nominatives ont été annulées et leurs propriétaires ont reçu des actions de BKW SA avec une parité d'échange de 1:1. La cotation de ces actions supplémentaires de BKW SA est intervenue le 11 avril 2012. BKW SA est désormais dotée d'un capital-actions de 132 millions de CHF et détient 100% des actions de BKW FMB Energie SA.

### 2 Bases de la présentation des comptes

#### 2.1 Principes généraux

Les comptes du groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de BKW. Ils satisfont par ailleurs aux exigences du droit suisse des sociétés anonymes. La date de clôture des comptes pour le groupe et les sociétés intégralement consolidées est le 31 décembre. Les comptes du groupe sont établis en francs suisses (CHF).

Les comptes du groupe sont établis sur la base des coûts d'acquisition historiques; les exceptions sont décrites dans les principes de comptabilisation et d'évaluation.

#### 2.2 Application des nouvelles normes et interprétations durant l'exercice 2012

Les comptes du groupe ont été établis en conformité avec l'ensemble des normes et interprétations en vigueur à la date de clôture du bilan. BKW a renoncé à l'application anticipée de normes et interprétations nouvelles ou révisées.

Les normes révisées suivantes s'appliquent à partir de l'exercice 2012:

- › amendement à IAS 12 – «Impôt différé: recouvrement des actifs sous-jacents»;
- › amendement à IFRS 7 – «Informations à fournir: transferts d'actifs financiers».

Ces modifications n'ont pas eu d'impact sur la situation financière, le patrimoine et les résultats de BKW.

#### 2.3 Application de normes et interprétations à partir de l'exercice 2013

A la date de clôture du bilan, des amendements et de nouvelles normes et interprétations avaient été publiés, qui ne s'appliqueront toutefois qu'à partir d'exercices ultérieurs. BKW entend les appliquer à compter de leur entrée en vigueur (pour l'exercice débutant à la date figurant entre parenthèses ou pour l'exercice suivant):

- › amendement à IAS 1 «Présentation des états financiers» (1<sup>er</sup> juillet 2012);
- › IFRS 10 «Etats financiers consolidés» (1<sup>er</sup> janvier 2013);
- › IFRS 11 «Partenariats» (1<sup>er</sup> janvier 2013);
- › IFRS 12 «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités» (1<sup>er</sup> janvier 2013);
- › IFRS 13 «Evaluation de la juste valeur» (1<sup>er</sup> janvier 2013);
- › amendement à IAS 19 «Avantages du personnel» (1<sup>er</sup> janvier 2013);
- › amendement à IAS 27 «Etat financiers individuels» (1<sup>er</sup> janvier 2013);
- › amendement à IAS 28 «Participations dans des entreprises associées» (1<sup>er</sup> janvier 2013);
- › amendements à IFRS 7 «Instruments financiers: informations à fournir» (1<sup>er</sup> janvier 2013);

- › IFRIC 20 «Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert» (1<sup>er</sup> janvier 2013);
- › améliorations annuelles des IFRS, cycle 2009–2011 (1<sup>er</sup> janvier 2013);
- › amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 – «États financiers consolidés, Partenariats et Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités: dispositions transitoires» (1<sup>er</sup> janvier 2013);
- › amendements à IAS 32 «Instruments financiers: présentation» (1<sup>er</sup> janvier 2014);
- › amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 – «Entités d'investissement» (1<sup>er</sup> janvier 2014);
- › IFRS 9 «Instruments financiers» (1<sup>er</sup> janvier 2015).

Plusieurs de ces modifications seront applicables pour BKW à partir de l'exercice 2013. Certaines, décrites ci-après, auront un impact majeur sur la situation financière, le patrimoine et les résultats publiés. Au vu de la situation actuelle, les autres modifications, de même que les modifications applicables au cours des exercices suivants, ne devraient pas avoir de conséquences notables sur la situation financière, le patrimoine et les résultats de BKW.

### 2.3.1 Présentation des comptes consolidés (IFRS 10/IFRS 11/IFRS 12)

Dans le cadre du projet de réforme concernant la présentation des comptes consolidés, les normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 seront pour la première fois applicables à l'exercice 2013. Ces nouvelles normes remplacent les prescriptions précédemment en vigueur pour la présentation des états financiers consolidés (principalement les normes IAS 27 et IAS 31 ainsi que les interprétations SIC 12 et SIC 13):

- › IFRS 10 fournit en particulier une nouvelle définition de la notion de «contrôle» comme base pour la détermination des sociétés à consolider.
- › IFRS 11 définit la méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun.
- › IFRS 12 intègre les informations à fournir relatives aux sociétés du groupe, aux partenariats, aux entreprises associées et aux entités structurées.

BKW estime que l'entrée en vigueur d'IFRS 10 n'aura pas d'impact sur l'évaluation du contrôle relatif aux participations détenues au 31 décembre 2012 et n'entraînera par consé-

quent pas de modification du périmètre de consolidation. L'application d'IFRS 11 devrait cependant conduire le groupe à comptabiliser deux de ses participations non plus selon la méthode de la mise en équivalence mais en tenant compte de la quote-part des actifs et des passifs ainsi que de la quote-part des produits et des dépenses. Suite à ce changement, le total du bilan de BKW augmentera de 40,1 millions de CHF respectivement de 7,4 millions de CHF au 1<sup>er</sup> janvier 2012 respectivement au 31 décembre 2012, tandis que la prestation globale 2012 progressera de 2,8 millions de CHF. Les fonds propres, le bénéfice net et le bénéfice par action demeureront inchangés.

L'application d'IFRS 12 impliquera la publication d'informations supplémentaires sur les sociétés du groupe, les entreprises partenaires et les sociétés associées.

### 2.3.2 IAS 19 «Avantages du personnel»

L'amendement IAS 19 «Avantages du personnel» comprend différentes nouveautés importantes. Actuellement, BKW applique la méthode du corridor pour inscrire les bénéfices et pertes actuariels résultant des réévaluations périodiques des engagements de prévoyance (dans la mesure où ceux-ci ont dépassé 10% du montant le plus élevé entre les actifs et les engagements de prévoyance) au compte de pertes et profits de manière linéaire sur la durée moyenne de service restante. Avec la suppression de la méthode du corridor, les bénéfices et pertes actuariels seront dorénavant portés directement dans les autres éléments du résultat global. Il faut par conséquent s'attendre à une plus grande volatilité des avoirs et des engagements de prévoyance et donc des capitaux propres consolidés. La nouvelle norme prévoit en outre que les actifs du plan et les engagements de prévoyance soient désormais rémunérés de manière uniforme sur la base du taux d'actualisation. Jusqu'alors, les actifs du plan étaient rémunérés sur la base du portefeuille d'investissements de la caisse de pension et des rendements attendus. Par ailleurs, la détermination de la valeur actuelle de l'engagement de prévoyance prendra désormais en compte les futures contributions attendues des employés. Cette répartition des risques entre employeur et employés entraînera à l'avenir des changements au niveau de l'obligation de prévoyance et de la distribution du coût des services passés.

La norme révisée sera appliquée à partir de l'exercice 2013 et donnera lieu à une adaptation des chiffres de l'exercice précédent (restatement). Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, BKW présentera une obligation issue des plans de prévoyance d'environ 216 millions de CHF au lieu d'excédents liés aux plans de prévoyance estimés à hauteur de 103,7 millions de CHF (177 millions de CHF au lieu de 101,1 millions de CHF au 31 décembre 2012). Après déduction des impôts différés sur le bénéfice, les fonds propres consolidés baisseront d'environ 249 millions de CHF au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (217 millions de CHF au 31 décembre 2012). Les charges de personnel pour 2012 progresseront de 3,8 millions de CHF, tandis que le bénéfice net reculera de 3 millions de CHF et le bénéfice par action de 0,06 CHF. La norme IAS 19 révisée devrait en outre avoir un impact, non encore chiffrable, sur les participations inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. Les nouvelles dispositions de l'IAS 19 devraient conduire les coûts de prévoyance nets à augmenter d'environ 8 millions de CHF au cours de l'exercice 2013.

### 3 Principes de consolidation

#### 3.1 Méthode de consolidation

Les comptes du groupe se fondent sur les comptes des différentes sociétés du groupe, ces derniers étant établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes. Les sociétés sous contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale: leurs actifs et leurs passifs, de même que leurs charges et leurs produits, sont saisis à 100%. Les parts des actionnaires n'exerçant pas de contrôle dans les fonds propres et dans les résultats des sociétés sous contrôle sont présentées séparément dans les fonds propres consolidés et dans le compte de pertes et profits consolidé. Les produits et les charges internes au groupe se compensent mutuellement, de même que les actifs et les passifs internes au groupe. Les bénéfices intermédiaires résultant de ventes et prestations internes au groupe, mais non encore réalisés par la vente à des tiers, sont éliminés.

#### 3.2 Parts dans les sociétés associées et les joints-ventures

Les participations dans les sociétés sur lesquelles BKW peut exercer une influence déterminante sans toutefois en détenir le contrôle (part des droits de vote généralement située entre

20% et 50%) sont classées dans la catégorie des sociétés associées et évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les sociétés qui, en vertu de conventions passées entre les actionnaires, sont gérées de manière collective (les entreprises partenaires, notamment) sont considérées comme des joints-ventures. A ce titre, elles sont intégrées dans les comptes du groupe selon la méthode de la mise en équivalence, quel que soit le taux de participation.

Certaines entreprises partenaires ont une date de clôture différente de celle de BKW car elles clôturent leur exercice comptable le 30 septembre afin de faire coïncider ce dernier avec l'année hydrologique.

#### 3.3 Acquisition et cession de sociétés du groupe

Les sociétés nouvellement acquises par BKW sont intégrées dans les comptes du groupe à la date de la prise de contrôle. Les actifs nets acquis sont évalués à leur juste valeur (fair value) et intégrés selon la méthode de l'acquisition. Lorsque le prix d'achat est plus élevé que la valeur des actifs nets acquis, la différence correspondante est portée à l'actif au titre de goodwill. Toute différence négative constatée est immédiatement inscrite au compte de pertes et profits.

Les sociétés du groupe sont sorties du bilan à la date de la perte de contrôle. BKW inscrit la différence entre le produit de la vente et la valeur des actifs nets cédés au compte de pertes et profits à cette même date. L'éventuel goodwill encore inscrit au bilan ainsi que les différences de change cumulées et les variations de valeurs enregistrées sur les instruments financiers inscrites dans les autres éléments du résultat global sont éliminés via le compte de pertes et profits avec les plus-values et les moins-values résultant de la vente.

#### 3.4 Changes

Le rapport financier est établi en francs suisses (CHF). BKW comptabilise les transactions en devises au cours du jour. Les gains et pertes de change découlant de telles transactions et de la réévaluation des positions en devises à la date de clôture du bilan sont pris en compte dans le résultat financier. Les comptes annuels des sociétés du groupe établis en devises sont convertis en francs suisses selon les principes suivants:

- › bilan converti au cours en vigueur à la date de clôture du bilan (31 décembre);
- › compte de pertes et profits converti au cours moyen de l'exercice;
- › flux de trésorerie convertis au cours moyen de l'exercice.

Le goodwill et les ajustements de la valeur comptable des actifs nets de sociétés établissant leurs comptes en devises réalisés à l'occasion de l'affectation du coût d'acquisition sont comptabilisés en devises.

Les différences de change résultant de la conversion des comptes annuels de sociétés du groupe, sociétés associées et joints-ventures établis en devises sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

## 4 Principes de comptabilisation et d'évaluation

### 4.1 Présentation du chiffre d'affaires

Les ventes d'énergie aux clients finaux et aux partenaires de distribution sont considérées comme réalisées et sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires dès lors que les livraisons correspondantes ont eu lieu.

Dans le négoce d'énergie, la présentation du chiffre d'affaires varie en fonction de l'objet des transactions. Certaines opérations de négoce d'énergie sont conclues dans le cadre de la gestion active du parc de centrales ou en vue de la couverture physique de contrats de fourniture ou de prélèvement d'énergie. Ce type d'opérations de gestion est réparti en opérations pour compte propre et en opérations de couverture. Le chiffre d'affaires brut généré par les opérations pour compte propre est comptabilisé dans le chiffre d'affaires à la date de la livraison, sous «Fourniture d'électricité Commerce» ou sous «Activités liées au gaz». Les opérations de couverture résultent d'activités élargies de gestion du portefeuille de production, qui comprennent la conclusion d'autres opérations pour la couverture de la production propre. Ces opérations de couverture supplémentaires sont considérées comme des instruments financiers. D'autres opérations de négoce sont effectuées dans l'unique intention de dégager une marge commerciale. Ces opérations répondent également à la définition d'instruments financiers.

Les activités liées à l'énergie qualifiées d'instruments financiers sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture du bilan, et leur résultat net, réalisé ou non, est comptabilisé dans le chiffre d'affaires sous «Résultat de la couverture des variations du prix de l'électricité» ou sous «Résultat du négoce d'énergie pour compte propre». Le résultat se compose de deux éléments: des bénéfices ou pertes effectivement réalisés dans le cadre des opérations en cours d'exécution d'une part, et des bénéfices ou pertes non réalisés résultant de l'évaluation à leur juste valeur des contrats en cours d'autre part.

### 4.2 Instruments financiers

Sont considérés comme instruments financiers toutes les conventions contractuelles entraînant une inscription dans les actifs financiers de BKW et dans les passifs financiers de la contrepartie, ou inversement. Les actifs et passifs financiers sont répartis dans les catégories suivantes:

- › actifs ou passifs financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits (instruments financiers et produits dérivés détenus à des fins de négoce);
- › investissements financiers détenus jusqu'à l'échéance (actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que l'entreprise a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance);
- › prêts et créances émis par l'entreprise;
- › actifs financiers disponibles à la vente (actifs financiers non dérivés ne pouvant être classés dans aucune autre catégorie);
- › engagements financiers comptabilisés sur la base de leur valeur d'acquisition au coût amorti.

La comptabilisation et la sortie de compte des actifs financiers s'effectuent à la date de la transaction (trade date). A l'intérieur de chaque catégorie, les actifs et passifs financiers sont évalués selon les mêmes principes. La première comptabilisation s'effectue à la juste valeur (fair value). Les frais de transaction relatifs aux instruments financiers qui n'appartiennent pas à la catégorie «Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits» sont ajoutés au prix d'acquisition ou d'émission de l'instrument financier. Après cette première comptabilisation, les instruments financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits sont inscrits au bilan à leur juste valeur, les variations de valeur étant portées au

compte de pertes et profits. Les actifs financiers disponibles à la vente sont également inscrits au bilan à leur juste valeur, mais les variations de valeur correspondantes sont saisies dans les autres éléments du résultat global, à moins qu'elles ne soient qualifiées de dépréciation (impairment) ou que l'instrument financier ne soit revendu. En cas de dépréciation, de cession ou de sortie pour toute autre raison, le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global est transféré au compte de pertes et profits. Les investissements financiers détenus jusqu'à l'échéance, les engagements concédés par BKW et les prêts et créances émis par BKW sont comptabilisés dans le bilan selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif, déduction faite des éventuelles dépréciations.

Un ajustement de valeur est effectué s'il existe des signes objectifs que la valeur effective ait pu diminuer. Les actifs comptabilisés au coût amorti subissent une dépréciation lorsque leur valeur comptable devient supérieure à la valeur actuelle des cash-flows futurs estimés. Concernant les actifs disponibles à la vente, on parle en principe de dépréciation lorsque la juste valeur de ces derniers devient inférieure à la valeur d'acquisition. S'il s'agit d'instruments de fonds propres, on considère qu'il y a dépréciation uniquement en cas de diminution significative ou durable de la valeur.

La juste valeur des titres cotés en Bourse pour lesquels on peut considérer qu'il existe un marché actif est déterminée sur la base des cours publiés. La juste valeur des autres types d'instruments financiers est déterminée à l'aide de la méthode du cash-flow actualisé ou d'autres méthodes d'évaluation reconnues. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits auxquels ils sont rattachés sont réalisés, lorsque ces droits arrivent à échéance ou lorsque BKW en cède le contrôle. Les dettes financières sont décomptabilisées lorsqu'elles sont remboursées.

### 4.3 Produits dérivés

#### 4.3.1 Dérivés énergétiques

BKW pratique le négoce de contrats de type forwards avec profils fixes ou flexibles et de type futures, dont les actifs sous-jacents sont l'électricité, le gaz, le pétrole, le charbon et des certificats. Les contrats qui ont été conclus dans l'unique intention de dégager une marge commerciale et les opérations de couverture résultant d'activités élargies de gestion du portefeuille de production sont traités comme des instruments

financiers et qualifiés de dérivés énergétiques. Les positions ouvertes à la date de clôture du bilan sont comptabilisées à leur juste valeur. Les créances de BKW envers ses contreparties sont portées à l'actif du bilan (poste «Produits dérivés») en tant que valeurs de remplacement positives, les engagements au passif (poste «Produits dérivés») en tant que valeurs de remplacement négatives. On procède à une compensation (netting) des transactions en cours présentant des valeurs de remplacement positives ou négatives lorsque les réglementations contractuelles correspondantes le prévoient et que la compensation directe est juridiquement admissible et réalisable. Les pertes et gains réalisés et non réalisés sur dérivés énergétiques sont comptabilisés comme résultat du négoce pour compte propre et comme résultat de la couverture des variations du prix de l'énergie dans le chiffre d'affaires net.

#### 4.3.2 Inscription au bilan des opérations de couverture (hedge accounting)

Pour se couvrir contre les variations de la juste valeur des éléments de l'actif ou d'une dette (fair value hedge) et contre l'exposition aux variations de flux de trésorerie (cash flow hedge), il est possible de recourir à des instruments financiers dérivés. Ces instruments sont employés conformément aux principes de la politique de couverture des risques et de la politique en matière de risques de crédit. Ils sont évalués à leur juste valeur.

La qualification d'une opération de couverture répond à des conditions strictes en matière de documentation, d'efficacité de l'instrument de couverture et de probabilité d'occurrence. Lors de la conclusion d'une opération de couverture, la relation entre l'instrument de couverture et la position couverte ainsi que l'objectif et la stratégie de couverture de risque sont documentés. L'efficacité de la relation de couverture est contrôlée et documentée tant au début que pendant la période de couverture.

Les variations de valeur des instruments financiers servant à couvrir la juste valeur d'une position du bilan et présentant une grande efficacité (qualifiés de «couverture de juste valeur») sont inscrites au compte de pertes et profits conjointement avec les variations correspondantes de la juste valeur de l'actif ou de l'engagement sous-jacents. Les variations de valeur des instruments financiers servant à couvrir les flux de trésorerie (qualifiés de «couverture de flux de trésorerie») sont inscrites dans les autres éléments du résultat global à hauteur de la partie

efficace de la couverture. La part inefficace du profit ou de la perte est inscrite au compte de pertes et profits.

Les variations de valeur, réalisées ou non, sur des instruments financiers qui, d'un point de vue économique et conformément aux directives du groupe, sont destinés à couvrir les risques de change et de taux résultant des activités courantes mais ne sont pas qualifiés d'opération de couverture, sont portées au compte de pertes et profits par l'intermédiaire du résultat financier.

#### 4.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés. Les amortissements se font de façon linéaire, suivant un plan basé sur la durée d'utilisation estimée des installations. Des contrôles sont effectués tous les ans pour réévaluer la durée d'utilisation des immobilisations et rechercher les éventuels signes de dépréciation. Les pertes de valeur sur immobilisations corporelles sont calculées selon les principes décrits à la note 4.13. Les immobilisations corporelles liées à une concession devant être restituée sans indemnité ne peuvent pas être amorties sur une durée supérieure à la durée attendue de la concession en question.

Les valeurs actuelles des frais estimés pour le démantèlement des centrales et l'élimination des déchets sont portées à l'actif du bilan avec les coûts d'acquisition ou de production (cf. note 4.15). Les éléments de combustible spécifiquement destinés à la centrale nucléaire de Mühlberg sont portés à l'actif du bilan dans les immobilisations corporelles. Compte tenu de la dépréciation, l'amortissement se fait au fur et à mesure de leur combustion.

Les intérêts versés sur les fonds de tiers pendant la phase de réalisation de projets d'investissement à long terme sont portés à l'actif. Les biens-fonds sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition et ne sont amortis qu'en cas de dépréciation.

Les frais d'entretien et de réparation n'entraînant aucune augmentation de valeur sont directement imputés au compte de pertes et profits. Ces frais ne sont portés à l'actif que s'ils permettent d'allonger la durée de vie initialement estimée du bien concerné ou s'ils induisent d'autres avantages économiques substantiels (réduction des coûts, augmentation du

rendement). Les coûts résultant de la mise en conformité avec des conditions imposées par la loi et n'engendrant pas d'intérêt direct futur ne sont portés à l'actif que s'ils permettent de générer un avantage sur d'autres actifs.

Les durées d'utilisation estimées des immobilisations corporelles se situent à l'intérieur des fourchettes indiquées ci-après, identiques à celles de l'exercice précédent:

Bâtiments	50 ans
Centrales	de 20 à 80 ans
Installations de transport et de distribution	de 20 à 50 ans
Installations informatiques	de 10 à 30 ans
Equipements d'exploitation et véhicules	de 3 à 20 ans
Éléments de combustible	selon combustion

#### 4.5 Actifs incorporels

Les actifs incorporels englobent les droits d'utilisation, les droits contractuels ou légaux obtenus dans le cadre d'acquisitions, les logiciels, le goodwill et les certificats.

Les droits d'utilisation sont des indemnités uniques fixées par contrat, versées à des partenaires contractuels pour l'utilisation de leurs installations d'exploitation, ou des concessions pour la construction et l'exploitation d'installations propres. Les droits d'utilisation et les actifs incorporels provenant d'acquisitions sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation ou sur une durée qui ne peut excéder la durée du contrat.

Le goodwill n'est pas amorti suivant un plan, mais affecté aux unités génératrices de trésorerie concernées et contrôlé annuellement ou en présence de signes de dépréciation. S'agissant du traitement des certificats, cf. note 4.6.

#### 4.6 Quotas d'émission de CO<sub>2</sub> et certificats verts

Pour les quotas d'émission de CO<sub>2</sub> détenus dans le cadre de systèmes nationaux ou internationaux d'échange de quotas en vue de l'acquittement des taxes correspondantes, BKW a retenu la méthode dite «net liability approach». Les quotas attribués ou achetés sont inscrits dans les actifs incorporels à la valeur nominale de la contrepartie. Dès que les émissions réelles dépassent le nombre de quotas attribués à l'origine et encore détenus, une provision est constituée. Les quotas d'émission sont assortis d'une durée d'utilisation limitée. Pen-

dant leur durée de détention, les certificats ne subissent toutefois pas de diminution de valeur et ne sont donc pas amortis suivant un plan. La valeur des certificats est réalisée au moment de la vente de ces derniers ou de leur restitution aux autorités en compensation des émissions occasionnées. Le contrôle de la valeur effective des quotas d'émission est effectué en présence de signes indiquant une variation.

Les certificats verts attestent la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables et peuvent être vendus séparément de la fourniture d'électricité. Les recettes provenant des certificats verts sont enregistrées à la date de la production d'énergie pour le montant du produit estimé de la vente. Les certificats verts acquis sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition dans les actifs incorporels. Pour les certificats verts utilisés dans le cadre des activités de vente ou de la compensation d'émissions, BKW a retenu – comme pour les quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> – la méthode dite «net liability approach».

Pour les opérations portant sur des quotas d'émission et réalisées dans l'unique intention de dégager une marge commerciale, BKW applique la règle d'exception réservée aux courtiers arbitragistes de marchandises. Cette règle d'exception permet d'évaluer les quotas d'émission à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les variations de valeur à la date de clôture du bilan ainsi que les achats et ventes réalisés sont saisis dans le compte de pertes et profits pour leur montant net. Les produits dérivés sur quotas d'émission conclus dans l'intention de réaliser une marge commerciale sont traités de la même façon que les produits dérivés relevant du négoce d'énergie (cf. note 4.3.1).

#### 4.7 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les participations, les titres, les prêts et les placements à terme. Sont également comptabilisés dans les immobilisations financières les créances envers les fonds d'Etat et les excédents liés aux plans de prévoyance, dans la mesure où ils n'entrent pas dans le champ d'application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 7.

Les titres cotés en Bourse appartenant à un portefeuille d'instruments financiers, faisant l'objet d'une gestion commune et pouvant être acquis ou cédés de manière régulière sont affectés à la catégorie «Juste valeur avec incidence sur le compte

de pertes et profits» et comptabilisés dans l'actif circulant. Les autres titres et participations sont classés dans la catégorie «Disponibles à la vente» et comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Les placements à terme et les prêts sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Les exploitants de centrales nucléaires sont légalement tenus d'alimenter chaque année les fonds d'Etat (Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et Fonds de gestion des déchets radioactifs provenant de centrales nucléaires). Conformément aux dispositions légales, ces fonds d'Etat remboursent ensuite aux exploitants les coûts résultant des travaux de démantèlement des centrales nucléaires et de l'élimination des déchets. Les paiements ainsi effectués étant considérés comme des remboursements, les versements sont portés à l'actif du bilan au titre de créances envers les fonds d'Etat. Pour l'évaluation de ces créances, on prend en compte le montant le plus faible entre le montant estimé de l'engagement (cf. note 4.15) et la juste valeur des parts détenues par l'entreprise dans la fortune nette des fonds. Les variations résultant des évaluations du fonds sont portées au compte de pertes et profits par l'intermédiaire du résultat financier.

#### 4.8 Créances et engagements résultant de ventes et de prestations/comptes de régularisation

Les créances sont comptabilisées au bilan sur la base de leur montant nominal, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires. Les ajustements de valeur sont effectués sur la base de l'appréciation des différentes créances, des échéances de créances contractuelles et des habitudes de paiement des débiteurs. Les créances ne sont décomptabilisées que lorsqu'il existe suffisamment d'indices laissant supposer que le paiement n'aura plus lieu. Les engagements résultant d'achats et de prestations ne donnent lieu à aucun paiement d'intérêts et sont comptabilisés au bilan sur la base de leur montant nominal. Les comptes de régularisation servant à la délimitation périodique des charges et des produits sont également inscrits au bilan sur la base de leur valeur nominale et répartis en comptes de régularisation financiers et autres comptes de régularisation. Les délimitations financières sont constituées par les prestations fournies ou acquises sur une base contractuelle qui n'ont pas encore été facturées à la date de clôture du bilan.

#### 4.9 Stocks

Les stocks sont constitués entre autres de matériel mis en réserve pour la construction du réseau et pour les activités du domaine des installations électriques. Ils sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, ou à leur valeur de cession nette si celle-ci est inférieure au coût d'acquisition ou de production. Les coûts d'acquisition ou de production des matériaux bruts et auxiliaires sont évalués sur la base d'une moyenne mobile pondérée. Les coûts affectés aux produits finis et semi-finis englobent tous les coûts qui sont directement imputables à ces produits ainsi qu'une part des frais généraux de fabrication. Les ajustements de valeur pour le matériel mis en réserve sont calculés sur la base d'une déduction pour obsolescence. Les intérêts sur fonds de tiers ne sont pas portés à l'actif. Les certificats conclus dans l'intention de réaliser une marge commerciale figurent également au sein des stocks. Ils sont évalués à leur juste valeur (cf. note 4.6).

#### 4.10 Mandats en cours

Les mandats de fabrication des différents clients sont inscrits au bilan selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux (percentage of completion). Cette méthode se base sur une estimation individuelle du degré d'avancement effectif des travaux ou sur une estimation des coûts (frais déjà engagés par rapport au coût total estimé du mandat). Le produit proportionnel à l'avancement des travaux ainsi calculé est inclus dans le chiffre d'affaires figurant au compte de pertes et profits. Le produit pris en compte comprend le montant initial du contrat ainsi que les éventuels changements intervenus par rapport aux travaux, droits à réparation et primes de performance fixés dans le contrat en question, pour autant que ces changements soient mesurables et facturables. Les mandats et groupes de mandats pour lesquels le résultat proportionnel ne peut être estimé de façon fiable sont portés à l'actif sur la base de leurs coûts. Les pertes attendues sont aussitôt inscrites intégralement au bilan. Après prise en compte des paiements partiels déjà effectués par les clients, les travaux en cours sont inscrits au bilan parmi les créances, en tant que montant net résultant de mandats de fabrication, ou parmi les autres engagements à court terme, en tant qu'acomptes clients.

#### 4.11 Liquidités

Les liquidités sont évaluées à leur juste valeur. Elles englobent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et les placements à court terme, d'une durée totale n'excédant pas trois mois, auprès d'établissements financiers. Cette définition des liquidités s'applique aussi aux flux de trésorerie.

#### 4.12 Actifs financiers à long terme ou groupes destinés à être cédés et activités abandonnées

Une activité abandonnée (discontinued operation) est une composante dont l'entreprise s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte. Le classement comme activité abandonnée a lieu au moment de la vente des activités ou au moment où les critères du classement «détenu en vue de la vente» sont remplis. Les critères sont pour l'essentiel remplis lorsque la vente est fortement probable et que l'actif financier à long terme ou le groupe destiné à être cédé peut être vendu immédiatement. Les actifs financiers à long terme (non-current assets) ou les groupes destinés à être cédés (disposal groups) font l'objet d'une présentation distincte dans l'actif circulant et les engagements à court terme. Ils sont évalués sur la base du montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur, moins les coûts de la vente, tandis que les éventuelles dépréciations résultant de la première classification sont inscrites au compte de pertes et profits. Les actifs financiers et les groupes destinés à être cédés ne sont plus amortis. Les actifs et les passifs d'une activité abandonnée sont en principe considérés comme des groupes destinés à être cédés.

Les activités abandonnées classées comme détenues en vue de la vente ou vendues doivent être présentées dans un compte de pertes et profits distinct. Dans le compte de pertes et profits consolidé, les composantes des activités abandonnées sont regroupées, à la fois pour l'année sous revue et pour la période de comparaison, en tant que bénéfice net des activités abandonnées. Les commentaires des postes du compte de pertes et profits figurant en annexe comportent seulement les activités poursuivies. Les flux de trésorerie consolidés montrent les flux du groupe dans son ensemble, y compris ceux des activités abandonnées.

#### 4.13 Dépréciation (impairment) d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels

A chaque date de clôture du bilan, un contrôle est effectué pour vérifier l'existence de signes de dévalorisation d'actifs ou de revalorisation d'un actif ayant fait l'objet d'ajustements de valeur lors des exercices précédents. Si de tels indices sont constatés, la valeur réalisable des actifs concernés est déterminée. Les actifs dont la durée d'utilisation est indéterminée font systématiquement l'objet d'une vérification: si la valeur comptable est supérieure à la valeur réalisable, la valeur de l'actif est réajustée par l'intermédiaire du compte de pertes et profits. La valeur réalisable est donnée par la plus élevée des valeurs suivantes: le prix de vente net ou la valeur d'utilisation (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés). La valeur réalisable de chaque actif est en principe calculée séparément. Lorsque cela n'est pas possible, on détermine la valeur réalisable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif en question. Si la charge de dépréciation estimée est supérieure à la valeur comptable de l'actif, l'engagement n'est comptabilisé que s'il remplit les conditions pour former une provision ou un autre engagement. La charge de dépréciation d'un actif enregistrée lors des précédents exercices (à l'exception des dépréciations de goodwill) est contre-passée lorsque le contrôle de la valeur réalisable permet de constater l'absence de dépréciation ou une dépréciation limitée. Pour les actifs soumis à amortissement, la contre-passation ne peut pas ramener la valeur d'un actif à un montant excédant la valeur résiduelle qu'il présenterait si sa valeur d'acquisition avait été amortie selon un plan d'amortissement. Les contre-passations sont également inscrites au compte de pertes et profits.

Les contrats de partenariat existants stipulent que les entreprises partenaires doivent facturer l'énergie qu'elles produisent pour leurs actionnaires aux coûts de production, indépendamment des prix actuels du marché. Compte tenu de cette obligation contractuelle, les surévaluations d'installations de production de sociétés partenaires doivent être portées à la rubrique des contrats défavorables d'acquisition d'énergie. En outre, du fait de l'obligation faite aux actionnaires de reprendre l'énergie aux coûts de production, la valeur effective des participations dans les entreprises partenaires évaluées par mise en équivalence est considérée comme établie.

#### 4.14 Droits d'utilisation cédés

Les droits d'utilisation cédés sont comptabilisés dans les autres engagements à long terme. Ils recouvrent les contributions versées par des tiers au titre de droits de transit pour les installations de transport, les droits d'utilisation des installations ainsi que les contributions aux frais de réseau (contributions au raccordement). L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale des entrées de trésorerie, déduction faite des dissolutions portées au compte de pertes et profits. L'engagement est amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation de l'installation, celle-ci ne pouvant excéder la durée du contrat relatif au droit cédé.

#### 4.15 Provisions

Les provisions tiennent compte de tous les engagements identifiables à la date de clôture du bilan en rapport avec les événements et transactions passés dont la réalisation entraînera vraisemblablement une perte de ressources présentant un avantage économique, et dont le montant n'est certes pas connu de manière exacte mais peut être estimé de façon fiable. Lorsque la sortie de trésorerie est improbable ou que son montant ne peut être déterminé, elle est présentée sous les engagements conditionnels. Lorsque son montant est fortement dépendant de l'évolution d'un taux d'intérêt, c'est la valeur actuelle qui est retenue comme montant à provisionner.

En sa qualité d'exploitante de la centrale nucléaire de Mühlberg, BKW est légalement tenue de démanteler cette centrale après sa phase d'exploitation et d'en éliminer les déchets nucléaires. Les coûts qui en résultent sont réévalués périodiquement. La valeur actuelle des frais estimés du démantèlement et de l'élimination des déchets est affectée aux provisions et capitalisée annuellement. Le montant correspondant est porté à l'actif avec les coûts d'acquisition ou de production de la centrale et amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation. Au moment de la mise en service de la centrale, les coûts liés à la mise en service ont été portés à l'actif et les provisions correspondantes constituées. Chaque année, les frais de démantèlement et d'élimination générés en sus par l'exploitation de la centrale sont par ailleurs portés à l'actif de façon linéaire sur la base de la durée d'exploitation et amortis sur la durée d'utilisation moyenne des éléments de combustible; enfin, les provisions correspondantes sont formées. Le calcul des provisions se fonde sur les hypothèses principales suivantes:

- › durée d'exploitation de 50 ans;
- › taux de renchérissement moyen de 3%;
- › taux d'intérêt de 5%.

#### 4.16 Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice englobent les impôts en cours et les impôts différés, estimés sur la base des bénéfices réalisés. Les impôts sur le bénéfice en cours sont calculés conformément aux prescriptions fiscales locales. Les impôts différés permettent de prendre en compte, selon la méthode du report variable (liability method), les répercussions en matière d'impôts sur le bénéfice des différences d'évaluation des actifs et des passifs d'après les règles internes au groupe et d'après les règles fiscales locales. Ils sont évalués sur la base des taux d'imposition effectifs ou sur la base des taux d'imposition attendus au moment de la compensation de ces différences.

Les impôts différés passifs sont toujours inscrits au bilan. Les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que lorsqu'il apparaît probable qu'ils apporteront un avantage, eu égard aux bénéfices futurs attendus.

Les variations enregistrées au niveau des impôts différés sont saisies dans le compte de pertes et profits, à moins que la différence temporaire ne soit imputable à une comptabilisation sans incidence sur ce dernier. Dans ce cas, l'impôt différé est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

#### 4.17 Leasing

Le traitement comptable des contrats de leasing distingue le leasing opérationnel et le leasing financier.

On parle de leasing financier lorsque, pour l'essentiel, tous les risques et opportunités d'un actif liés à la propriété sont transférés du bailleur au preneur de leasing. Les actifs détenus par BKW en sa qualité de preneur de leasing dans le cadre d'un leasing financier sont, la première fois, inscrits au bilan comme immobilisations corporelles à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des futures redevances minimales de leasing. Ils sont amortis sur la durée d'utilisation économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. Les taux de leasing sont répartis en charges d'intérêts et en montant amortissable selon la méthode de calcul des annuités. Les engagements résultant du leasing financier sont présentés au bilan sous les engagements financiers à court et à long termes.

Les autres contrats de leasing sont qualifiés de leasing opérationnel et ne sont pas inscrits au bilan. Les redevances de leasing sont comptabilisées dans les charges d'exploitation de manière linéaire sur la durée du contrat.

#### 4.18 Prévoyance en faveur du personnel

Divers systèmes de prévoyance en faveur du personnel existent au sein de BKW, en fonction des prescriptions légales. La grande majorité du personnel est affiliée à la Caisse de pension FMB, une institution de prévoyance juridiquement indépendante, répondant aux critères d'un plan à primauté des prestations au sens de la norme IAS 19.

Les engagements et l'excédent de prévoyance découlant des plans à primauté des prestations sont calculés chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode du coût unitaire projeté (projected unit method). Celle-ci se base sur les années de service cumulées par les collaborateurs jusqu'à la date d'évaluation et sur une estimation de l'évolution future des salaires. Durant les périodes qui séparent les calculs, les droits acquis par les collaborateurs sont actualisés sur la base de paramètres définis à l'avance. Les excédents de prévoyance sont portés à l'actif lorsque l'excédent de couverture d'un plan de prévoyance entraîne un avantage économique. Le calcul de cet avantage économique résultant des futures réductions de cotisations est effectué conformément aux directives de la norme IFRIC 14. Les charges de prévoyance annuelles, qui dépendent du volume de travail fourni pour la période sous revue, sont portées au compte de pertes et profits dans les charges de personnel. S'ils dépassent 10% du montant le plus élevé entre les actifs de prévoyance et les engagements de prévoyance, les bénéfices et pertes actuariels résultant des calculs périodiques sont portés au compte de pertes et profits de façon linéaire sur la durée moyenne de service restante.

Pour les plans à primauté des cotisations, les contributions à verser sont saisies dans le compte de pertes et profits pour chaque période concernée.

#### 4.19 Rémunérations en actions

Les collaborateurs de BKW ont la possibilité de participer au capital-actions de BKW SA à des conditions préférentielles. Le plan de participation prévoit, pendant une durée non déterminée, de mettre tous les ans un certain nombre d'actions nominatives à la disposition du personnel exerçant une activité à

titre principal au sein de BKW. Ces actions sont proposées à un prix préférentiel, redéfini chaque année, et incluent une période de blocage. Leur attribution au personnel n'est assortie d'aucune autre condition. Il n'y a donc pas de période d'acquisition des droits (vesting period), et la rémunération est saisie à la date d'attribution (grant date). La juste valeur des actions est calculée sur la base de leur cours en Bourse. La différence entre la juste valeur et le prix préférentiel payé par les collaborateurs est comptabilisée dans les charges de personnel au moment de l'attribution des actions. Les actions octroyées sont retirées du portefeuille d'actions propres.

#### **4.20 Informations sur les segments**

La détermination des segments à présenter et de leurs résultats se fonde sur la structure interne de l'organisation et du reporting interne utilisé par le management pour la gestion opérationnelle (management approach). BKW est organisée en secteurs d'activité, qui accomplissent de manière autonome les tâches d'un domaine déterminé de l'activité globale de BKW et assument la responsabilité opérationnelle de leurs résultats. L'organe décisionnel portant la responsabilité globale, à savoir la direction du groupe, alloue les ressources et mesure les résultats sur la base du résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT).

Les principes de comptabilisation et d'évaluation qui s'appliquent à la présentation des informations sur les segments sont les mêmes que pour la présentation des chiffres consolidés à l'échelle du groupe. Les prix des transactions internes au groupe sont basés sur les prix du marché au moment de la conclusion de la transaction.

## 5 Incertitudes de l'évaluation

L'établissement de comptes consolidés conformes aux normes en vigueur en matière de présentation des comptes nécessite de procéder à des estimations et d'émettre des hypothèses qui influent sur les chiffres inscrits au bilan, au niveau des actifs, des engagements et des engagements conditionnels à la date de clôture du bilan, ainsi que sur la présentation des produits et des charges de la période sous revue dans le compte de pertes et profits. Ces estimations et hypothèses se fondent sur l'expérience acquise par le passé et sur l'évaluation la plus précise possible des développements à venir. Les résultats effectivement enregistrés peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont constamment réexaminées et les modifications éventuelles sont inscrites au compte de pertes et profits de l'exercice au cours duquel elles sont constatées.

### 5.1 Projets (installations en construction, participations dans les sociétés évaluées par mise en équivalence)

BKW investit dans divers projets visant la création de capacités de production et de réseau ou l'augmentation de capacités existantes. Ces projets sont à des stades de réalisation différents. Plus le stade est précoce, plus il est difficile de se prononcer sur la réalisation d'un projet. La réalisation des projets, puis l'exploitation rapportant des bénéfices, sont tributaires de plusieurs facteurs tels que le cadre légal, l'obtention des autorisations nécessaires et l'évolution des marchés. Les coûts engendrés par le lancement des projets et les études préalables ne sont portés à l'actif que lorsque les coûts des projets sont concrets et peuvent être directement affectés (c.-à-d. à partir de la phase conceptuelle). Dès que la réalisation des projets n'est plus considérée comme probable, les coûts sont décomptés avec incidence sur le compte de pertes et profits. Il est par conséquent possible que la valeur des installations en construction inscrite à la date de clôture du bilan ainsi que la valeur des sociétés de projet dans lesquelles BKW détient une participation et qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence diffèrent des valeurs réalisables futures.

### 5.2 Goodwill

Le goodwill généré à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est contrôlé une fois par an afin de déterminer une éventuelle perte de valeur, ou plus souvent si des événements ou un changement de contexte laissent supposer la possibilité

d'une dépréciation. A l'occasion de ce contrôle de la dépréciation (impairment test), la valeur réalisable est attribuée à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie.

La valeur réalisable d'une unité génératrice de trésorerie est donnée par le plus élevé des deux montants suivants: la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et la valeur d'usage. La détermination de la valeur d'usage se fonde sur différentes hypothèses intégrant les prévisions d'évolution à moyen et à long termes relatives par exemple aux flux de paiement ou aux taux de croissance. Le taux d'actualisation utilisé se fonde quant à lui sur les coûts moyens pondérés du capital de BKW, compte tenu des adaptations nécessaires en fonction du profil de risque spécifique de l'unité génératrice de trésorerie.

Le contrôle de la valeur effective du goodwill se fait à l'échelon des segments constitués par les secteurs d'activité assumant la responsabilité opérationnelle de leurs résultats et autour desquels s'articule la structure interne de l'organisation et du reporting. Ce sont par conséquent ces segments qui sont définis comme unités génératrices de trésorerie déterminantes pour l'évaluation de la valeur effective du goodwill inscrit au bilan.

### 5.3 Centrale nucléaire de Mühleberg

L'évaluation des provisions pour l'élimination des déchets nucléaires et la valeur effective des immobilisations corporelles inscrites au bilan (centrale et barres de combustibles nucléaires, y compris valeur actuelle de la gestion des déchets nucléaires) revêtent une importance primordiale pour l'appréciation du bilan et du compte de pertes et profits de BKW. Les entreprises de la branche procèdent ensemble à des calculs détaillés des coûts liés à la désaffectation des centrales et à la gestion des déchets nucléaires. En vertu de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion des déchets radioactifs pour les installations nucléaires, ces calculs sont actualisés tous les cinq ans. Les résultats obtenus sont examinés par la Confédération. Une nouvelle estimation des coûts a été réalisée en 2011, et confirmée le 5 novembre 2012 par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). Avec la décision du Tribunal administratif du 1<sup>er</sup> mars 2012, la limitation de la durée d'exploitation fixée à fin 2012 a été supprimée et reportée au 28 juin 2013 sur la base de considérations liées à la technique de sécurité. Ce jugement a été contesté auprès du Tribunal fédéral et la décision finale reste pendante. En juillet 2012,

BKW a déposé auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) un concept de maintenance globale et une demande de prolongation de la durée d'exploitation. A l'image des autres exploitants de centrales nucléaires suisses, BKW se fonde, tant pour les estimations de coûts que pour l'inscription au bilan, sur une durée d'utilisation des installations de 50 ans. BKW évalue elle-même les engagements spécifiques à sa centrale.

Toute inexactitude survenant dans le calcul des coûts, tout changement intervenant dans la législation en matière d'élimination des déchets nucléaires, de même qu'une mise hors service anticipée de la centrale avant 2022, peut avoir un impact notable sur le patrimoine et les résultats du groupe. Si la centrale nucléaire de Mühleberg devait ne plus être exploitée à partir de l'été 2013, il sera nécessaire d'une part d'amortir les valeurs de la centrale inscrites au bilan au moment de l'arrêt et d'augmenter d'autre part les provisions pour l'élimination des déchets nucléaires. Pour la centrale nucléaire de Mühleberg, des immobilisations corporelles d'une valeur comptable d'env. 350 millions de CHF sont inscrites au bilan à la date de clôture du bilan du 31 décembre de 2012. Dans le cas d'une mise hors service de l'installation en 2013 et sur la base de l'estimation des coûts 2011, BKW table sur une augmentation supplémentaire des provisions de près de 200 millions de CHF.

#### **5.4 Prévoyance en faveur du personnel**

Le calcul des engagements de prévoyance découlant des plans à primauté des prestations est effectué à partir d'hypothèses actuarielles qui peuvent diverger de la réalité et par là même influencer sur le patrimoine et les résultats de BKW.

#### **5.5 Comptabilisation du chiffre d'affaires**

Certaines ventes d'énergie, notamment auprès des clients particuliers, ne sont décomptées et facturées que de façon semestrielle, à la fin mars et à la fin septembre, sur la base du relevé des compteurs. Les ventes d'énergie réalisées mais non facturées à la date de clôture du bilan, le 31 décembre, font donc l'objet d'une délimitation. Le calcul de cette délimitation se fonde sur un modèle de simulation, qui prend en compte l'historique de la consommation du client ainsi que les prix actuels des produits. Le montant total des quantités fournies peut être estimé assez précisément sur la base des volumes connus d'injections et de prélèvements. La délimitation ainsi

déterminée peut différer des valeurs effectives qui auraient été constatées dans le cadre d'un relevé des compteurs et de la facturation correspondante.

#### **5.6 Provisions pour contrats d'acquisition d'énergie défavorables**

BKW possède des participations ne donnant pas de contrôle dans des sociétés qui détiennent des centrales et dont elle est tenue d'acheter l'énergie à son prix de production. Pour les obligations d'achat d'énergie à des prix de production dépassant les prix de vente attendus et réalisables, elle constitue des provisions. Les calculs sont effectués selon la méthode du cash-flow actualisé. Les montants des provisions sont essentiellement fonction des estimations et hypothèses émises concernant l'évolution future des prix de l'énergie, les prix de production des centrales et les taux d'actualisation. Par ailleurs, les calculs sont généralement réalisés sur de très longues périodes, correspondant le plus souvent à la durée de concession ou d'utilisation des centrales. Lesdites estimations et hypothèses peuvent ne pas se vérifier et différer largement des chiffres qui seront effectivement enregistrés.

#### **5.7 Procédures de l'EiCom**

Les tarifs que BKW facture à ses clients pour l'utilisation du réseau et pour la fourniture d'énergie sont en partie contrôlés par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). Actuellement, plusieurs décisions de diverses instances sont en attente dans le cadre de différentes procédures portant en particulier sur la détermination des coûts du capital et des coûts d'exploitation imputables. Selon BKW, ces décisions ne devraient pas influencer sur la situation financière, le patrimoine et les résultats exposés dans le présent rapport financier. Il est toutefois possible que des décisions de dernière instance aient une influence sur les résultats à venir de BKW.

## 6 Regroupements d'entreprises

en millions de CHF	2012	2011
Immobilisations corporelles	18,8	445,0
Actifs incorporels	2,3	90,2
Impôts différés actifs	0,4	0,0
Autre actif circulant	11,6	26,7
Liquidités	6,8	4,6
Impôts différés passifs	-1,3	-85,3
Autres engagements à long terme	-13,9	-186,7
Engagements à court terme	-9,4	-25,1
<b>Juste valeur des actifs nets</b>	<b>15,3</b>	<b>269,4</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	-1,8	0,0
Juste valeur des participations existantes	-6,9	-67,9
Goodwill	7,5	0,4
<b>Prix d'achat</b>	<b>14,1</b>	<b>201,9</b>
Créances résultant des variations du prix d'acquisition	0,0	5,2
Paiements différés du prix d'acquisition	-6,1	0,0
Décompte avec la créance résultant de la cession des participations à Fortore Wind S.r.l.	0,0	-32,7
Liquidités acquises	-6,8	-4,6
<b>Sorties de trésorerie</b>	<b>1,2</b>	<b>169,8</b>

### Regroupements d'entreprises en 2012

En 2012, BKW a réalisé plusieurs petites acquisitions d'entreprises et autres prises de contrôle, dont les chiffres sont présentés sous une forme cumulée en raison de leur modeste taille. Dans le cadre d'une transaction, le transfert des parts s'effectue en deux tranches. La deuxième tranche, non encore transférée, est soumise à une convention de put and call. Cette option sera vraisemblablement exercée. Dans ce cadre, le montant du paiement différé du prix d'acquisition dépend des résultats à venir de l'entreprise acquise et peut donc varier du prix d'achat prévu au moment de l'acquisition.

La juste valeur des créances des entreprises concernées s'élève à 10,7 millions de CHF. Il s'agit pour l'essentiel de créances résultant de ventes et de prestations, dont le risque de non-recouvrement est jugé extrêmement faible. C'est la raison pour laquelle il n'y a eu aucune correction de valeur sur les créances.

Si ces acquisitions et prises de contrôle avaient eu lieu dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, BKW aurait clôturé l'exercice sous revue avec une prestation globale supérieure de 17,8 millions de CHF, et un bénéfice net supérieur de 0,3 million de CHF. Entre leur intégration globale et la clôture des comptes 2012, les différentes entreprises acquises ont généré une prestation globale cumulée de 11,5 millions de CHF et un bénéfice net total de 0,6 million de CHF. Les participations ne donnant pas le contrôle ont été inscrites à la valeur comptable de la quote-part des fonds propres.

### Regroupements d'entreprises en 2011

Durant l'exercice précédent, BKW avait procédé aux regroupements d'entreprises suivants:

Dans la région des Pouilles, en Italie, BKW a fait l'acquisition le 26 mai 2011 de plusieurs parcs éoliens appartenant à Fortore Energia S.p.A. Du fait de sa participation minoritaire dans Fortore Wind S.r.l., elle était déjà avant cela présente au capital de cinq de ces parcs. Dans le cadre de la restructuration des parcs éoliens en unités juridiques, préalablement à l'acquisition, BKW a cédé sa participation dans Fortore Wind S.r.l. en échange de l'acquisition intégrale de six parcs éoliens. Le prix d'achat s'est élevé à 184,5 millions de CHF. Les actifs nets acquis présentaient au moment de la transaction une valeur de 184,1 millions de CHF. Le goodwill inscrit au bilan s'est donc accru avec cette opération de 0,4 million de CHF.

Toujours en Italie, mais dans le Val d'Aoste cette fois, BKW a fait l'acquisition le 19 décembre 2011 de la société Idroelettrica Val d'Aosta S.r.l. appartenant au groupe italien Sorgenia. Cette société, dont la raison sociale a depuis été changée en BKW Hydro Valle D'Aosta S.r.l., exploite cinq petites centrales au fil de l'eau affichant une puissance installée totale de près de 8 MW. Le prix d'achat s'est élevé à 36,2 millions de CHF. Les actifs nets acquis présentaient eux aussi au moment de la transaction une valeur de 36,2 millions de CHF. L'opération n'a donc généré aucun goodwill.

En Allemagne, BKW a fait l'acquisition le 27 décembre 2011 de deux parcs éoliens, tous deux raccordés au réseau depuis les années 2004/2005. Le parc éolien de Bippen, situé dans le Land de Basse-Saxe, affiche une puissance installée de 27,6 MW. Le parc éolien de Holleben, situé à Teutschenthal dans le Land de Saxe-Anhalt, présente quant à lui une puissance installée de 25,5 MW. Le prix d'achat global des deux parcs éoliens s'est élevé à 49,1 millions de CHF. Les actifs nets acquis présentaient eux aussi au moment des transactions une valeur globale de 49,1 millions de CHF. Les deux opérations n'ont donc généré aucun goodwill.

Si toutes ces acquisitions avaient eu lieu dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le groupe aurait clôturé l'exercice 2011 avec une prestation globale supérieure de 41,2 millions de CHF, et des pertes nettes inférieures de 5,6 millions de CHF. Entre leur intégration globale et la clôture des comptes 2011, les différentes entreprises acquises ont généré une prestation globale cumulée de 10,4 millions de CHF et des pertes nettes cumulées de 9,1 millions de CHF.

Les transactions ont fait l'objet d'une présentation détaillée dans le rapport financier 2011, mais les valeurs indiquées étaient provisoires puisque les allocations des prix d'achat n'étaient pas achevées – ce qui est chose faite aujourd'hui. Les allocations définitives des prix d'achat ne présentent aucun écart de valeur avec le rapport financier 2011.

## 7 Activités abandonnées et actifs détenues en vue de la vente

### Vente du réseau de transport

La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008, exige que le réseau de transport suisse soit transféré à la société nationale du réseau de transport, Swissgrid SA. Le transfert des actifs et des engagements concentrés au sein de la société juridiquement indépendante BKW Übertragungsnetz AG a eu lieu le 3 janvier 2013; ces actifs et ces engagements ont donc été présentés comme étant destinés à la vente conformément à la norme IFRS 5.

Le transfert aura lieu à un prix déterminé par les autorités fédérales. Le prix de vente du réseau de transport sera supérieur aux valeurs comptables IFRS. Les réseaux de transport sont rattachés au segment Réseaux.

En fin d'exercice, les valeurs comptables des actifs et engagements sortants se répartissaient comme suit:

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Actif immobilisé	267,3	238,0
Actif circulant	17,9	16,8
<b>Total actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>285,2</b>	<b>254,8</b>
› dont liquidités	0,0	0,0
Engagements à long terme	-49,7	-39,0
Engagements à court terme	-0,1	-1,8
<b>Total engagements détenus en vue de la vente</b>	<b>-49,8</b>	<b>-40,8</b>

Aucun produit ou charge inscrit dans les autres éléments du résultat global n'est lié à des actifs à long terme classés comme étant détenues en vue de la vente.

### Cession des activités de vente en Allemagne au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Durant l'exercice 2010, BKW a décidé de concentrer ses activités en Allemagne sur la production et le négoce d'électricité. La vente des sociétés BKW Energie GmbH et BKW Balance GmbH (qui étaient toutes deux rattachées au segment Energie International et commerce) a été conclue par contrat en 2010 et le transfert des parts de société a été réalisé au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cette vente a généré durant l'exercice 2011 un bénéfice net de 5,9 millions de CHF et une entrée de trésorerie liée à l'activité d'investissement de 18,3 millions de CHF.

## 8 Informations sur les segments

Les segments à présenter sont déterminés par la structure interne de l'organisation et du reporting. Ils sont donc constitués par les trois secteurs d'activité autour desquels s'articule cette structure et qui sont désignés comme étant des unités économiques agissant de manière autonome pour accomplir les tâches d'un secteur déterminé de l'activité globale de BKW et assumant la responsabilité opérationnelle des résultats dans leur domaine de compétence:

- › Le secteur d'activité Energie Suisse comprend la production d'électricité dans les centrales exploitées en propre ou conjointement avec des entreprises partenaires en Suisse, ainsi que la vente d'électricité aux clients finaux et aux partenaires distributeurs au niveau national.
- › Le secteur d'activité Energie International et commerce englobe la production d'électricité dans les centrales exploitées en propre ou conjointement avec des entreprises partenaires ainsi que la vente d'électricité en Italie, tout comme le négoce de courant, de gaz, de certificats, de charbon et de pétrole en Suisse et à l'étranger.
- › Le secteur d'activité Réseaux construit, exploite et entretient les réseaux de transport et de distribution appartenant au groupe, et assume pour des tiers la mise en place et l'entretien d'installations électriques, de réseaux électriques et de télécommunication ainsi que d'installations relevant des infrastructures destinées aux transports.

Aucun secteur d'activité opérationnel n'a été regroupé avec un autre pour constituer les segments à présenter. La direction du groupe contrôle les résultats des secteurs d'activité de façon séparée pour décider de la répartition des ressources et évaluer la capacité de rendement des unités. La conduite interne et l'évaluation de la capacité de rendement à long terme se fondent sur le résultat d'exploitation (EBIT).

La colonne «Autres» comprend les secteurs dirigés de manière centralisée par le groupe; il s'agit en premier lieu du Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et du Fonds de gestion des déchets radioactifs provenant de centrales nucléaires, du financement du groupe, des immeubles, des immobilisations financières et des impôts.

Pour l'exercice sous revue, le contrôle de la valeur effective des installations de production a fait ressortir la nécessité de constituer 68,7 millions de CHF de provisions pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables avec la centrale nucléaire de Fessenheim et la société Bielersee Kraftwerke AG BIK en ce qui concerne le secteur d'activité Energie Suisse. Dans le secteur Energie International et commerce, les provisions déjà inscrites au bilan en 2011 pour les contrats d'acquisition défavorables avec les installations de production fossile thermique ont été augmentées de 65,5 millions de CHF (Livorno Ferraris et Tamarete), resp. diminuées de 22,0 millions de CHF (Wilhelmshaven). Lors de l'exercice précédent, des provisions de 71,8 millions de CHF (Livorno Ferraris et Tamarete) et de 208,0 millions de CHF (Wilhelmshaven) avaient été constituées.

	Energie Suisse	Energie International et commerce	Réseaux	Autres	Consolidation	Total
2012 en millions de CHF						
Fourniture d'électricité Ventes Suisse	673,5					673,5
Rémunérations pour l'utilisation du réseau de distribution	380,2		14,6			394,8
Fourniture d'électricité Ventes à l'international		187,1				187,1
Fourniture d'électricité Commerce		965,0				965,0
Résultat du négoce d'énergie pour compte propre		15,1				15,1
Résultat de la couverture des variations du prix de l'énergie		6,0				6,0
Autres activités liées à l'énergie	21,0	170,2	68,4			259,6
Activités liées au gaz	3,8	59,2				63,0
Activités liées à la construction/à l'ingénierie et aux installations électriques	0,2		150,1			150,3
Variation de la valeur des mandats en cours	3,2		-1,4			1,8
<b>Chiffre d'affaires net avec des clients tiers</b>	<b>1 081,9</b>	<b>1 402,6</b>	<b>231,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>2 716,2</b>
Chiffre d'affaires net avec d'autres segments	997,8	785,8	408,9	46,4	-2 238,9	0,0
Prestations propres activées	4,9	1,0	39,7	0,1	2,7	48,4
Autres produits d'exploitation	83,3	14,0	20,4	110,9	-132,8	95,8
<b>Prestation globale</b>	<b>2 167,9</b>	<b>2 203,4</b>	<b>700,7</b>	<b>157,4</b>	<b>-2 369,0</b>	<b>2 860,4</b>
Approvisionnement en électricité auprès de tiers	-135,0	-923,0				-1 058,0
Approv. en électricité auprès de sociétés évaluées par mise en équivalence	-304,7	-25,7				-330,4
Autres charges d'approv. en énergie	-12,3	-134,8	-53,2			-200,3
Approvisionnement en gaz	-3,3	-61,5				-64,8
<b>Approv. en énergie auprès de tiers et de sociétés évaluées par mise en équivalence</b>	<b>-455,3</b>	<b>-1 145,0</b>	<b>-53,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-1 653,5</b>
Approv. en énergie auprès d'autres segments	-1 166,2	-974,4	-21,3		2 161,9	0,0
Charges d'exploitation hors approvisionnement en énergie	-337,1	-112,0	-414,0	-139,8	206,7	-796,2
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-1 958,6</b>	<b>-2 231,4</b>	<b>-488,5</b>	<b>-139,8</b>	<b>2 368,6</b>	<b>-2 449,7</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>						
<b>avant amortissements et dépréciations</b>	<b>209,3</b>	<b>-28,0</b>	<b>212,2</b>	<b>17,6</b>	<b>-0,4</b>	<b>410,7</b>
Amortissements et dépréciations	-79,8	-25,4	-73,6	-10,9	0,4	-189,3
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>129,5</b>	<b>-53,4</b>	<b>138,6</b>	<b>6,7</b>	<b>-0,0</b>	<b>221,4</b>
Résultat financier						-49,1
Résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence						-5,8
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice</b>						<b>166,5</b>
Entrées Immobilisations corporelles, actifs incorporels et fonds d'Etat	45,3	56,0	139,2	46,0	-0,3	286,2
Entrées Sociétés évaluées par mise en équivalence	2,2	58,0				60,2
Participations dans les sociétés évaluées par mise en équivalence au 31.12.2012	477,7	564,5	7,9			1 050,1
Total actif au 31.12.2012	3 387,3	2 302,1	1 949,7	6 073,8	-6 259,2	7 453,7

	Energie Suisse	Energie International et commerce	Réseaux	Autres	Consolidation	Total
2011 en millions de CHF						
Fourniture d'électricité Ventes Suisse	752,6					752,6
Rémunérations pour l'utilisation du réseau de distribution	399,4		10,4			409,8
Fourniture d'électricité Ventes à l'international		213,6				213,6
Fourniture d'électricité Commerce		865,3				865,3
Résultat du négoce d'énergie pour compte propre		20,0				20,0
Résultat de la couverture des variations du prix de l'énergie		-41,2				-41,2
Autres activités liées à l'énergie	15,6	64,5	49,7			129,8
Activités liées au gaz	3,3	22,4				25,7
Activités liées à la construction/à l'ingénierie et aux installations électriques			118,9			118,9
Variation de la valeur des mandats en cours	4,6		3,9			8,5
<b>Chiffre d'affaires net avec des clients tiers</b>	<b>1 175,5</b>	<b>1 144,6</b>	<b>182,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>2 503,0</b>
Chiffre d'affaires net avec d'autres segments	998,6	918,5	436,9	43,8	-2 397,8	0,0
Prestations propres activées	3,0	0,9	39,5	0,0	2,8	46,2
Autres produits d'exploitation	85,7	8,1	26,2	117,3	-153,7	83,6
<b>Prestation globale</b>	<b>2 262,8</b>	<b>2 072,1</b>	<b>685,5</b>	<b>161,1</b>	<b>-2 548,7</b>	<b>2 632,8</b>
Approvisionnement en électricité auprès de tiers	-57,6	-1 192,5				-1 250,1
Approv. en électricité auprès de sociétés évaluées par mise en équivalence	-276,4	-25,4				-301,8
Autres charges d'approv. en énergie	-16,6	-54,4	-57,3			-128,3
Approvisionnement en gaz	-2,8	-21,3				-24,1
<b>Approv. en énergie auprès de tiers et de sociétés évaluées par mise en équivalence</b>	<b>-353,4</b>	<b>-1 293,6</b>	<b>-57,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-1 704,3</b>
Approv. en énergie auprès d'autres segments	-1 336,7	-957,9	-22,6		2 317,2	0,0
Charges d'exploitation hors approvisionnement en énergie	-365,6	-97,4	-402,5	-155,4	230,5	-790,4
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-2 055,7</b>	<b>-2 348,9</b>	<b>-482,4</b>	<b>-155,4</b>	<b>2 547,7</b>	<b>-2 494,7</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>						
<b>avant amortissements et dépréciations</b>	<b>207,1</b>	<b>-276,8</b>	<b>203,1</b>	<b>5,7</b>	<b>-1,0</b>	<b>138,1</b>
Amortissements et dépréciations	-46,9	-47,5	-82,7	-14,0	0,7	-190,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>160,2</b>	<b>-324,3</b>	<b>120,4</b>	<b>-8,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>-52,3</b>
Résultat financier						-88,3
Résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence						-26,7
<b>Résultat avant impôts sur le bénéfice</b>						<b>-167,3</b>
Entrées Immobilisations corporelles, actifs incorporels et fonds d'Etat	286,4	56,8	172,3	9,8	-1,0	524,3
Entrées Sociétés évaluées par mise en équivalence	0,7	76,4	0,1			77,2
Participations dans les sociétés évaluées par mise en équivalence au 31.12.2011	471,4	558,1	5,9			1 035,4
Total actif au 31.12.2011	3 326,1	2 088,4	1 724,7	4 748,0	-4 804,3	7 082,9

## Informations par pays

La répartition par pays du chiffre d'affaires net réalisé avec les clients externes est basée sur le lieu de livraison des différents produits concernés. Les actifs à long terme englobent les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et les participations dans les sociétés évaluées par mise en équivalence.

en millions de CHF	Suisse		Allemagne		Italie		Autres pays étrangers		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Chiffre d'affaires net avec des clients externes	1 575,3	1 467,2	510,3	401,1	548,2	540,3	82,4	94,4	2 716,2	2 503,0
Actifs à long terme	2 833,4	2 817,4	614,0	595,3	692,8	701,1			4 140,2	4 113,8

## Informations sur les principaux clients

Il n'y a pas de transactions réalisées avec un seul client externe dont les produits atteignent 10% ou plus du chiffre d'affaires net.

**9 Charges de personnel**

en millions de CHF	2012	2011
Salaires et traitements	289,2	279,2
Prestations sociales et autres charges de personnel	67,6	68,6
Variation des excédents liés aux plans de prévoyance	0,5	1,4
<b>Total</b>	<b>357,3</b>	<b>349,2</b>
Effectifs à la date de clôture du bilan, équivalence en postes à plein temps	<b>31.12.2012</b>	31.12.2011
Collaborateurs	2 870	2 717
Apprentis	167	163
<b>Total</b>	<b>3 037</b>	<b>2 880</b>

**10 Autres charges d'exploitation**

en millions de CHF	2012	2011
Droits, taxes et autres impôts	87,4	75,2
Autres charges d'exploitation	148,8	153,1
<b>Total</b>	<b>236,2</b>	<b>228,3</b>

**11 Amortissements et dépréciations**

en millions de CHF	2012	2011
Immobilisations corporelles	191,0	153,6
Actifs incorporels	-1,7	36,8
<b>Total</b>	<b>189,3</b>	<b>190,4</b>

**12 Résultat financier**

en millions de CHF	2012	2011
Produit des intérêts	8,8	8,9
Produit des dividendes	5,0	5,0
Ajustements de valeur sur fonds d'État	58,4	0,0
Plus-values sur la vente d'immobilisations financières	0,4	1,1
Plus-values sur la vente de parts dans des sociétés associées	0,2	0,3
Ajustements de valeur sur titres détenus à des fins de négoce	2,2	4,2
Autres produits financiers	0,9	0,3
<b>Produits financiers</b>	<b>75,9</b>	<b>19,8</b>
Charges d'intérêt	-35,1	-33,4
Charges d'emprunt activées	0,0	0,2
Intérêts des provisions	-80,9	-57,6
Ajustements de valeur sur fonds d'Etat	0,0	-1,1
Moins-values sur la vente d'immobilisations financières	-0,3	-0,4
Moins-values sur la vente de sociétés associées	-0,2	0,0
Ajustements de valeur sur titres détenus à des fins de négoce	-0,1	-0,1
Dépréciations des immobilisations financières	-0,4	-6,9
Autres charges financières	-4,8	-4,1
Changes	-3,2	-4,7
<b>Charges financières</b>	<b>-125,0</b>	<b>-108,1</b>

**13 Impôts sur le bénéfice**

en millions de CHF	2012	2011
Impôts courants sur le bénéfice	38,3	32,5
Impôts différés	-6,4	-127,7
<b>Total impôts sur le bénéfice</b>	<b>31,9</b>	<b>-95,2</b>

Détermination des impôts sur le bénéfice présentés dans les comptes en millions de CHF	2012	2011
Résultat avant impôts sur le bénéfice	166,5	-167,3
Impôts pour un taux d'imposition prévu de 15,6% (20,6% l'exercice précédent)	26,0	-34,5
Effets des changements de taux d'imposition	0,1	2,6
Déduction des participations et des produits non imposables	9,2	4,3
Utilisation/comptabilisation de pertes fiscales jusque-là non portées à l'actif	-0,3	-3,4
Charges non déductibles	7,9	1,3
Non inscription ou inscription partielle à l'actif de pertes fiscales	4,9	0,9
Impôts dus pour les exercices précédents	2,5	-2,5
Dépréciation des participations	-15,6	-63,2
Autres postes	-2,8	-0,7
<b>Total impôts sur le bénéfice</b>	<b>31,9</b>	<b>-95,2</b>
Taux d'imposition effectif	19,2%	56,9%

Variation des impôts différés actifs/passifs en millions de CHF	2012	2011
<b>Impôts différés passifs nets au 01.01</b>	<b>485,5</b>	<b>530,0</b>
Changement dans le périmètre de consolidation	0,9	85,3
Constitution/dissolution via le compte de pertes et profits	-6,4	-127,7
Ajustement de valeur des instruments financiers via les autres éléments du résultat global	-3,6	-13,0
Ajustement de valeur des couvertures de flux de trésorerie via les autres éléments du résultat global	0,6	-1,7
Changes	-0,5	-1,5
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	-12,3	14,1
<b>Impôts différés passifs nets au 31.12</b>	<b>464,2</b>	<b>485,5</b>

Impôts différés actifs et passifs selon l'origine de la différence temporaire en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Immobilisations corporelles	283,7	272,9
Immobilisations financières et participations	64,7	70,4
Actifs incorporels	29,6	26,7
Actif circulant	44,8	40,8
Provisions	66,5	111,1
Autres engagements à long terme	-26,2	-30,8
Engagements à court terme	2,0	-4,8
Reports de perte activés	-0,9	-0,8
<b>Impôts différés passifs nets</b>	<b>464,2</b>	<b>485,5</b>
Inscrits au bilan au titre de:		
› Impôts différés passifs	474,1	494,1
› Impôts différés actifs	-9,9	-8,6

Les impôts différés actifs résultent pour 8,9 millions de CHF (7,4 millions de CHF l'exercice précédent) de différences temporaires dans l'actif immobilisé, et pour 0,1 million de CHF (0,4 million de CHF l'exercice précédent) de différences temporaires dans les fonds de tiers. La variation des différences temporaires a entraîné une charge d'impôts différés avec incidence sur le compte de pertes et profits de 0,3 million de CHF (130,7 millions de CHF l'exercice précédent).

Le taux d'imposition prévu est un taux pondéré moyen recalculé chaque année (sur la base des résultats avant impôts des différentes sociétés du groupe et des taux d'imposition localement applicables). Sa baisse par rapport à l'exercice précédent tient au fait que certaines sociétés soumises à des taux d'imposition élevés ont enregistré des pertes.

Au 31 décembre 2012, les reports de pertes fiscales s'élevaient à 34,3 millions de CHF (10,0 millions de CHF l'exercice précédent). Il a été renoncé à une activation des impôts différés pour ces reports de pertes car une compensation avec les bénéfices imposables futurs à l'intérieur du délai fiscal autorisé paraît improbable. En moyenne, le taux d'imposition applicable aux reports de pertes s'élèverait à 17,3%. Ces reports arriveront à échéance dans les délais suivants:

Echéance des reports de pertes non activés en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Echéance dans un délai d'un an	0,0	0,1
Echéance dans un délai de deux à cinq ans	4,5	5,3
Echéance après cinq ans ou plus	2,3	2,7
Durée de validité illimitée	27,5	1,9
<b>Total</b>	<b>34,3</b>	<b>10,0</b>

A la date de clôture du bilan, il n'existait sur les participations aucune différence temporaire avec conséquences fiscales dont le renversement soit contrôlable et improbable dans un avenir prévisible et n'entraînant donc pas de comptabilisation d'impôts différés.

**14 Bénéfice par action**

	<b>2012</b>	2011
Nombre d'actions émises (moyenne pondérée)	52 693 487	52 784 784
./. Nombre d'actions détenues par le groupe (moyenne pondérée)	-5 126 313	-5 183 158
<b>Nombre d'actions en circulation (moyenne pondérée)</b>	<b>47 567 174</b>	<b>47 601 626</b>
Part des actionnaires BKW au bénéfice et aux pertes nets, en millions de CHF	132,5	-68,2
Bénéfice/pertes par action, en CHF	2,79	-1,43
Dividende par action, en CHF	1,20	1,00

Le bénéfice non dilué par action est déterminé sur la base du stock d'actions moyen pondéré. Il n'y a pas de motif de dilution du bénéfice par action.

Le dividende de 1,20 CHF par action pour l'exercice 2012 correspond à la proposition faite par le conseil d'administration à l'assemblée générale et doit encore être approuvé par celle-ci. Rapporté au nombre d'actions en circulation à la date de clôture du bilan, le montant total des dividendes s'élèverait à 57,1 millions de CHF.

**15 Changes**

Le rapport financier est établi en francs suisses (CHF). Les cours de change par rapport au franc suisse utilisés pour l'établissement des comptes du groupe sont les suivants:

	Cours de change au <b>31.12.2012</b>	Cours de change au 31.12.2011	Moyenne <b>2012</b>	Moyenne 2011
CHF/EUR	1,2090	1,2174	1,2054	1,2335

<b>16 Immobilisations corporelles</b>	Centrales	Installations de transport et de distribution	Bâtimens et terrains	Combustibles nucléaires	Autres immobilisations corporelles	Installations en construction	<b>Total</b>
en millions de CHF							
Valeurs brutes au 31.12.2010	1 641,8	2 530,2	248,9	611,8	311,4	275,4	5 619,5
Changement dans le périmètre de consolidation	439,0	3,1	0,2		2,7		445,0
Entrées	108,2	5,5	0,3	134,4	5,4	230,8	484,6
Sorties	-90,6	-8,1	-1,1		-11,4		-111,2
Reclassifications	62,0	76,7	2,8		22,5	-164,0	0,0
Transformation en actifs détenus en vue de la vente		-297,7				-102,6	-400,3
Changes	-8,9	-0,1			-0,1	-0,2	-9,3
<b>Valeurs brutes au 31.12.2011</b>	<b>2 151,5</b>	<b>2 309,6</b>	<b>251,1</b>	<b>746,2</b>	<b>330,5</b>	<b>239,4</b>	<b>6 028,3</b>
Changement dans le périmètre de consolidation	13,0		2,9		2,2		18,1
Entrées	28,0	3,1	0,1	5,8	4,6	166,8	208,4
Sorties	-13,9	-24,7	-0,7		-20,2	-0,1	-59,6
Reclassifications	96,5	110,7	4,0		14,8	-226,0	0,0
Transformation en actifs détenus en vue de la vente		-63,4				4,1	-59,3
Changes	-4,1					-0,5	-4,6
<b>Valeurs brutes au 31.12.2012</b>	<b>2 271,0</b>	<b>2 335,3</b>	<b>257,4</b>	<b>752,0</b>	<b>331,9</b>	<b>183,7</b>	<b>6 131,3</b>
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2010	1 174,9	1 367,1	97,1	512,7	188,5	7,4	3 347,7
Amortissements	39,7	62,8	5,9	17,3	27,2		152,9
Dépréciations						0,7	0,7
Sorties	-86,5	-7,1	-0,4		-11,0		-105,0
Transformation en actifs détenus en vue de la vente		-200,4					-200,4
Changes	-0,5					-0,1	-0,6
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011</b>	<b>1 127,6</b>	<b>1 222,4</b>	<b>102,6</b>	<b>530,0</b>	<b>204,7</b>	<b>8,0</b>	<b>3 195,3</b>
Changement dans le périmètre de consolidation					-0,4		-0,4
Amortissements	74,1	53,0	5,7	32,2	24,8	1,2	191,0
Sorties	-10,3	-10,9	-0,7		-17,7	-1,1	-40,7
Reclassifications			-0,3		0,3		0,0
Transformation en actifs détenus en vue de la vente		-20,1					-20,1
Changes	-0,2						-0,2
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012</b>	<b>1 191,2</b>	<b>1 244,4</b>	<b>107,3</b>	<b>562,2</b>	<b>211,7</b>	<b>8,1</b>	<b>3 324,9</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2011</b>	<b>1 023,9</b>	<b>1 087,2</b>	<b>148,5</b>	<b>216,2</b>	<b>125,8</b>	<b>231,4</b>	<b>2 833,0</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2012</b>	<b>1 079,8</b>	<b>1 090,9</b>	<b>150,1</b>	<b>189,8</b>	<b>120,2</b>	<b>175,6</b>	<b>2 806,4</b>

Au 31 décembre 2012, les valeurs d'assurance-incendie s'élevaient à 4 451,5 millions de CHF (4 476,6 millions de CHF l'exercice précédent). Aucune charge d'emprunt liée à des investissements n'a été portée à l'actif du bilan en 2012 (0,2 million de CHF l'exercice précédent). Au cours de l'exercice sous revue, des indemnités à hauteur de 1,9 million de CHF ont été comptabilisées via le compte de pertes et profits pour les immobilisations corporelles qui se sont dépréciées, ont été détruites ou ont été mises hors service (0,6 million de CHF l'exercice précédent).

Parmi les entrées liées aux centrales, 7,4 millions de CHF sont sans incidence sur les liquidités; ils concernent le démantèlement des centrales éoliennes. Lors de l'exercice précédent, 223,9 millions de CHF liés à l'augmentation des provisions pour la désaffectation et la gestion des déchets de la centrale nucléaire de Mühleberg avaient été sans incidence sur les liquidités. Parmi les entrées liées aux combustibles nucléaires, 4,9 millions de CHF (4,7 millions de CHF l'exercice précédent) correspondent à l'augmentation de provisions sans incidence sur les liquidités associée aux coûts supplémentaires annuels de gestion des déchets induits par l'exploitation de la centrale.

Les centrales comportent des actifs comptabilisés comme leasing financier; la valeur comptable nette de ces actifs est de 253,6 millions de CHF (264,4 millions de CHF l'exercice précédent). Des actifs sont mis en gage en garantie d'engagements financiers, à hauteur de 126,3 millions de CHF (120,9 millions de CHF l'exercice précédent).

## 17 Participations dans les sociétés évaluées par mise en équivalence

en millions de CHF	Joint-ventures	Sociétés associées	Total
Etat au 31.12.2010	384,3	743,6	1 127,9
Entrées	0,3	76,9	77,2
Changement de la méthode de consolidation	0,0	-100,6	-100,6
Sorties	0,0	-0,8	-0,8
Dividendes	-11,6	-15,4	-27,0
Résultat proportionnel	7,3	-0,6	6,7
Dépréciations	0,0	-33,4	-33,4
Changes	-0,1	-14,5	-14,6
<b>Etat au 31.12.2011</b>	<b>380,2</b>	<b>655,2</b>	<b>1 035,4</b>
Entrées	1,4	58,8	60,2
Changement de la méthode de consolidation	-1,4	-3,5	-4,9
Sorties	-4,7	-0,1	-4,8
Dividendes	-11,6	-14,6	-26,2
Résultat proportionnel	19,6	-15,7	3,9
Dépréciations	-1,6	-8,1	-9,7
Changes	0,0	-3,8	-3,8
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>381,9</b>	<b>668,2</b>	<b>1 050,1</b>

Les investissements dans les sociétés associées comprennent en particulier des apports de capitaux réalisés dans la participation de 33% à GDF SUEZ Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG, en Allemagne, à des fins de financement de la centrale en cours de construction.

Au cours de l'exercice précédent, suite au contrôle de valeur effective, la valeur comptable de certaines participations a été réduite de façon à correspondre à leur valeur réalisable. Les dépréciations de 9,7 millions de CHF (exercice précédent: 33,4 millions de CHF) ainsi effectuées ont été inscrites au compte de pertes et profits par le biais du résultat des sociétés évaluées par mise en équivalence et s'élèvent à 5,1 millions de CHF pour le segment Energie International et commerce (exercice précédent: 33,4 millions de CHF) et à 4,6 millions de CHF pour le segment Energie Suisse (exercice précédent: pas d'ajustement de valeur).

Valeurs clés des joint-ventures en millions de CHF	Valeurs brutes <b>31.12.2012</b>	Valeurs brutes 31.12.2011	Part <b>31.12.2012</b>	Part 31.12.2011
Actif immobilisé	9 537,2	9 261,0	1 640,2	1 610,9
Actif circulant	709,7	725,9	140,3	148,2
Fonds de tiers à long terme	7 628,8	7 373,9	1 263,2	1 234,2
Fonds de tiers à court terme	682,8	718,1	135,4	144,7
Capital propre	1 935,3	1 894,9	381,9	380,2
Produits	1 810,8	1 757,7	360,2	363,3
Charges	1 699,4	1 755,1	342,2	356,0
Bénéfices	111,4	2,6	18,0	7,3

La majeure partie des joint-ventures sont des entreprises partenaires. Les contrats de partenariat existants stipulent que les actionnaires des entreprises partenaires sont tenus de payer les frais annuels proportionnellement à leur participation (remboursement et intérêts des fonds de tiers inclus).

Valeurs clés des sociétés associées en millions de CHF	Valeurs brutes <b>31.12.2012</b>	Valeurs brutes 31.12.2011	Part <b>31.12.2012</b>	Part 31.12.2011
Actif immobilisé	2 313,7	2 163,8	734,2	684,7
Actif circulant	842,1	841,1	164,9	175,2
Fonds de tiers à long terme	450,1	214,4	102,3	65,9
Fonds de tiers à court terme	625,4	743,6	128,6	138,8
Capital propre	2 080,3	2 046,9	668,2	655,2
Produits	1 347,4	1 344,3	267,5	235,2
Charges	1 408,1	1 475,3	291,3	269,2
Pertes	-60,7	-131,0	-23,8	-34,0

<b>18 Immobilisations financières</b>	Immobilisations financières disponibles à la vente	Titres détenus à des fins de négoce	Prêts	Placements à terme	Créances envers les fonds d'Etat	Excédents liés aux plans de prévoyance	<b>Total</b>
en millions de CHF							
Etat au 31.12.2010	298,2	164,6	90,9	393,7	603,2	105,1	1 655,7
Entrées	0,1	31,9	10,2	55,4	0,8		98,4
Sorties	-0,1	-68,8	-24,9	-385,0			-478,8
Changes	-0,4		-1,1				-1,5
Ajustement de valeur via le compte de pertes et profits		5,0			-1,1	-1,4	2,5
Ajustement de valeur via les autres éléments du résultat global	-58,4						-58,4
Dépréciations	-0,4		-6,5				-6,9
<b>Etat au 31.12.2011</b>	<b>239,0</b>	<b>132,7</b>	<b>68,6</b>	<b>64,1</b>	<b>602,9</b>	<b>103,7</b>	<b>1 211,0</b>
Changement dans le périmètre de consolidation							
Entrées		22,3	20,4	90,0	40,3		173,0
Sorties	-4,2	-22,9	-2,5	-56,4			-86,0
Changes	-0,2		-0,3				-0,5
Ajustement de valeur via le compte de pertes et profits		2,1			58,4	-0,5	60,0
Ajustement de valeur via les autres éléments du résultat global	-28,3						-28,3
Dépréciations	-0,1		-0,3				-0,4
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>206,2</b>	<b>134,2</b>	<b>85,9</b>	<b>97,7</b>	<b>701,6</b>	<b>101,1</b>	<b>1 326,7</b>
dont :							
› Immobilisations financières à court terme		134,2	2,5	97,3			234,0
› Immobilisations financières à long terme	206,2		83,4	0,4	701,6	101,1	1 092,7
dont :							
› Actifs financiers selon IFRS 7	206,2	134,2	85,9	97,7			524,0
› Autres actifs					701,6	101,1	802,7

La durée résiduelle moyenne pondérée des placements à court terme s'élève à 4,4 mois (5,6 mois l'exercice précédent), et leur taux de rémunération moyen pondéré à 0,4% (0,4% l'exercice précédent).

Les immobilisations financières disponibles à la vente, les titres détenus à des fins de négoce et les parts dans les fonds d'Etat sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Les fonds d'Etat étant gérés par la Confédération, BKW n'a pas accès aux actifs gérés.

<b>19 Actifs incorporels</b>	Droits d'utilisation	Goodwill	Certificats	Autres	Total
en millions de CHF					
Valeurs brutes au 31.12.2010	115,5	177,5	43,1	21,5	357,6
Changement dans le périmètre de consolidation	90,2	0,4			90,6
Entrées résultant d'acquisitions	6,4		25,1	5,6	37,1
Entrées résultant de la production pour compte propre				1,4	1,4
Sorties	-9,5		-12,8	-0,3	-22,6
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	-34,5				-34,5
Changes	-1,6	-0,1	-0,5		-2,2
<b>Valeurs brutes au 31.12.2011</b>	<b>166,5</b>	<b>177,8</b>	<b>54,9</b>	<b>28,2</b>	<b>427,4</b>
Changement dans le périmètre de consolidation		7,5		1,3	8,8
Entrées résultant d'acquisitions	1,3		25,1	9,8	36,2
Entrées résultant de la production pour compte propre	1,3				1,3
Sorties			-8,3	-4,2	-12,5
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	-2,3				-2,3
Changes	-0,7	-0,2	-0,2		-1,1
<b>Valeurs brutes au 31.12.2012</b>	<b>166,1</b>	<b>185,1</b>	<b>71,5</b>	<b>35,1</b>	<b>457,8</b>
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2010	60,3	92,4	2,2	8,9	163,8
Amortissements	6,0			7,6	13,6
Dépréciations	4,6		18,6		23,2
Sorties	-6,9		-0,4	-0,3	-7,6
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	-10,6				-10,6
Changes	-0,4				-0,4
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2011</b>	<b>53,0</b>	<b>92,4</b>	<b>20,4</b>	<b>16,2</b>	<b>182,0</b>
Changement dans le périmètre de consolidation				-0,5	-0,5
Amortissements	0,9			4,6	5,5
Annulation de dépréciations			-7,2		-7,2
Sorties			-1,3	-4,2	-5,5
Transformation en actifs détenus en vue de la vente	-0,2				-0,2
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012</b>	<b>53,7</b>	<b>92,4</b>	<b>11,9</b>	<b>16,1</b>	<b>174,1</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2011</b>	<b>113,5</b>	<b>85,4</b>	<b>34,5</b>	<b>12,0</b>	<b>245,4</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2012</b>	<b>112,4</b>	<b>92,7</b>	<b>59,6</b>	<b>19,0</b>	<b>283,7</b>

En 2011, suite à la modification des estimations relatives à l'évolution du marché, un droit de prélèvement d'énergie lié à la centrale de Wilhelmshaven, inscrit au bilan sous les droits d'utilisation, a été intégralement déprécié. La valeur comptable de certificats a par ailleurs été adaptée de façon à correspondre à la valeur réalisable. Lors de l'exercice précédent, cette adaptation avait entraîné une réduction de la valeur comptable. Les dépréciations et annulations de dépréciations ont été inscrites avec incidence sur le compte de pertes et profits au poste «Amortissements et dépréciations» et concernent le segment Energie International et commerce.

A la date de clôture du bilan, le goodwill se répartissait entre les unités génératrices de trésorerie suivantes:

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Energie Suisse	77,6	77,6
Energie International et commerce	7,6	7,7
Réseaux	7,6	0,1
<b>Total</b>	<b>92,8</b>	<b>85,4</b>

La hausse du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie Réseaux est due à l'acquisition d'une entreprise en Suisse, et la variation du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie Energie International et commerce à la variation du cours de l'euro.

La valeur effective du goodwill inscrit au bilan a été contrôlée au cours de l'exercice sous revue (impairment test). Pour ce faire, la valeur comptable a été comparée à la valeur réalisable des unités génératrices de trésorerie. La valeur réalisable correspond à la valeur d'usage (value in use). Les calculs ont été réalisés sur la base des estimations de cash-flow issues des business plans approuvés par le management sur une période de quatre ans. Le cash-flow généré après cette période a été extrapolé à l'aide d'un taux de croissance estimé. Le contrôle de la valeur effective du goodwill inscrit au bilan n'a révélé aucun besoin de dépréciation.

Les calculs de la valeur d'usage se fondent sur les principales hypothèses suivantes:

%	WACC (avant impôts)		WACC (après impôts)		Taux de croissance à long terme	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Energie Suisse	7,3	7,3	5,7	5,7	1,0	1,0
Energie International et commerce	7,4	8,0	5,8	6,4	1,0	1,0
Réseaux	5,0	–	4,1	–	1,0	–

L'analyse de sensibilité réalisée montre que des changements réalistes concernant les principales hypothèses n'entraîneraient pas de dépréciation de la valeur réalisable faisant chuter cette dernière en dessous de la valeur comptable.

**20 Stocks**

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Matériel et marchandises	10,4	16,0
Correction de valeur Matériel et marchandises	-1,7	-3,2
Certificats	36,1	27,1
<b>Total</b>	<b>44,8</b>	<b>39,9</b>

**21 Créances**

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Créances résultant de ventes et de prestations	503,2	471,5
Autres créances financières	58,4	61,9
Autres créances	59,6	43,8
Acomptes versés	15,7	11,2
Mandats en cours	24,7	19,1
<b>Total</b>	<b>661,6</b>	<b>607,5</b>

Le poste des mandats en cours comprend à la date de clôture du bilan des paiements partiels d'un montant de 52,3 millions de CHF (18,2 millions de CHF l'exercice précédent), ainsi que des bénéfices proportionnels d'un montant de 3,0 millions de CHF (1,1 million de CHF l'exercice précédent).

Le tableau ci-dessous présente la structure d'âge des créances en retard, mais non dépréciées, résultant de ventes et de prestations:

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Créances résultant de ventes et de prestations	503,2	471,5
dont:		
› non en retard	418,1	390,5
› en retard depuis 1 à 30 jours	10,1	8,6
› en retard depuis 31 à 90 jours	66,1	66,5
› en retard depuis 91 à 180 jours	1,2	3,5
› en retard depuis 181 à 360 jours	7,3	1,1
› en retard depuis plus de 360 jours	0,4	1,3

Concernant les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que les autres actifs financiers qui ne sont ni en retard ni dépréciés, rien ne permet de présumer, à la date de clôture du bilan, que les débiteurs ne respecteront pas leurs obligations de paiement.

Les ajustements de valeur inclus dans les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que dans les autres créances financières ont enregistré les variations suivantes:

en millions de CHF	Créances résultant de ventes et de prestations	Autres créances financières
Ajustements de valeur au 31.12.2010	7,0	3,5
Dissolutions nettes	-0,9	
Sorties de créances irrécouvrables	-0,1	
<b>Ajustements de valeur au 31.12.2011</b>	<b>6,0</b>	<b>3,5</b>
Dissolutions nettes	-0,6	
Sorties de créances irrécouvrables	-0,3	-1,6
<b>Ajustements de valeur au 31.12.2012</b>	<b>5,1</b>	<b>3,5</b>

Exception faite des prêts à long terme et des immobilisations financières disponibles à la vente (cf. note 18), les autres actifs financiers n'ont connu aucun ajustement de valeur. Les postes restants du bilan ne comportent pas d'actifs financiers importants en retard mais non dépréciés.

## 22 Comptes de régularisation

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Comptes de régularisation financiers	118,8	164,3
Autres comptes de régularisation	38,6	12,1
<b>Total comptes de régularisation actifs</b>	<b>157,4</b>	<b>176,4</b>
Comptes de régularisation financiers	84,6	109,4
Autres comptes de régularisation	36,9	38,2
<b>Total comptes de régularisation passifs</b>	<b>121,5</b>	<b>147,6</b>

## 23 Capital-actions et réserves

Actionnaires majoritaires et leur participation directe	31.12.2012	31.12.2011
Canton de Berne	52,54%	52,91%
Groupe E SA	10,00%	10,07%
E.ON Energie AG	7,03%	7,07%
Actions propres	9,68%	9,83%

Transactions avec les actions propres	Nombre	Valeur comptable mio. de CHF	Dont celles ayant un effet sur les liquidités mio. de CHF
31.12.2010	5 276 692	372,4	
Achats	241	0,0	0,0
Ventes/cessions	- 124 328	- 8,7	- 4,6
<b>31.12.2011</b>	<b>5 152 605</b>	<b>363,7</b>	
Achats	0,0	0,0	0,0
Ventes/cessions	- 43 623	- 3,1	- 0,8
<b>31.12.2012</b>	<b>5 108 982</b>	<b>360,6</b>	

#### Capital-actions

Le capital-actions émis et entièrement libéré de BKW SA s'élève à 132,0 millions de CHF et se compose de 52 800 000 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de 2,50 CHF. En 2012, le capital-actions a été augmenté de 0,9 million de CHF, soit 365 189 actions. Cette augmentation a eu lieu dans le cadre de l'offre publique d'échange soumise en décembre 2011 par BKW SA pour les actions nominatives de BKW FMB Energie SA détenues par le public. Suite à la clôture de cette offre, BKW SA a lancé une procédure d'annulation pour les 365 189 actions de BKW FMB Energie SA non mises à disposition. Le Tribunal de commerce du canton de Berne a prononcé l'annulation de ces actions nominatives par décision du 21 mars 2012. Les propriétaires des actions annulées de BKW FMB Energie SA ont alors reçu de nouvelles actions BKW SA avec une parité d'échange de 1:1.

#### Réserves provenant de capitaux

Ces réserves comprennent les réserves payées par les actionnaires.

#### Bénéfices retenus

Les bénéfices retenus se composent des réserves légales et statutaires (hors réserves provenant de capitaux), des bénéfices non distribués des exercices précédents, ainsi que des plus-values et moins-values réalisées sur les ventes d'actions propres.

#### Changes

Les réserves pour changes comprennent les différences de change résultant de la conversion en francs des comptes annuels des sociétés du groupe situées à l'étranger.

#### Réserves de réévaluation pour les immobilisations financières disponibles à la vente

Les ajustements effectués sur la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente sont saisis dans les réserves de réévaluation jusqu'au moment de leur réalisation ou de leur comptabilisation dans les dépréciations.

#### Réserves pour couverture de flux de trésorerie

Les réserves pour couverture de flux de trésorerie comprennent les ajustements de valeur non réalisés des instruments financiers servant à couvrir les flux de paiement à hauteur de la partie efficace de la couverture, ainsi que les gains et les pertes résultant de relations de couverture closes dont la réalisation n'a pas encore été inscrite au compte de pertes et profits du fait d'opérations sous-jacentes encore sans incidence sur ledit compte.

#### Actions propres

Les actions BKW détenues par BKW elle-même ou par les sociétés du groupe sont déduites des fonds propres à leur valeur d'acquisition. Au 31 décembre 2012, 5 108 982 actions BKW étaient détenues par les sociétés du groupe (5 152 605 l'exercice précédent) et 3 000 par les sociétés évaluées par mise en équivalence (3 000 l'exercice précédent).

#### Gestion du capital

BKW poursuit un objectif de croissance et de sécurisation à long terme de la valeur de l'entreprise. Sa politique de gestion du capital a pour but d'assurer durablement la capacité d'accès au marché de capitaux et la capacité de financement du groupe en conservant une structure de bilan compatible avec la notation exigée pour cela, et de limiter l'impact potentiel des variations de valeur de l'ensemble du portefeuille financier et du portefeuille de risques. BKW vise un versement constant de dividendes, fondé sur un taux de distribution situé entre 40 et 50% du bénéfice net. Les ressources financières de BKW sont consacrées en priorité à son domaine d'activité principal et assurent la marge de manœuvre nécessaire conformément aux objectifs de la stratégie du groupe. La politique de gestion du capital n'a pas subi de modification au cours de l'exercice 2012.

**24 Provisions**

en millions de CHF	Elimination des déchets nucléaires	Contrats d'acquisition d'énergie défavorables	Restructurations	Autres provisions	Total
Etat au 31.12.2010	1 145,5	0,0	3,3	54,3	1 203,1
Changements dans le périmètre de consolidation				1,9	1,9
Constitution de nouvelles provisions	228,6	279,8	4,3	7,3	520,0
Intérêts	57,6				57,6
Utilisation de provisions	-21,0		-0,4	-10,0	-31,4
Dissolution de provisions			-1,2	-20,5	-21,7
Changements		-0,8		-0,2	-1,0
<b>Etat au 31.12.2011</b>	<b>1 410,7</b>	<b>279,0</b>	<b>6,0</b>	<b>32,8</b>	<b>1 728,5</b>
Changements dans le périmètre de consolidation				0,5	0,5
Constitution de nouvelles provisions	4,9	134,2	1,8	17,4	158,3
Intérêts	69,9	10,8		0,2	80,9
Utilisation de provisions	-17,1	-3,1	-3,8	-5,7	-29,7
Dissolution de provisions		-22,0		-5,5	-27,5
Changements		-0,4			-0,4
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>1 468,4</b>	<b>398,5</b>	<b>4,0</b>	<b>39,7</b>	<b>1 910,6</b>
dont :					
▸ Provisions à court terme	14,0	13,5	1,7	10,2	39,4
▸ Provisions à long terme	1 454,4	385,0	2,3	29,5	1 871,2

Au 31 décembre 2012, les provisions pour l'élimination des déchets nucléaires, d'un montant total de 1 468,4 millions de CHF, se composent comme suit:

- 688,9 millions de CHF sont destinés à la désaffectation de la centrale nucléaire. Ce montant couvre les coûts de la phase de post-exploitation devant suivre la mise hors service de la centrale, ainsi que les coûts du démantèlement, de la gestion des déchets correspondants, et de la remise en état du site. Les paiements devraient débiter au terme de l'exploitation commerciale (actuellement prévu fin 2022) et se poursuivre jusqu'à la fin des travaux de désaffectation (prévue environ quinze ans plus tard). Les coûts liés à la gestion des déchets résultant de la désaffectation s'étaleront jusqu'à l'arrivée de ces déchets au dépôt pour déchets de faible et moyenne activité (prévue en 2061).
- 696,7 millions de CHF sont destinés à la gestion des éléments combustibles usés et des déchets radioactifs hors de l'enceinte de la centrale. Les paiements correspondants sont effectués régulièrement et se poursuivront jusqu'au scellement du dépôt final pour déchets de haute activité (prévu en 2116).
- 82,8 millions de CHF ont été provisionnés pour les coûts spécifiques à la centrale. Ces derniers correspondent à la gestion des déchets au sein de la centrale; ils interviennent régulièrement et continueront d'intervenir jusqu'à quelques années après la fin de l'exploitation commerciale.

Au cours de l'exercice précédent, il a été procédé à l'actualisation périodique de l'évaluation des coûts liés à la désaffectation des centrales et à la gestion des déchets nucléaires et, suite à ces nouvelles études de coûts, à la constitution d'une provision sans incidence sur le compte de pertes et profits d'un montant de 223,9 millions de CHF, avec augmentation en conséquence (cf. note 16) des coûts d'acquisition de la centrale nucléaire de Mühleberg (centrale et barres de combustibles nucléaires). La dotation de 4,9 millions de CHF effectuée au cours de l'exercice sous revue correspond aux coûts supplémentaires annuels de gestion des déchets induits par l'exploitation de la centrale. Elle aussi a été sans incidence sur le compte de pertes et profits et s'est accompagnée d'une augmentation en conséquence des coûts d'acquisition des combustibles fossiles.

BKW est tenue d'alimenter régulièrement les fonds d'Etat pour la désaffectation des installations nucléaires et pour la gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires. Ces fonds rembourseront aux exploitants les paiements ainsi effectués après la mise hors service des centrales. Les créances envers les fonds d'Etat sont comptabilisées dans les immobilisations financières à long terme (cf. note 18).

Les provisions constituées pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables sont destinées à couvrir les achats d'énergie qui seront effectués auprès des sociétés partenaires à des prix de production supérieurs aux prix de vente attendus et réalisables. Au cours de l'exercice précédent, le contexte et les conditions-cadres du marché de l'électricité ont subi de profondes mutations dont les effets seront durables. Il a ainsi dû être procédé à une constitution de provisions de 279,8 millions de CHF pour les contrats d'acquisition d'énergie avec les deux centrales combinées à gaz italiennes de Livorno Ferraris et Tamarete et avec la centrale à charbon allemande de Wilhelmshaven. Au cours de l'exercice sous revue, la réévaluation des contrats d'acquisition d'énergie avec ces trois centrales en participation a fait ressortir un besoin net de 43,5 millions de CHF de provisions supplémentaires. Provisions auxquelles il a fallu ajouter une dotation de 68,7 millions de CHF pour les contrats d'acquisition d'énergie avec la centrale nucléaire de Fessenheim et la société Bielersee Kraftwerke AG BIK.

Les sorties de trésorerie liées aux provisions pour contrats d'acquisition d'énergie défavorables découlent du fait que BKW est tenue de reprendre l'électricité produite par les installations concernées au prix de production; elles peuvent s'étaler sur toute la durée d'utilisation de ces installations, soit sur une période pouvant aller jusqu'à 80 ans.

Les provisions constituées pour les restructurations sont destinées à couvrir les dépenses qui découleront des mesures de restructuration décidées. Les paiements correspondants s'étaleront sur les 4 prochaines années.

Les autres provisions couvrent les engagements relevant du domaine du personnel, les probables versements liés à des litiges juridiques ainsi que divers engagements d'exploitation de moindre ampleur. Les sorties de trésorerie liées à ces provisions sont pour l'essentiel attendues dans les cinq prochaines années. Des provisions ont par ailleurs été constituées pour le démantèlement et la remise en état des sites d'implantation des centrales éoliennes. Les coûts correspondants interviendront au terme des durées d'utilisation des installations; les sorties de trésorerie sont attendues dans les 25 prochaines années.

Les intérêts correspondants aux provisions constituées à la valeur actuelle sont comptabilisés dans les charges financières.

## 25 Engagements financiers

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Emprunt obligataire à 3%, 2007 – 2022 (valeur nom. 200 millions de CHF)	196,5	196,2
Emprunt obligataire à 3,375%, 2009 – 2019 (valeur nom. 350 millions de CHF)	357,7	355,2
Emprunt obligataire à 1,875%, 2010 – 2018 (valeur nom. 150 millions de CHF)	148,2	147,9
Emprunt obligataire à 2,5%, 2010 – 2030 (valeur nom. 300 millions de CHF)	291,2	290,9
Obligations nominatives	142,6	0,0
Institutions de prévoyance en faveur du personnel	0,0	30,0
Engagements résultant du leasing financier	109,2	121,8
Engagements bancaires	78,8	76,3
Autres engagements financiers	11,8	38,6
<b>Total</b>	<b>1 336,0</b>	<b>1 256,9</b>
dont:		
› Engagements financiers à court terme	21,8	43,5
› Engagements financiers à long terme	1 314,2	1 213,4

Le taux d'intérêt moyen pondéré rapporté à la date de clôture du bilan et à la valeur nominale est de 2,9% (2,8% l'exercice précédent).

Le taux d'intérêt effectif des emprunts et des obligations nominatives de 3,2% (3,0% l'exercice précédent) a entraîné une charge d'intérêts de 27,9 millions de CHF au cours de l'exercice sous revue (27,4 millions de CHF l'exercice précédent).

## 26 Autres engagements à long terme

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Droits d'utilisation cédés	197,5	185,1
Autres engagements financiers à long terme	12,5	7,2
Autres engagements à long terme	0,7	0,7
<b>Total</b>	<b>210,7</b>	<b>193,0</b>

**27 Autres engagements à court terme**

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Engagements résultant de ventes et de prestations	307,2	311,5
Autres engagements financiers	25,0	25,4
Autres engagements	65,6	60,3
Institutions de prévoyance en faveur du personnel	1,0	0,8
Acomptes clients	8,6	7,4
<b>Total</b>	<b>407,4</b>	<b>405,4</b>

Les acomptes clients concernent des mandats en cours et comprennent des coûts de 41,4 millions de CHF à la date de clôture du bilan (21,4 millions de CHF l'exercice précédent). Sont inclus des bénéfices proportionnels de 1,1 million de CHF (2,2 millions de CHF l'exercice précédent).

**28 Prévoyance en faveur du personnel**

Charges de prévoyance en faveur du personnel en millions de CHF	2012	2011
Coût des services rendus (employeur)	31,4	35,4
Charge d'intérêts	35,7	38,8
Rendement attendu des actifs du plan	-50,6	-52,3
Pertes actuariels saisis selon § 58A	17,0	4,0
Coût des services passés	-6,2	0,0
<b>Charges de prévoyance en faveur du personnel</b>	<b>27,3</b>	<b>25,9</b>

Variation des actifs du plan en millions de CHF	2012	2011
<b>Juste valeur des actifs du plan au 01.01</b>	<b>1 280,6</b>	<b>1 315,9</b>
Rendement attendu des actifs du plan	50,6	52,3
Contributions de l'employeur	26,7	24,5
Contributions des employés	15,6	14,7
Prestations perçues et versées	-74,2	-56,8
Regroupements d'entreprises	10,9	0,0
Bénéfices/pertes actuariels	45,8	-70,0
<b>Juste valeur des actifs du plan au 31.12</b>	<b>1 356,0</b>	<b>1 280,6</b>

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008
Juste valeur des actifs du plan	1 356,0	1 280,6	1 315,9	1 280,7	1 158,7
Valeur actuelle des engagements de prévoyance	-1 540,1	-1 502,8	-1 390,2	-1 278,9	-1 214,7
<b>Excédent/déficit de couverture</b>	<b>-184,1</b>	<b>-222,2</b>	<b>-74,3</b>	<b>1,8</b>	<b>-56,0</b>
Adaptation des engagements de prévoyance du fait de l'expérience	-12,0	-0,2	8,9	43,2	4,0
Adaptation des actifs du plan du fait de l'expérience	45,8	-70,0	-7,4	85,9	-246,3

Montant inscrit au bilan à la clôture de l'exercice en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Juste valeur des actifs du plan	1 356,0	1 280,6
Valeur actuelle des engagements de prévoyance financés	-1 540,1	-1 502,8
Déficit de couverture	-184,1	-222,2
Pertes actuariels non saisis	285,2	325,9
<b>Montant inscrit au bilan au 31.12</b>	<b>101,1</b>	<b>103,7</b>

Variation de la valeur actuelle des engagements de prévoyance en millions de CHF	2012	2011
<b>Valeur actuelle des engagements de prévoyance au 01.01</b>	<b>1 502,8</b>	<b>1 390,2</b>
Charge d'intérêts	35,7	38,8
Coût des services rendus (employeur)	31,4	35,4
Prestations perçues et versées	-74,2	-56,8
Contributions des employés	15,6	14,7
Coût des services passés	-6,2	0,0
Regroupements d'entreprises	13,0	0,0
Pertes actuariels	22,0	80,5
<b>Valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31.12</b>	<b>1 540,1</b>	<b>1 502,8</b>

Rendement effectif des actifs du plan en millions de CHF	2012	2011
Rendement attendu des actifs du plan	50,6	52,3
Bénéfices/pertes actuariels	45,8	-70,0
<b>Rendement effectif des actifs du plan</b>	<b>96,4</b>	<b>-17,7</b>

Répartition de la juste valeur des actifs du plan en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Instruments de participation de BKW	1,4	1,7
Instruments de participation de tiers	530,1	472,0
Titres de créance de BKW	0,3	27,4
Titres de créance de tiers	509,4	499,4
Biens immobiliers utilisés par BKW	8,9	8,6
Autres biens immobiliers	261,2	245,3
Divers	44,7	26,2
<b>Total</b>	<b>1 356,0</b>	<b>1 280,6</b>

Hypothèses actuarielles	2012	2011
Taux d'actualisation	1,90%	2,40%
Rendement attendu sur les actifs du plan	4,00%	4,00%
Evolution future attendue des salaires	1,25%	1,50%
Evolution future attendue des rentes	0,20%	0,30%

Le rendement à long terme a été fixé sur la durée moyenne de service restante en tenant compte de la stratégie de placement des institutions de prévoyance et des rendements attendus pour les différentes catégories de placement.

Estimation des contributions du prochain exercice en millions de CHF	2012	2011
Contributions estimées de l'employeur	25,1	22,9
Contributions estimées des employés	15,7	14,2

## 29 Produits dérivés

Le tableau ci-après indique la valeur de remplacement et le volume de contrats globaux des positions ouvertes sur instruments financiers dérivés à la date de clôture du bilan, pour les opérations de négoce d'énergie et pour les opérations de couverture des taux et des risques de change. Les produits dérivés qui peuvent être qualifiés d'instruments de couverture au sens de la norme IAS 39 et qui sont traités selon les dispositions de la comptabilité de couverture (hedge accounting) sont présentés séparément.

Les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur en tant que valeurs de remplacement positives (créances) ou valeurs de remplacement négatives (engagements). Les valeurs de remplacement positives correspondent aux coûts que devrait supporter BKW pour le remplacement de toutes les transactions présentant une valeur en sa faveur si toutes les contreparties concernées devenaient insolvables en même temps et si lesdites transactions pouvaient être immédiatement remplacées. Les valeurs de remplacement négatives correspondent aux coûts que devraient supporter les contreparties pour le remplacement de toutes les transactions présentant une valeur en leur faveur si BKW ne pouvait plus honorer ses engagements. Le volume de contrats correspond à la valeur sous-jacente ou au volume de contrats correspondant à l'instrument financier dérivé sous-jacent.

La valeur de remplacement des futures est nulle, car les variations de prix par rapport aux prix d'exercice convenus sont balancées quotidiennement. Les contrats à terme du négoce d'énergie englobent les forwards avec profils fixes ou flexibles.

	Valeur de remplacement positive		Valeur de remplacement négative		Volume de contrats	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
en millions de CHF						
Futures (négoce d'énergie)	0,0	0,0	0,0	0,0	123,3	131,1
Contrats à terme (négoce d'énergie)	214,5	97,3	194,5	127,3	1 597,9	1 969,1
Couverture des risques de change	0,1	0,0	0,1	0,0	6,4	0,0
Opérations de couverture (Hedge accounting)						
Swaps	12,4	10,5	1,9	1,5	134,0	131,9
Couverture des risques de change	0,0	0,4	0,1	3,9	141,6	58,0
<b>Total</b>	<b>227,0</b>	<b>108,2</b>	<b>196,6</b>	<b>132,7</b>	<b>2 003,2</b>	<b>2 290,1</b>
dont:						
› Produits dérivés à court terme	155,0	75,6	157,2	99,4		
› Produits dérivés à long terme	72,0	32,6	39,4	33,3		

### 30 Opérations de couverture (comptabilité de couverture)

Au 31 décembre 2012, les opérations de couverture suivantes étaient ouvertes:

#### Couverture de juste valeur

A la date de clôture du bilan, il existait un swap de taux d'intérêt destiné à couvrir les variations de la juste valeur d'une partie des emprunts émis. Cette relation de couverture considérée comme hautement efficace peut être qualifiée de couverture de juste valeur. La variation de la juste valeur de la partie sous-jacente des emprunts s'est élevée à 1,9 million de CHF (7,9 millions de CHF l'exercice précédent). La part inefficace de la relation de couverture a généré un gain de 0,1 million de CHF (0,1 million de CHF l'exercice précédent), inscrit au compte de pertes et profits dans les produits financiers.

#### Couverture de flux de trésorerie

A la date de clôture du bilan, il existait des swaps de taux d'intérêt sur les cinq prochaines années destinés à couvrir les variations des paiements d'intérêts liés au financement externe de centrales. Ces relations de couverture pouvant être qualifiées de couvertures de flux de trésorerie sont considérées comme hautement efficaces. Leurs gains de réévaluation sont inscrits dans les autres éléments du résultat global (-0,4 million de CHF pour l'exercice sous revue contre 0,0 million de CHF l'exercice précédent). Elles n'ont généré en 2012 aucune part inefficace à comptabiliser dans les produits financiers.

A la date de clôture du bilan, il existait plusieurs contrats à terme destinés à couvrir les variations du cours de l'euro. Ces instruments de couverture sont jugés hautement efficaces et peuvent être qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Il s'agit d'opérations de couverture du chiffre d'affaires en euros de l'exercice suivant, ainsi que d'opérations de couverture liées à l'acquisition du parc éolien de Castellaneta, en Italie. Les gains de réévaluation sont inscrits dans les autres éléments du résultat global. Au cours de l'exercice sous revue, comme au cours de l'exercice précédent, ces relations de couverture n'ont généré aucune part inefficace à comptabiliser dans les produits financiers. La réalisation au compte de pertes et profits de la couverture du chiffre d'affaires en euros aura lieu durant l'exercice 2013. Au cours de l'exercice sous revue, 3,3 millions de perte couverte au cours des exercices écoulés ont été inscrits au poste «Fourniture d'électricité Commerce».

#### Couverture d'investissement net

Au cours de l'exercice sous revue, BKW a placé deux obligations nominatives, portant respectivement sur des durées de 15 ans et 20 ans et sur des montants nominatifs de 40 millions d'euros et 85 millions d'euros. Ces obligations nominatives ont été émises en Allemagne et apportent ainsi la garantie qu'une partie du financement des projets d'investissement justement menés en Allemagne soit en cohérence avec ce pays et sa monnaie. Elles ont été désignées comme couvertures d'investissement net. Les pertes et gains de change enregistrés sur les obligations nominatives sont inscrits dans les autres éléments du résultat global et compensent de manière proportionnelle les pertes et gains résultant de la conversion des investissements nets à l'étranger. Au cours de l'exercice sous revue, ces relations de couverture n'ont généré aucune part inefficace à comptabiliser dans les produits financiers.

### 31 Relations avec les parties liées

Le tableau ci-dessous indique les transactions conclues pendant les périodes spécifiées entre BKW et les différentes parties liées. Sauf indication contraire ci-après, toutes ces transactions ont été exécutées aux mêmes conditions que les transactions comparables avec des tiers indépendants:

	Propriétaire		Sociétés exerçant une influence déterminante sur l'entreprise		Sociétés associées		Joint-ventures		Institutions de prévoyance	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
en millions de CHF										
<b>Produits</b>										
› Vente d'énergie	4,8	4,5	34,7	125,1	84,8	102,7	25,8	28,2		
› Autres ventes et prestations	8,2	7,2	8,7	0,6	86,1	54,5	17,2	25,2	1,3	1,2
› Intérêts et dividendes	5,3	3,3	2,1	2,0	16,2	17,0	11,8	11,9		
<b>Charges</b>										
› Achat d'énergie			14,7	132,7	17,3	15,6	312,9	286,2		
› Autres achats et prestations	1,0	2,6	0,4	9,3	98,8	104,0	8,3	28,4	28,5	25,0
› Droits et taxes	19,8	18,3								
› Intérêts et dividendes	28,0	69,7	5,3	22,5					0,7	1,0
› Impôts sur le bénéfice	7,8	-1,7								
<b>Actif</b>										
› Prêts					64,7	54,2	5,8			
› Droits d'utilisation										
› Immobilisations financières à court terme	5,1	5,1								
› Créances et régularisations	29,6	42,0	6,1	7,4	58,1	41,1	13,7	32,0		
› Liquidités	40,1	90,9								
<b>Engagements</b>										
› Engagements financiers			0,8	0,9						30,0
› Droits d'utilisation			0,1	0,1						
› Engagements et régularisations	1,9	4,3		0,2	40,6	38,5	9,3	15,2	0,7	0,7

#### Transactions avec le propriétaire

Le Canton de Berne est l'actionnaire principal de BKW. En tant qu'actionnaire majoritaire, il a une influence déterminante sur l'ensemble des décisions de l'assemblée générale, y compris sur celles concernant l'élection des membres du conseil d'administration et la répartition du bénéfice. BKW entretient des relations de diverses natures avec le Canton de Berne lui-même, mais aussi avec ses autorités, ses institutions de droit public et les sociétés de droit privé dont il détient le contrôle: livraisons d'énergie et autres prestations, achats de matériel et d'autres prestations, ainsi que paiements d'impôts, de redevances hydrauliques et d'autres droits et taxes. L'entreprise conclut également des transactions financières avec la Banque Cantonale Bernoise, dont le Canton de Berne détient la majorité des actions.

#### Transactions avec les sociétés exerçant une influence déterminante sur l'entreprise

Groupe E SA est représenté dans le conseil d'administration de BKW et a ainsi la possibilité de participer aux décisions relatives à la politique financière et commerciale. BKW lui livre et lui achète de l'énergie, lui achète du matériel et des prestations, et lui fournit des prestations. Toutes ces transactions sont conclues aux conditions du marché. BKW détient pour sa part une participation de 10,0% dans Groupe E SA.

Le groupe E.ON a été considéré comme une partie liée à BKW jusqu'à septembre 2011.

#### Transactions avec les sociétés associées

Les transactions indiquées comprennent, au niveau des produits, des fournitures d'énergie, des transports d'énergie, des dividendes, des prestations de construction/d'ingénierie et d'entretien/de maintenance, et au niveau des charges, des achats d'énergie, des transports d'énergie, des prestations de matériel/de tiers ainsi que d'autres prestations. Au cours de l'exercice 2012, les sociétés associées ont contracté pour 11,3 millions de CHF de prêts auprès de BKW (9,4 millions de CHF l'exercice précédent). Les remboursements de prêts se sont quant à eux élevés à 0,4 million de CHF (2,5 millions de CHF l'exercice précédent); et il a dû être procédé sur les prêts à un ajustement de valeur de 0,1 million de CHF (0,4 million de CHF l'exercice précédent). Durant la même période, BKW a acheté pour 0,2 million de CHF d'immobilisations corporelles à des sociétés associées (0,5 million de CHF l'exercice précédent).

#### Transactions avec les joint-ventures

Les transactions indiquées comprennent, au niveau des produits, des fournitures d'énergie, des transports d'énergie, des dividendes, des prestations de construction/d'ingénierie, d'exploitation d'entreprise et d'entretien/de maintenance, et au niveau des charges, des achats d'énergie, des transports d'énergie, des prestations de matériel/de tiers ainsi que d'autres prestations. Les contrats de partenariat existants stipulent que les entreprises partenaires facturent l'énergie qu'elles produisent pour leurs actionnaires au prix de production. Au cours de l'exercice 2012, les joint-ventures ont contracté des emprunts d'un total de 5,8 millions de CHF auprès de BKW (remboursement de prêt de 20,3 millions de CHF l'exercice précédent). Durant la même période, BKW a acheté pour 0,1 million de CHF d'immobilisations corporelles (0,5 million de CHF l'exercice précédent), et vendu pour 0,3 million de CHF d'immobilisations corporelles (immobilisations incorporelles de 2,5 millions de CHF l'exercice précédent), à des joint-ventures.

## Transactions avec les institutions de prévoyance

Les transactions avec les institutions de prévoyance concernent la prévoyance professionnelle. Elles englobent les contributions versées par l'entreprise en tant qu'employeur, des forfaits de gestion (frais de personnel, d'exploitation et d'administration), des prestations immobilières (gestion d'immeubles), ainsi que des prestations financières (gestion des liquidités, y compris du rendement).

## Transactions avec le conseil d'administration et la direction du groupe

Rémunérations en millions de CHF	2012	2011
Prestations échues à court terme	3,2	3,4
Contributions aux plans de prévoyance	0,4	0,6
Rémunérations en actions	0,0	0,1
<b>Total</b>	<b>3,6</b>	<b>4,1</b>

A la date de clôture du bilan, aucun prêt en faveur de membres de la direction du groupe n'était en cours (0,03 million de CHF de prêts l'exercice précédent).

Les rémunérations versées aux membres du conseil d'administration et de la direction du groupe et les participations de ces derniers au capital-actions, conformément aux art. 663b<sup>bis</sup> et 663c, al. 3, du Code suisse des obligations, sont détaillées dans les comptes de BKW SA, aux pages 78 à 80.

## 32 Leasing

### 32.1 Leasing opérationnel

A la date de clôture du bilan, les paiements minimaux à venir concernant des contrats irrévocables de leasing opérationnel étaient les suivants:

en millions de CHF	Bailleur 31.12.2012	Bailleur 31.12.2011	Preneur de leasing 31.12.2012	Preneur de leasing 31.12.2011
Moins de 1 an	7,9	8,0	6,9	4,3
Entre 1 et 5 ans	31,6	31,8	23,2	12,3
Plus de 5 ans	7,9	15,9	40,1	11,8
<b>Total</b>	<b>47,4</b>	<b>55,7</b>	<b>70,2</b>	<b>28,4</b>

Les contrats de leasing opérationnel correspondent à des contrats de location de bâtiments d'exploitation, des contrats de bail et des leasings de véhicules. En 2012, les charges comptabilisées les concernant se sont élevées à 8,1 millions de CHF (4,3 millions de CHF l'exercice précédent).

### 32.2 Leasing financier

en millions de CHF	Paiements de leasing minimaux 31.12.2012	Paiements de leasing minimaux 31.12.2011	Valeur actuelle 31.12.2012	Valeur actuelle 31.12.2011
Moins de 1 an	18,9	19,0	12,5	11,9
Entre 1 et 5 ans	63,8	71,2	45,2	49,6
Plus de 5 ans	62,7	75,2	51,5	60,3
<b>Total</b>	<b>145,4</b>	<b>165,4</b>	<b>109,2</b>	<b>121,8</b>
Coûts de financement	-36,2	-43,6		
Valeur actuelle des paiements de leasing minimaux	109,2	121,8		

Le leasing financier est lié aux parcs éoliens, qui sont financés par des contrats de leasing à long terme. A la date de clôture du bilan, les engagements inscrits au bilan le concernant s'élevaient au total à 109,2 millions de CHF (121,8 millions de CHF l'exercice précédent), dont 12,5 millions de CHF (11,9 millions de CHF l'exercice précédent) au titre d'engagements financiers à court terme et 96,7 millions de CHF (109,9 millions de CHF l'exercice précédent) au titre d'engagements financiers à long terme.

**33 Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie**

Liquidités en millions de CHF	<b>31.12.2012</b>	31.12.2011
Avoirs bancaires et avoirs en caisse	541,6	464,1
Dépôts à terme	50,4	60,3
<b>Total</b>	<b>592,0</b>	<b>524,4</b>

Les données relatives aux acquisitions de sociétés opérées par le groupe durant l'exercice sous revue sont détaillées à la note 6.

Le montant de 1,2 million de CHF relatif aux acquisitions de sociétés opérées par le groupe correspond au prix d'acquisition de 14,1 millions de CHF, déduction faite des paiements différés du prix d'achat de 6,1 millions de CHF et de liquidités acquises pour un montant de 6,8 millions de CHF.

Parmi les entrées dans les immobilisations corporelles, 12,3 millions de CHF sont sans incidence sur les liquidités (cf. note 16).

**34 Rémunérations en actions**

Au cours de l'exercice sous revue, l'occasion a été offerte au personnel et aux membres du conseil d'administration de BKW d'acquérir un total de 138 375 actions BKW à un prix préférentiel (243 535 actions l'exercice précédent). Durant l'exercice 2012, 36 716 actions (102 213 actions l'exercice précédent) ont été achetées à un prix unitaire de 22,00 CHF (45,00 CHF l'exercice précédent). La juste valeur unitaire des actions concernées était de 33,00 CHF (77,00 CHF l'exercice précédent). Les charges de personnel liées à cette rémunération en actions se sont élevées à 0,4 million de CHF (3,5 millions de CHF l'exercice précédent). Aucun droit d'achat n'était ouvert à la date de clôture du bilan.

### 35 Informations sur les actifs et les engagements financiers

#### 35.1 Valeurs comptables par poste du bilan et répartition dans les catégories d'évaluation conformément à la norme IAS 39

Actifs financiers	Note	Prêts et créances		Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits		Disponibles à la vente		Total	
		2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
en millions de CHF									
Immobilisations financières à long terme	18	83,8	69,1			206,2	239,0	290,0	308,1
Créances résultant de ventes et de prestations	21	503,2	471,5					503,2	471,5
Autres créances financières à court terme	21	58,4	61,9					58,4	61,9
Produits dérivés (à court et à long termes)	29			227,0	108,2			227,0	108,2
Immobilisations financières à court terme	18	99,8	63,6	134,2	132,7			234,0	196,3
Comptes de régularisation financiers	22	118,8	164,3					118,8	164,3
Liquidités	33	592,0	524,4					592,0	524,4
<b>Total</b>		<b>1 456,0</b>	<b>1 354,8</b>	<b>361,2</b>	<b>240,9</b>	<b>206,2</b>	<b>239,0</b>	<b>2 023,4</b>	<b>1 834,7</b>

Compte tenu des faibles durées résiduelles, les prêts et créances présentent des justes valeurs proches de leurs valeurs comptables. Les placements à terme comptabilisés dans les immobilisations financières à court terme présentent quant à eux une juste valeur différente de leur valeur comptable. Les justes valeurs des placements à terme correspondent aux valeurs actuelles des paiements liés aux actifs, compte tenu des paramètres de taux respectifs. Au 31 décembre 2012, la juste valeur des placements à terme s'élevait à 98,0 millions de CHF, et leur valeur comptable à 97,7 millions de CHF (juste valeur de 63,8 millions de CHF et valeur comptable de 63,6 millions de CHF l'exercice précédent).

Engagements financiers	Note	Engagements à leur valeur d'acquisition selon méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif		Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits		Total	
		2012	2011	2012	2011	2012	2011
en millions de CHF							
Engagements financiers							
à long terme	25	1 314,2	1 213,4			1 314,2	1 213,4
Autres engagements financiers							
à long terme	26	12,5	7,2			12,5	7,2
Engagements résultant de ventes et de prestations	27	307,2	311,5			307,2	311,5
Autres engagements financiers							
à court terme	27	25,0	25,4			25,0	25,4
Produits dérivés (à court et à long termes)	29			196,6	132,7	196,6	132,7
Engagements financiers							
à court terme	25	21,8	43,5			21,8	43,5
Comptes de régularisation financiers	22	84,6	109,4			84,6	109,4
<b>Total</b>		<b>1 765,3</b>	<b>1 710,4</b>	<b>196,6</b>	<b>132,7</b>	<b>1 961,9</b>	<b>1 843,1</b>

Compte tenu des faibles durées résiduelles, les engagements financiers inscrits à leur valeur d'acquisition selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif présentent des justes valeurs proches de leurs valeurs comptables. Les emprunts obligataires comptabilisés dans les engagements financiers à long terme à une valeur nominale de 1 000 millions de CHF présentaient quant à eux au 31 décembre 2012 une juste valeur différente de leur valeur comptable. A la fin de l'exercice, le cours boursier des emprunts s'élevait à 1 053,4 millions de CHF, et leur valeur comptable à 993,6 millions de CHF (dont 120,7 millions de CHF étaient inscrits au bilan comme faisant partie d'une relation de couverture de juste valeur). A la fin de l'exercice précédent, le cours boursier correspondant s'élevait à 1 032,2 millions de CHF et la valeur comptable à 990,2 millions de CHF (dont 118,6 millions de CHF comme faisant partie d'une relation de couverture de juste valeur).

### 35.2 Hiérarchie des justes valeurs

Dans le cadre de la procédure d'évaluation, les actifs et engagements financiers évalués à leur juste valeur sont classés selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- › Niveau 1: actifs et engagements financiers dont la juste valeur est exclusivement déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des engagements identiques. BKW classe actuellement dans ce niveau hiérarchique les actions cotées en Bourse et les futures relevant du négoce d'énergie.
- › Niveau 2: actifs et engagements financiers liés à des produits dérivés de gré à gré impliquant des contreparties déterminées et ne pouvant donc pas être désignés comme activement négociables en tout temps, mais dont la juste valeur est essentiellement déterminée par des paramètres basés sur des données de marché directement ou indirectement observables. BKW classe actuellement dans ce niveau hiérarchique tous les contrats à terme (forwards) relevant du négoce d'énergie ainsi que les swaps de taux d'intérêt et les opérations à terme sur devises.
- › Niveau 3: actifs et engagements financiers dont la juste valeur est essentiellement déterminée par des paramètres qui ne sont pas basés sur des données de marché observables. BKW classe principalement dans ce niveau hiérarchique les titres non cotés en Bourse de la catégorie des immobilisations financières disponibles à la vente.

en millions de CHF	Valeurs comptables 31.12.2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers évalués à leur juste valeur</b>				
Immobilisations financières à long terme				
› Immobilisations financières disponibles à la vente	206,2	98,7		107,5
Produits dérivés (à court et à long termes)	227,0		227,0	
Immobilisations financières à court terme				
› Titres détenus à des fins de négoce	134,2	134,2		
<b>Passifs financiers évalués à leur juste valeur</b>				
Produits dérivés (à court et à long termes)	196,6		196,6	

en millions de CHF	Valeurs comptables 31.12.2011	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers évalués à leur juste valeur</b>				
Immobilisations financières à long terme				
› Immobilisations financières disponibles à la vente	239,0	102,0		137,0
Produits dérivés (à court et à long termes)	108,2		108,2	
Immobilisations financières à court terme				
› Titres détenus à des fins de négoce	132,7	132,7		
<b>Passifs financiers évalués à leur juste valeur</b>				
Produits dérivés (à court et à long termes)	132,7		132,7	

Les justes valeurs des actifs et des engagements financiers affectés au niveau 3 ont été déterminées au moyen de la méthode du cash-flow actualisé et corrigées d'un WACC de 5,7%. Durant l'exercice sous revue, elles ont évolué comme suit:

en millions de CHF		Immobilisations financières disponibles à la vente
<b>Etat au 31.12.2011</b>		<b>137,0</b>
Entrées		0,0
Sorties		-4,2
Ajustements de valeur		
› Réalisations portées au compte de pertes et profits		0,0
› Ajustement de valeur saisi dans les autres éléments du résultat global		-25,3
<b>Etat au 31.12.2012</b>		<b>107,5</b>

### 35.3 Résultats nets des actifs et engagements financiers par catégorie d'évaluation conformément à la norme IAS 39

Résultat net	Prêts et créances		Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits		Disponibles à la vente		Engagements à leur valeur d'acquisition selon méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
en millions de CHF										
Eléments compris dans le chiffre d'affaires net:										
› Résultat du négoce d'énergie pour compte propre			15,1	20,0					15,1	20,0
› Résultat de la couverture des variations du prix de l'énergie			6,0	-41,2					6,0	-41,2
› Variation ajustements de valeur	0,9	1,0							0,9	1,0
Eléments compris dans le résultat financier:										
› Produit des intérêts	4,0	5,2	2,9	3,1					6,9	8,3
› Charges d'intérêt							-35,1	-33,4	-35,1	-33,4
› Produit des dividendes				0,2	5,0	4,8			5,0	5,0
› Résultat sur évaluation sub- séquente à la juste valeur			2,1	4,1					2,1	4,1
› Résultat sur cession			0,1	0,7					0,1	0,7
› Dépréciations des immobilisations financières	-0,3	-6,5			-0,1	-0,4			-0,4	6,9
› Résultat autres produits financiers	-3,6	2,8	0,5	0,2					-3,1	3,0
› Changes	-3,2	-4,6		0,2				-0,3	-3,2	-4,7
Eléments comptabilisés via les autres éléments du résultat global:										
› Résultat sur évaluation sub- séquente à la juste valeur					-28,3	-58,4			-28,3	-58,4
<b>Total</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,1</b>	<b>26,7</b>	<b>-12,7</b>	<b>-23,4</b>	<b>-54,0</b>	<b>-35,1</b>	<b>-33,7</b>	<b>-34,0</b>	<b>-102,5</b>

Au cours des exercices présentés, aucun instrument financier n'a été désigné comme étant évalué à sa juste valeur.

## 36 Gestion des risques financiers

### 36.1 Principes de la gestion des risques

La gestion des risques constitue l'un des piliers de la gestion de l'entreprise et vise à fournir aux instances décisionnelles une image fidèle des risques liés à chacune des activités commerciales. Elle repose sur un processus de gestion des risques dont l'objectif est d'assurer de manière systématique l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques, y compris le suivi de l'application des mesures. Le processus de gestion des risques est intégré dans le processus de gestion financière.

La gestion des risques s'appuie sur des principes prédéfinis, applicables aux risques opérationnels, aux risques de marché, de cours, de change, de taux et de crédit, ainsi qu'aux risques liés aux liquidités et aux placements à court et à long termes. Le groupe assure la surveillance et la gestion de l'ensemble de ces risques. L'unité Corporate Risk Management dépend directement du chef Finances et controlling. Elle fixe les règles applicables à l'ensemble du groupe en matière de mesure des risques et effectue l'agrégation des risques à l'échelle du groupe.

L'éventail des risques surveillés par la direction du groupe inclut les risques liés à l'activité opérationnelle ainsi que les risques liés à la stratégie et à son application dans le cadre de projets. Un comité de gestion des risques constitué à l'échelon de la direction du groupe prépare pour cette dernière des dossiers et des rapports en matière de risques visant à faciliter la prise de décisions. Ce comité est un organe consultatif qui, dans le cadre de procédures clairement définies, transmet à la direction du groupe des recommandations indépendantes sur les questions relatives aux risques. La dernière évaluation du conseil d'administration concernant les risques liés aux activités opérationnelles remonte à sa réunion du 7 décembre 2012.

### 36.2 Risques de crédit

Les risques de crédit correspondent à l'éventualité d'une perte résultant du non-respect d'engagements contractuels par une contrepartie. Pour les créances résultant de ventes et de prestations dans le cadre des opérations de négoce d'énergie et des activités de vente, ainsi que pour les placements de liquidités, le groupe BKW applique une gestion standardisée des risques, qui comprend la définition de limites pour chacun des partenaires commerciaux.

L'essentiel des risques de crédit est géré de façon centralisée par l'unité Corporate Risk Management, selon un processus articulé autour de deux axes: l'examen de la solvabilité, y compris l'octroi et la surveillance des limites, d'une part; et le reporting d'autre part. L'examen de la solvabilité consiste à attribuer une classe de solvabilité (A, B ou C) à la contrepartie au moyen d'un système de notation interne. Les classes A et B correspondent par exemple à la note «investment grade» couramment utilisée par les agences de notation. Le classement est calculé sur la base de l'approche Bâle II, fondée sur la notation interne. Les notations externes publiées par des agences de notation réputées sont également prises en compte dans l'examen de la solvabilité. La classe de solvabilité retenue et le montant des fonds propres déterminent la limite octroyée à la contrepartie.

Le tableau ci-dessous indique le risque de crédit afférent, à la date de clôture du bilan, aux créances résultant de ventes et de prestations, aux produits dérivés à valeur de remplacement positive ainsi qu'aux placements en compte courant et à terme auprès d'établissements de crédit, par classe de solvabilité. Le processus de notation standardisé concerne les contreparties commerciales et bancaires ainsi que les contreparties de distribution en Suisse. Les risques de crédit relatifs aux autres contreparties font l'objet d'une gestion décentralisée fondée sur des approches individualisées.

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Classe de solvabilité A	316,3	305,1
Classe de solvabilité B	895,5	674,0
Classe de solvabilité C	11,8	24,4
Autres contreparties	195,9	164,2
<b>Total</b>	<b>1 419,5</b>	<b>1 167,7</b>
Eléments compris dans les postes du bilan:		
› Créances résultant de ventes et de prestations	503,2	471,5
› Produits dérivés (à court et à long termes)	227,0	108,2
› Immobilisations financières à court terme (placements à terme uniquement)	97,3	63,6
› Liquidités	592,0	524,4

Le risque maximal de crédit (sans les sûretés fournies) équivaut au montant des actifs financiers en cours à la date de clôture du bilan. Au 31 décembre 2012, le risque maximal de crédit encouru par BKW s'élevait à 2 023,4 millions de CHF (1 834,7 millions de CHF l'exercice précédent), et correspondait à la valeur comptable de tous les actifs financiers selon la note 35.1. Pour atteindre le montant maximal de dommage ainsi calculé, il faudrait non seulement que toutes les contreparties deviennent insolubles simultanément mais aussi que les sûretés et conventions de compensation existantes ne puissent pas être réalisées.

A la date de clôture du bilan, les sûretés fournies s'élevaient à 35,9 millions de CHF (26,9 millions de CHF l'exercice précédent) et augmentaient d'autant le risque maximal de défaillance.

Les sûretés sont principalement exigées des contreparties dans le cadre des opérations de négoce d'énergie, le donneur de sûreté étant soumis à un examen de solvabilité avec octroi de notation. Les sûretés permettent aux clients des classes A et B de bénéficier d'une limite plus élevée que celle en principe autorisée par leur notation. Les opérations avec des contreparties de la classe C ne sont généralement possibles qu'avec apport de sûretés. Les sûretés peuvent couvrir aussi bien des positions facturées que des positions non facturées. Les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que les produits dérivés inscrits au bilan au 31 décembre 2012 étaient couverts par des sûretés d'un montant total de 138,5 millions de CHF (134,8 millions de CHF l'exercice précédent).

L'octroi d'un crédit d'un montant excessif à un client unique déboucherait sur un cumul de risques. En cas de défaillance de la contrepartie, la perte potentielle et les amortissements nécessaires seraient particulièrement élevés. C'est pourquoi BKW s'attache à répartir de façon adéquate les risques et les limites. Elle a notamment fixé une limite maximale pour chaque classe de solvabilité.

D'un point de vue géographique, les risques de crédit sont fortement concentrés en Suisse. A la date de clôture du bilan, 81% des risques de crédit se rapportaient à des contreparties en Suisse (82% l'exercice précédent).

### 36.3 Risques de liquidités

La liquidité d'une entreprise désigne son aptitude à faire face, à tout moment, à l'intégralité de ses échéances financières.

La gestion des liquidités à l'échelle du groupe se fonde sur la planification à moyen terme, le budget et les prévisions. La planification des liquidités est effectuée pour l'ensemble du groupe à partir de ces éléments, mais en tenant compte des informations actuelles, sur un horizon glissant de douze mois. Cette planification permet de contrôler le fondement des mesures à long terme sur la base des dernières données, d'identifier d'éventuels problèmes de liquidités et, le cas échéant, de définir les actions stratégiques à mettre en œuvre pour optimiser le résultat financier.

## Informations sur les durées résiduelles des engagements financiers

Les tableaux qui suivent présentent les données relatives aux durées résiduelles des engagements financiers sur une base non actualisée:

	Note	Valeurs comptables au 31.12.2012	Exigibilité à 1 an	Exigibilité entre 1 et 2 ans	Exigibilité entre 2 et 3 ans	Exigibilité entre 3 ans et 5 ans	Exigibilité à plus de 5 ans
en millions de CHF							
<b>Engagements financiers non dérivés</b>							
Engagements financiers	25	1 336,0	65,4	68,0	124,3	122,9	1 494,4
Autres engagements financiers à long terme	26	12,5			8,0	5,5	
Engagements résultant de ventes et de prestations	27	307,2	307,2				
Autres engagements financiers à court terme	27	25,0	25,0				
Comptes de régularisation financiers	22	84,6	84,6				
<b>Total engagements non dérivés</b>		<b>1 765,3</b>	<b>482,2</b>	<b>68,0</b>	<b>132,3</b>	<b>128,4</b>	<b>1 494,4</b>
<b>Actifs et engagements financiers dérivés</b>							
Dérivés énergétiques/Options							
› Valeurs de remplacement positives	29	214,5	156,2	48,2	11,4		
› Valeurs de remplacement négatives	29	-194,5	-158,6	-31,9	-5,2	-0,2	-0,2
<b>Valeurs de remplacement nettes</b>		<b>20,0</b>	<b>-2,4</b>	<b>16,3</b>	<b>6,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>
Opérations à terme sur devises et swaps							
› Valeurs de remplacement positives	29	12,5	0,1				12,4
› Valeurs de remplacement négatives	29	-2,2	-0,6	-0,5	-0,4	-0,4	-0,3
<b>Valeurs de remplacement nettes</b>		<b>10,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,4</b>	<b>12,1</b>
Flux de trésorerie bruts liés aux produits dérivés							
› Sorties de trésorerie brutes			-4 619,9	-981,5	-223,2	-0,5	0,0
› Entrées de trésorerie brutes			4 817,1	991,9	217,0	0,0	12,4

	Note	Valeurs comptables au 31.12.2011	Exigibilité à 1 an	Exigibilité entre 1 et 2 ans	Exigibilité entre 2 et 3 ans	Exigibilité entre 3 ans et 5 ans	Exigibilité à plus de 5 ans
en millions de CHF							
<b>Engagements financiers non dérivés</b>							
Engagements financiers	25	1 256,9	84,7	82,3	53,4	108,0	1 320,6
Autres engagements financiers à long terme	26	7,2		7,2			
Engagements résultant de ventes et de prestations	27	311,5	311,5				
Autres engagements financiers à court terme	27	25,4	25,4				
Comptes de régularisation financiers	22	109,4	109,4				
<b>Total engagements non dérivés</b>		<b>1 710,4</b>	<b>531,0</b>	<b>89,5</b>	<b>53,4</b>	<b>108,0</b>	<b>1 320,6</b>
<b>Actifs et engagements financiers dérivés</b>							
Dérivés énergétiques/Options							
› Valeurs de remplacement positives	29	97,3	82,8	9,5	11,5	0,9	0,2
› Valeurs de remplacement négatives	29	-127,3	-102,9	-26,2	-5,3	-0,2	-0,1
<b>Valeurs de remplacement nettes</b>		<b>-30,0</b>	<b>-20,1</b>	<b>-16,7</b>	<b>6,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>
Opérations à terme sur devises et swaps							
› Valeurs de remplacement positives	29	10,9	0,8				10,5
› Valeurs de remplacement négatives	29	-5,4	-4,3	-1,0			-0,3
<b>Valeurs de remplacement nettes</b>		<b>5,5</b>	<b>-3,5</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>10,2</b>
Flux de trésorerie bruts liés aux produits dérivés							
› Sorties de trésorerie brutes			-3 470,9	-1 155,8	-251,4	-1,2	-0,6
› Entrées de trésorerie brutes			3 385,8	1 164,1	256,3	1,2	0,0

Les montants en devises ont été convertis au cours valable à la date de clôture du bilan. Les engagements rémunérés présentés dans le tableau incluent les intérêts correspondants. Les flux de trésorerie bruts générés par les instruments financiers dérivés sont présentés sans prise en compte des conventions de compensation (netting agreements).

### 36.4 Risques de marché

Les risques de marché résultent des variations de prix et de cours relatives aux positions non couvertes des opérations énergétiques et financières. La politique de BKW en matière de risques autorise la prise de positions ouvertes maintenues sous surveillance. Les risques de prix de l'énergie, de taux, de Bourse, de change ainsi que les risques de prix des certificats de CO<sub>2</sub> font l'objet d'une gestion centralisée. Les risques de marché auxquels BKW est exposée sont regroupés à l'échelle du groupe dans un portefeuille de risque global, ce qui permet de prendre en compte les interdépendances qui peuvent exister entre les différents types de risques (corrélations et effets de diversification qui en découlent) ainsi que d'analyser systématiquement et de maîtriser efficacement le risque global. Les limites de valeur exposée (value at risk), nécessaires à la gestion des risques, doivent être validées par la direction du groupe.

#### 36.4.1 Risques boursiers

Les risques boursiers auxquels BKW est exposée sont liés aux actifs financiers détenus à des fins de négoce, aux actifs financiers disponibles à la vente, ainsi qu'aux créances envers les fonds d'Etat (cf. note 18). Les créances envers les fonds d'Etat n'entrent pas dans la définition que la norme IAS 32 donne des instruments financiers. Elles sont donc exclues des informations qui sont présentées ci-après sur la mesure des risques.

#### 36.4.2 Risques de taux

La production d'électricité ainsi que les réseaux de transport et de distribution requièrent d'importants capitaux. Afin de limiter l'impact des fluctuations de taux d'intérêt sur les résultats, le financement des investissements s'inscrit généralement sur le long terme, avec des échéances échelonnées. En complément, BKW recourt à des instruments de couverture de taux lorsque le besoin s'en fait sentir. L'entreprise place ses liquidités à court ou à moyen terme, essentiellement dans des positions à revenu fixe.

#### 36.4.3 Risques de change

La plupart des transactions d'énergie se traitent en euros. Les fluctuations des taux de change ont des répercussions sur les actifs et sur les résultats présentés en francs suisses. Les positions en devises sont couvertes, dans tous les cas où cela est jugé nécessaire, par des opérations à terme sur devises ou la conclusion de swaps de devises.

#### 36.4.4 Risques de prix de l'énergie/des certificats de CO<sub>2</sub>

Concernant le négoce d'énergie et de certificats de CO<sub>2</sub>, il est fait recours à des positions non couvertes à la fois dans le cadre de la gestion d'actifs et dans le cadre des opérations pour compte propre, les limites autorisées pour ces dernières étant toutefois faibles comparativement à celles de la gestion d'actifs. Pour le négoce d'énergie, il ne peut être pris de positions non couvertes importantes que pour l'exercice en cours et les trois exercices suivants. Pour le négoce de certificats de CO<sub>2</sub>, le créneau autorisé est limité à 2020.

#### 36.4.5 Mesure des risques

Les risques de taux, les risques boursiers et les risques de change font régulièrement l'objet d'un calcul de la valeur exposée (value at risk, VaR) et d'un rapport correspondant. BKW recourt à cet effet à la méthode variance/covariance, en appliquant une durée de détention d'un an, un niveau de confiance de 99% et une période d'observation historique glissante de 250 jours.

Valeur exposée au risque en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Intérêts	5,0	6,2
Cours des actions, instruments financiers disponibles à la vente	44,2	60,1
Devises	16,1	249,1

La valeur exposée indique le risque de variation de la valeur d'un portefeuille donné sur un horizon de douze mois, compte tenu des différents risques susceptibles de survenir et du niveau de confiance défini. Les chiffres présentés auraient une incidence sur le résultat et donc également sur les fonds propres.

Sauf en présence d'une dépréciation, les fluctuations de valeur des instruments financiers disponibles à la vente n'ont aucune incidence sur le résultat annuel, mais sont directement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Le risque d'une évolution défavorable des prix des positions non couvertes sur l'électricité, le gaz, les certificats de CO<sub>2</sub>, le charbon (financier) et le pétrole (financier) est calculé à l'aide de la Cross-Commodity-Value-at-Risk (CC-VaR). Cette dernière tient compte des interdépendances entre les matières premières citées. Le calcul est effectué au moyen d'une modélisation de type Monte-Carlo, sur la base d'une durée de détention d'un jour et d'un niveau de confiance de 99%. L'évaluation des paramètres de modélisation repose sur une période d'observation glissante de 260 jours. Le risque est géré à l'aide de limites relatives à la fois à la CC-VaR, aux positions et aux volumes de négoce. Une limite relative aux pertes est en outre appliquée au négoce pour compte propre. Au 31 décembre 2012, la CC-VaR s'élevait à 3,2 millions de CHF (0,7 million de CHF l'exercice précédent).

### 37 Engagements conditionnels et engagements d'investissement

en millions de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Engagements de garantie		
▸ en faveur de sociétés associées	23,1	24,9
▸ en faveur de tiers	12,8	2,0
Engagements d'investissement	311,0	215,5
Engagements de versement de fonds	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>347,0</b>	<b>242,5</b>

#### Engagements conditionnels

Les garanties accordées sont constituées pour 3,5 millions de CHF (0,8 million de CHF l'exercice précédent) de garanties présentant une durée inférieure ou égale à douze mois, et pour 22,8 millions de CHF (18,0 millions de CHF l'exercice précédent) de garanties non limitées dans le temps.

Les exploitants de centrales nucléaires sont soumis à une obligation limitée d'effectuer des versements complémentaires au Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et au Fonds de gestion des déchets radioactifs provenant de centrales nucléaires pour le cas où l'un des redevables ne serait plus en mesure d'assurer ses versements.

En cas de sinistre, les exploitants de centrales nucléaires affiliés au pool d'assureurs européen EMANI auraient l'obligation contractuelle de payer un supplément correspondant à six primes annuelles. Pour BKW, cela correspond à un engagement maximal d'environ 1,7 million de CHF (1,7 million de CHF l'exercice précédent).

Les contrats de partenariat existants stipulent que les actionnaires des entreprises partenaires sont tenus de payer les frais annuels proportionnellement à leurs participations (remboursement et intérêts des fonds de tiers inclus).

#### Engagements d'investissement

En janvier 2008, BKW a acquis auprès d'Electrabel Deutschland AG une participation minoritaire de 33% dans un projet de centrale à charbon à Wilhelmshaven, dans le nord de l'Allemagne. La participation dans cette centrale implique pour BKW un investissement total de 530 millions d'EUR. Au 31 décembre 2012, environ 412 millions d'EUR avaient déjà été investis.

En avril 2012, BKW a signé avec le groupe industriel italien Tozzi un contrat pour l'achat d'un parc éolien d'une puissance totale de 56 MW, situé à Castellaneta, dans les Pouilles (I). L'exécution définitive du contrat a eu lieu le 20 février 2013, une fois la construction du parc achevée. Le prix d'achat s'élève à environ 150 millions de CHF (cf. note 38).

### 38 Événements survenus après la clôture du bilan

#### Vente du réseau de transport

Le 3 janvier 2013, les actifs et les engagements de la société BKW Übertragungsnetz AG ont été transférés à la société nationale du réseau de transport, Swissgrid SA, comme l'exigeait la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Il est renvoyé à ce sujet à la note 7.

#### Regroupement d'entreprises

En avril 2012, BKW a signé avec le groupe industriel Tozzi un contrat portant sur l'achat d'un parc éolien doté d'une puissance totale de 56 MW et situé à Castellaneta, dans la région italienne des Pouilles. L'exécution définitive du contrat a eu lieu le 20 février 2013, une fois la construction du parc achevée. L'intégration de la société Green Castellaneta S.p.A. sise à Ravenna dans les comptes du groupe s'est donc faite à cette date. Cette acquisition permet à BKW de renforcer sa position de leader suisse pour l'exploitation de centrales éoliennes en Suisse et à l'étranger. La région des Pouilles est une région très venteuse, où l'entreprise possède d'autres parcs éoliens.

La clôture et la publication des comptes du groupe ayant eu lieu très peu de temps après l'acquisition, seul un bilan provisoire a pu être établi. Selon les estimations effectuées, les actifs nets du parc éolien présentaient au moment de l'achat une juste valeur de 150 millions de CHF, et étaient composés d'actifs immobilisés d'un montant de 173 millions de CHF et d'engagements à long terme d'un montant de 23 millions de CHF. Le prix d'achat du parc éolien s'élève à environ 150 millions de CHF. BKW part du principe que ce regroupement d'entreprises ne fera pas, ou que très peu, augmenter le goodwill. Le contrat d'achat prévoit l'acquisition de la société Green Castellaneta S.p.A. sans actif circulant net ni dettes nettes. Dans le cas contraire, ces éléments seraient compensés au niveau du prix d'achat. Les autres publications prescrites par l'IFRS 3 ne peuvent pas encore être effectuées, les chiffres correspondants n'étant pas encore connus.

#### Approbation des comptes du groupe

Le conseil d'administration de BKW a approuvé la publication des présents comptes du groupe le 12 mars 2013. Les comptes du groupe doivent être approuvés par l'assemblée générale des actionnaires BKW du 17 mai 2013.

# Périmètre de consolidation

Sociétés du groupe	Energie Suisse	Energie International et commerce	Réseaux	Autres	Siège	Capital-actions/capital social en millions	Monnaie	Participation en %, part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture
Arnold AG			●		Selzach	0,5	CHF	100,0		31.12
BEBAG Bioenergie Bätterkinden AG	●				Bätterkinden	0,1	CHF	56,0		31.12
Biogasanlage Piano di Magadino in Bern AG	●				Berne	1	CHF	80,0		31.12
Centrale biomasse Otelfingen SA	●				Otelfingen	0,5	CHF	50,0		31.12
BKWind GmbH & Co. KG		●			Wörrstadt (D)	-	EUR	100,0		31.12
BKWind GmbH & Co. Wind Landkern KG		●			Wörrstadt (D)	-	EUR	100,0		31.12
BKWind Verwaltungs GmbH		●			Wörrstadt (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Bippen Wind GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Borkum West II Beteiligungs GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Deutschland GmbH		●			Berlin (D)	0,1	EUR	100,0		31.12
BKW Dubener Platte Wind GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Energie Dörpen Beteiligungs-GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Energie International et Commerce SA				●	Berne	0,1	CHF	100,0	●	31.12
BKW Energie Wilhelmshaven Beteiligungs-GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Erneuerbare Energien GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW FMB Energie SA	●	●	●	●	Berne	132,0	CHF	100,0	●	31.12
BKW France SAS		●			Paris (F)	0,1	EUR	100,0		31.12
BKW Holleben Wind GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
BKW Hydro Allevard SAS		●			Paris (F)	0,1	EUR	100,0		31.12
BKW Hydro Valle d'Aosta S.r.l.		●			Milan (I)	0,05	EUR	100,0		31.12
BKW ISP AG			●		Ostermundigen	0,9	CHF	100,0		31.12
BKW Italia S.p.A.		●			Milan (I)	13,4	EUR	100,0		31.12
BKW Management SA				●	Berne	0,1	CHF	100,0	●	31.12
BKW Réseau Suisse SA				●	Berne	0,1	CHF	100,0	●	31.12
BKW Übertragungsnetz AG			●		Berne	40	CHF	100,0		31.12
BKW Valais SA	●				Viège	0,1	CHF	100,0		31.12
BKW Wind Italia S.r.l.		●			Milan (I)	0,01	EUR	100,0		31.12
BKW Wind Service GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
Bradano Energia S.r.l.		●			Milan (I)	0,01	EUR	100,0		31.12
Bratschi AG			●		Lengnau (BE)	0,1	CHF	100,0		31.12
cc energie sa	●				Morat	1	CHF	62,0		31.12
Curea Elektro AG			●		Landquart	0,15	CHF	100,0		31.12
EES Jäggi-Bigler AG			●		Etziken	0,1	CHF	70,0		31.12
Electra Italia S.p.A.		●			Milan (I)	1	EUR	100,0		31.12
Elektrizitätswerk Grindelwald AG	●		●		Grindelwald	0,55	CHF	92,1		31.12
Elektrizitätswerke Wynau AG	●				Langenthal	0,1	CHF	100,0		31.12
Elektro Feuz AG			●		Grindelwald	0,1	CHF	66,0		31.12
Energie Utzenstorf AG	●				Utzenstorf	1	CHF	100,0		31.12
Erdgas Thunersee AG	●				Interlaken	6,9	CHF	66,7		31.12
EWR Energie AG	●		●		Schattenhalb	2	CHF	100,0		31.12
Holzwärme Grindelwald AG	●				Grindelwald	2,5	CHF	90,7		31.12
Idroelettrica Lombarda S.r.l.		●			Milan (I)	25,43	EUR	100,0		31.12
inelectro sa			●		Porrentruy	0,5	CHF	100,0		31.12
Juvent SA	●				Saint-Imier	0,1	CHF	65,0		31.12
Kraftwerk Utzenstorf AG	●				Utzenstorf	0,1	CHF	100,0		31.12
Kraftwerke Kander Alp AG	●				Kandersteg	2,5	CHF	60,0		31.12
Kraftwerke Milibach AG	●				Wiler (Lötschen)	1	CHF	80,0		31.12
Luminosa S.r.l.		●			Milan (I)	0,1	EUR	94,0		31.12

	Energie Suisse	Energie International et commerce	Réseaux	Autres	Siège	Capital-actions/capital social en millions	Monnaie	Participation en %, part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture
<b>Sociétés du groupe (suite)</b>										
Onyx Energie Dienste AG	●				Langenthal	2	CHF	100,0		31.12
Onyx Energie Mittelland AG	●				Langenthal	10,5	CHF	100,0		31.12
Onyx Energie Netze AG			●		Langenthal	10,5	CHF	100,0		31.12
Onyx Energie Produktion AG	●				Langenthal	3	CHF	100,0		31.12
Regionaler Wärmeverbund AG										
Heimberg-Steffisburg (REWAG)	●				Heimberg	2,5	CHF	51,0		31.12
Simmentaler Kraftwerke AG	●				Erlenbach i. S.	7,31	CHF	83,9		31.12
Société des forces électriques de la Goule SA	●		●		Saint-Imier	3,5	CHF	84,3		31.12
sol-E Suisse SA	●				Berne	30	CHF	100,0		31.12
STKW Energie Dörpen GmbH & Co. KG		●			Dörpen (D)	–	EUR	100,0		31.12
STKW Energie Dörpen Verwaltungs-GmbH		●			Dörpen (D)	0,03	EUR	100,0		31.12
Termoelettrica Veneta S.r.l.		●			Milan (I)	0,11	EUR	100,0		31.12
TW Energie AG	●				Berne	1,2	CHF	75,0		31.12
Volturino Wind S.r.l.		●			Milan (I)	0,03	EUR	100,0		31.12
WEV Spiez AG	●				Spiez	2,5	CHF	98,0		31.12
Wind Farm Buglia S.r.l.		●			Milan (I)	0,03	EUR	100,0		31.12
Wind Farm S.r.l.		●			Milan (I)	0,02	EUR	100,0		31.12
Wind International Italy S.r.l.		●			Milan (I)	52,17	EUR	100,0		31.12
<b>Joint-ventures</b>										
Bielsersee Kraftwerke AG BIK	●				Bienne	20	CHF	50,0		31.12
Biopower Sardegna S.r.l.		●			Milan (I)	0,1	EUR	10,5		31.12
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	●				Leibstadt	450	CHF	9,5		31.12
Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP)	●				Berne	150	CHF	33,3		31.12
EDJ, Energie du Jura S.A.	●				Delémont	7,43	CHF	41,0		30.09
Electra-Massa AG	●				Naters	20	CHF	16,1		31.12
Electricité de la Lienne SA	●				Sion	24	CHF	33,3		30.09
Externes Lager der Kernkraftwerke Schweiz	●				Baden	–	CHF	25,0		30.09
Forces motrices de Blenio SA	●				Blenio	60	CHF	12,0		30.09
ETRANS SA			●		Laufenburg	7,5	CHF	11,5		31.12
Forces Motrices de Conches S.A.	●				Ernen	30	CHF	25,0		31.12
Forces Motrices de Mattmark SA	●				Saas-Grund	90	CHF	11,1		30.09
Forces Motrices de Mauvoisin SA	●				Sion	100	CHF	19,5		30.09
Grande Dixence SA	●				Sion	300	CHF	13,3		31.12
HelveticWind Deutschland GmbH		●			Berlin (D)	0,03	EUR	29,0		31.12
Kleinwasserkraftwerk Berschnerbach	●				Walenstadt	–	CHF	44,3		31.12
Kraftwerk Sanetsch AG (KWS)	●				Gsteig	3,2	CHF	50,0		30.09
Kraftwerke Hinterrhein AG	●				Thusis	100	CHF	7,7		30.09
Kraftwerke Oberhasli AG	●				Innertkirchen	120	CHF	50,0		31.12
La Prairie Biogaz	●				Porrentruy	–	CHF	30,0		31.12
MOHA ZOFI	●				Brienz	–	CHF	38,5		31.12
Officine Idroelettriche della Maggia SA	●				Locarno	100	CHF	10,0		30.09
Remplacement centrale nucléaire de Beznau SA	●				Döttingen	1	CHF	11,5		31.12
Remplacement centrale nucléaire de Mühleberg SA	●				Mühleberg	1	CHF	51,0		31.12
Société des Forces Motrices du Châtelot SA	●				La Chaux-de-Fonds	12,0	CHF	11,7		31.12
Usines Electriques de l'Engadine SA	●				Zernez	140	CHF	30,0		30.09
Zwilag Zwischenlager Würenlingen AG	●				Würenlingen	5	CHF	10,7		31.12

	Energie Suisse	Energie International et commerce	Réseaux	Autres	Siège	Capital-actions/capital social en millions	Monnaie	Participation en %, part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture
<b>Sociétés associées</b>										
Abonax AG	●				St-Gall	1	CHF	34,0		31.12
AEK Energie AG	●				Soleure	6	CHF	39,5		31.12
Bio-Energie Etique SA	●				Bure	0,53	CHF	25,0		31.12
Biogaz du Vallon Sàrl	●				Cortébert	0,02	CHF	24,5		31.12
Biomasse Jungfrau AG	●				Interlaken	0,11	CHF	33,3		31.12
DEVIWA AG	●				Loèche	0,1	CHF	34,0		31.12
E.ON Produzione Centrale Livorno Ferraris S.p.A. em electrocontrol sa		●		●	Milan (I)	10	EUR	25,0		31.12
Energie Biberist AG EBAG	●				Urtenen-Schönbühl	0,25	CHF	20,0		31.12
EVTL Energieversorgung Talschaft Lötschen AG	●				Biberist	5	CHF	25,0		31.12
Gazobois S.A.	●				Wiler (Lötschen)	1,27	CHF	49,0		31.12
GDF SUEZ Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG		●			Cossonay	0,12	CHF	33,3		31.12
GEBNET AG	●				Wilhelmshaven (D)	–	EUR	33,0		31.12
Hertli & Bertschy AG, elektrische Anlagen			●		Aetigkofen	6,97	CHF	40,9		31.12
Kraftwerk Gohlhaus AG	●				Tafers	0,05	CHF	40,0		31.12
Kraftwerk Wannenfluh AG	●				Lützelflüh	0,13	CHF	34,0		31.12
Kraftwerke Färdabach AG	●				Rüderswil	0,3	CHF	31,9		31.12
Metanord SA	●				Ferden	0,1	CHF	34,0		31.12
NIS AG			●		Bellinzone	18,59	CHF	30,9		31.12
Oberland Energie AG	●				Emmen	1	CHF	25,0		31.12
RESUN AG	●				Thoune	9,1	CHF	49,0		31.12
Solkraftwerk Lawinenverbauung St. Antönien	●				Aarau	1	CHF	33,3		30.09
sol-E Suisse Biogas Zerne	●				St. Antönien	–	CHF	38,5		31.12
Spontis SA			●		Zerne	–	CHF	22,9		31.12
Swissgrid SA			●		Granges-Paccot	0,1	CHF	30,0		31.12
Tamarete Energia S.r.l.		●			Laufenburg	15,0	CHF	11,2		31.12
Youtility AG	●				Ortona (I)	3,6	EUR	48,0		31.12
					Berne	7,5	CHF	39,8		31.12

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

**A l'Assemblée générale de BKW SA, Berne**

**Berne, le 12 mars 2013**

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de BKW SA comprenant compte de pertes et profits consolidé, compte de résultat global consolidé, bilan consolidé, variation des fonds propres consolidés, flux de trésorerie consolidés et annexe aux comptes du groupe (pages 6 à 71) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.

## **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Roland Ruprecht  
*Expert-réviseur agréé*  
*(Réviseur responsable)*

Tobias Peter  
*Expert-réviseur agréé*

# Comptes annuels de BKW SA

## Compte de pertes et profits

	2012	2011 (28.02.-31.12.)
en milliers de CHF		
Produits de participations	63 762	57 678
Produits des intérêts	36 368	0
Autres produits financiers	1	0
Autres produits d'exploitation	313	0
<b>Total des produits</b>	<b>100 444</b>	<b>57 678</b>
Charges d'intérêt	28 290	0
Autres charges financières	689	1
Autres charges d'exploitation	4 704	134
Impôts sur le bénéfice	1 559	0
<b>Total des charges</b>	<b>35 242</b>	<b>135</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>65 202</b>	<b>57 543</b>

# Comptes annuels de BKW SA

## Bilan

	31.12.2012	31.12.2011
en milliers de CHF		
<b>Actif</b>		
Participations	1 315 020	1 305 927
Prêts	1 142 624	0
Autres immobilisations financières	18 425	0
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>2 476 069</b>	<b>1 305 927</b>
Prétention à dividende	63 360	57 678
Autres créances	338	0
Comptes de régularisation	1 862	0
Liquidités	480	99
<b>Total actif circulant</b>	<b>66 040</b>	<b>57 777</b>
<b>Total actif</b>	<b>2 542 109</b>	<b>1 363 704</b>
en milliers de CHF		
<b>Passif</b>		
Capital-actions	132 000	131 087
Réserve issue d'apports de capital	26 129	26 129
Réserve légale générale	798 169	786 936
Réserve pour actions propres	356 792	359 845
Résultat reporté	4 743	0
Bénéfice net	65 202	57 543
<b>Total fonds propres</b>	<b>1 383 035</b>	<b>1 361 540</b>
Emprunts obligataires	1 000 000	0
Prêts passifs	142 624	0
<b>Total engagements à long terme</b>	<b>1 142 624</b>	<b>0</b>
Compte courant BKW FMB Energie SA	1 149	2 030
Autres engagements à court terme	3 613	134
Comptes de régularisation	11 688	0
<b>Total engagements à court terme</b>	<b>16 450</b>	<b>2 164</b>
<b>Total fonds de tiers</b>	<b>1 159 074</b>	<b>2 164</b>
<b>Total passif</b>	<b>2 542 109</b>	<b>1 363 704</b>

# Comptes annuels de BKW SA

## Annexe aux comptes annuels

Les commentaires suivants comportent notamment les informations mentionnées dans l'article 663b du CO. Les participations détenues par BKW SA sont indiquées aux pages 69 à 71, dans la liste des sociétés constituant son périmètre de consolidation.

### Capital-actions

Suite à la clôture de l'offre d'échange en décembre 2011, BKW SA a lancé une procédure d'annulation (squeeze-out) pour les 365 189 actions de BKW FMB Energie SA non mises à disposition. Le Tribunal de commerce du canton de Berne a prononcé l'annulation de ces actions nominatives par décision du 21 mars 2012. Les propriétaires des actions annulées de BKW FMB Energie SA ont alors reçu de nouvelles actions BKW SA avec une parité d'échange de 1:1. BKW SA a ainsi achevé l'augmentation de capital prévue à la hauteur connue par BKW FMB Energie SA. Au 31 décembre 2012, elle disposait d'un capital-actions de 132 millions de CHF, constitué de 52 800 000 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de 2,50 CHF. Cette augmentation de capital a entraîné une modification des taux de participation des principaux actionnaires. Les actions de BKW SA sont cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange.

Actionnaires principaux	31.12.2012	31.12.2011
Canton de Berne	52,54%	52,91%
Groupe E SA	10,00%	10,07%
E.ON Energie AG	7,03%	7,07%
Sociétés du groupe	9,68%	9,83%

### Actions propres

	BKW FMB Energie SA		Autres sociétés		Total	
	en milliers de CHF	Nombre	en milliers de CHF	Nombre	en milliers de CHF	Nombre
Portefeuille au 31.12.2010	371 279	5 258 712	53	17 980	371 331	5 276 692
Entrées	141	40 690			141	40 690
Sorties	-11 628	-164 777			-11 628	-164 777
<b>Portefeuille au 31.12.2011</b>	<b>359 792</b>	<b>5 134 625</b>	<b>53</b>	<b>17 980</b>	<b>359 845</b>	<b>5 152 605</b>
Entrées	28	8 980			28	8 980
Sorties	-3 053	-43 623	-28	-8 980	-3 081	-52 603
<b>Portefeuille au 31.12.2012</b>	<b>356 767</b>	<b>5 099 982</b>	<b>25</b>	<b>9 000</b>	<b>356 792</b>	<b>5 108 982</b>

Le portefeuille global de 5 108 982 actions est comptabilisé au 31 décembre 2012 à sa valeur d'acquisition en tant que réserve pour actions propres.

### Produits de participations

La distribution du bénéfice de BKW FMB Energie SA, d'un montant de 63 360 000 CHF, a fait l'objet d'une comptabilisation anticipée. L'assemblée générale de BKW FMB Energie SA a approuvé le versement des dividendes correspondants.

### Obligations

en milliers de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Emprunt obligataire à 3%, 2007 – 2022	200 000	0
Emprunt obligataire à 3,375%, 2009 – 2019	350 000	0
Emprunt obligataire à 1,875%, 2010 – 2018	150 000	0
Emprunt obligataire à 2,5%, 2010 – 2030	300 000	0
<b>Total</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0</b>

Les emprunts ci-dessus ont été émis à l'origine par BKW FMB Energie SA. Suite au passage à la structure de holding, le conseil d'administration de BKW a décidé de transférer les emprunts de BKW FMB Energie SA à BKW SA, qui a ainsi repris au 30 avril 2012 les quatre emprunts en cours.

### Engagements conditionnels

en milliers de CHF	31.12.2012	31.12.2011
Garanties pour les sociétés du groupe en faveur de tiers	192 305	0

### Informations concernant la réalisation d'une évaluation des risques

La gestion des risques constitue l'un des piliers de la gestion de l'entreprise et vise à fournir aux instances décisionnelles une image fidèle des risques liés à chacune des activités commerciales. Elle repose sur un processus de gestion des risques dont l'objectif est d'assurer de manière systématique l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques, y compris le suivi de l'application des mesures.

L'évaluation des risques a eu lieu dans le cadre du processus applicable à tout le groupe BKW. Le conseil d'administration a évalué les risques liés aux activités opérationnelles de l'exercice 2012.

**Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration et de la direction du groupe**

Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2012

en milliers de CHF		Rémunérations fixes	Rémunérations en actions	Autres rémunérations	<b>Total</b>
Urs Gasche	Président	280	2	45	327
Antoinette Hunziker-Ebnetter	Vice-présidente	96		5	101
Marc-Alain Affolter	Membre	72	2	15	89
Georges Bindschedler	Membre	78	2	5	85
Ueli Dietiker	Membre	72	2	5	79
Barbara Egger-Jenzer	Membre	80		10	90
Hartmut Geldmacher	Membre	64	2	40	106
Eugen Marbach	Membre	60		13	73
Kurt Schär	Membre (à compter du 11.05.2012)	36		8	44
Beatrice Simon-Jungi	Membre	60		8	68
Philippe Viridis	Membre	64		11	75
<b>Total</b>		<b>962</b>	<b>10</b>	<b>165</b>	<b>1 137</b>

Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration durant l'exercice 2011

en milliers de CHF		Rémunérations fixes	Rémunérations en actions	Autres rémunérations	<b>Total</b>
Urs Gasche	Président	280	4	46	330
Antoinette Hunziker-Ebnetter	Vice-présidente	102		5	107
Marc-Alain Affolter	Membre	66	8	15	89
Georges Bindschedler	Membre	60	8	6	74
Ueli Dietiker	Membre (à compter du 13.05.2011)	43		3	46
Barbara Egger-Jenzer	Membre	78		10	88
Hartmut Geldmacher	Membre	58	12	36	106
Eugen Marbach	Membre	58	8	14	80
Beatrice Simon-Jungi	Membre	58	8	8	74
Ulrich Sinzig	Membre (jusqu'au 13.05.2011)	37		5	42
Philippe Viridis	Membre	64	6	10	80
<b>Total</b>		<b>904</b>	<b>54</b>	<b>158</b>	<b>1 116</b>

Les rémunérations fixes comprennent les indemnités annuelles fixes et les jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration en rétribution de leur activité. Le président du conseil d'administration ne perçoit pas de jeton de présence. Pour certains membres du conseil d'administration, les rémunérations fixes sont en partie ou en totalité versées à l'employeur. Les rémunérations en actions intègrent l'avantage matériel correspondant à l'achat d'actions BKW à un prix préférentiel. En 2012, tous les membres du conseil d'administration ont eu la possibilité d'acquérir 320 actions BKW à un prix préférentiel (600 actions l'exercice précédent). Les actions ainsi acquises ne peuvent être revendues qu'à l'issue d'une période de blocage de trois ou cinq ans selon l'option choisie. Cette période de blocage est prise en compte à travers l'application d'une déduction lors du calcul des rémunérations en actions. Les membres du conseil d'administration perçoivent en outre une indemnité forfaitaire pour leurs frais; ces indemnités sont comptabilisées dans les autres rémunérations, qui englobent également les contributions AVS/AI/AC de l'employeur ainsi que les contributions et impôts à la source des employés pris en charge par BKW.

Aucun membre actuel ou ancien du conseil d'administration n'est au bénéfice d'un prêt ou d'un crédit en sa faveur ou en la faveur d'un de ses proches.

Le 11 mai 2012, Kurt Rohrbach, CEO de BKW, a été élu par l'assemblée générale au conseil d'administration et par celui-ci au poste de vice-président. Il a assumé provisoirement ces deux fonctions jusqu'à la fin de l'année. Pendant cette période, il n'a perçu aucune rétribution pour sa fonction au sein du conseil d'administration.

Rémunérations versées aux membres de la direction du groupe et au membre ayant perçu la rémunération la plus élevée

en milliers de CHF	Kurt Rohrbach CEO		Total des rémunérations versées aux membres de la direction du groupe	
	2012	2011	2012	2011
Rémunérations fixes	522	519	2 015	2 011
Participations aux résultats	26	112	117	393
Rémunérations en actions	2	8	7	55
Prestations de prévoyance	90	107	363	492
<b>Total</b>	<b>640</b>	<b>746</b>	<b>2 502</b>	<b>2 951</b>

Les membres de la direction du groupe reçoivent en rétribution de leur activité une indemnité annuelle fixe. Chacun bénéficie en outre d'une participation aux résultats, dont le montant varie en fonction de ses performances individuelles et des résultats de l'entreprise, mais qui ne peut excéder 35% de l'indemnité annuelle fixe. En 2012, tous les membres de la direction du groupe ont eu la possibilité d'acquérir 320 actions BKW à un prix préférentiel (600 actions l'exercice précédent). Les actions ainsi acquises ne peuvent être revendues qu'à l'issue d'une période de blocage de trois ou cinq ans selon l'option choisie. Cette période de blocage est prise en compte à travers l'application d'une déduction lors du calcul des rémunérations en actions. S'agissant des rémunérations soumises aux cotisations sociales, tous les montants présentés ici sont des montants bruts. Les prestations de prévoyance indiquées englobent la part de l'employeur aux contributions à la caisse de pension et à l'AVS/AI/AC.

Au 31 décembre 2012, aucun prêt en faveur de membres de la direction du groupe n'était en cours (30 000 CHF de prêts l'exercice précédent).

**Participation des membres du conseil d'administration et de la direction du groupe au capital-actions de la société**

## Membres du conseil d'administration

Nombre d'actions		31.12.2012	31.12.2011
Urs Gasche	Président	1 777	1 457
Antoinette Hunziker-Ebnetter	Vice-présidente	300	300
Marc-Alain Affolter	Membre	2 720	2 400
Georges Bindschedler	Membre	4 720	4 400
Ueli Dietiker	Membre	320	0
Barbara Egger-Jenzer	Membre	400	400
Hartmut Geldmacher	Membre	1 520	1 200
Eugen Marbach	Membre	2 600	2 600
Kurt Schär	Membre (à compter du 11.05.2012)	0	n/a
Beatrice Simon-Jungi	Membre	600	600
Philippe Viridis	Membre	4 220	4 220
<b>Total</b>		<b>19 177</b>	<b>17 577</b>

Le nombre d'actions détenues par Kurt Rohrbach, CEO et vice-président du conseil d'administration, figure ci-dessous dans la liste des membres de la direction du groupe.

## Membres de la direction du groupe

Nombre d'actions		31.12.2012	31.12.2011
Kurt Rohrbach	CEO	11 757	11 437
Beat Grossenbacher	Chef Finance et services	2 120	1 800
Suzanne Thoma	Cheffe Réseaux	2 160	600
Hermann Ineichen	Chef Energie Suisse	3 622	3 622
Samuel Leupold	Chef Energie International et commerce	1 620	1 620
<b>Total</b>		<b>21 279</b>	<b>19 079</b>

Certaines actions détenues par les membres du conseil d'administration et de la direction du groupe sont soumises à une période de blocage pouvant aller jusqu'à cinq ans.

# Répartition du bénéfice

## Proposition à l'assemblée générale

CHF	
Bénéfice reporté	4 742 708
Bénéfice net	65 202 132
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>69 944 840</b>

Le conseil d'administration propose que le bénéfice au bilan soit réparti comme suit:

CHF	
Dividende de 1,20 CHF par action	63 360 000
Report à nouveau	6 584 840
<b>Total</b>	<b>69 944 840</b>

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, on procédera à la distribution suivante:

CHF	
Dividende par action	1,20
Déduction de l'impôt anticipé de 35%	0,42
Dividende net	0,78

Berne, le 12 mars 2013

Au nom du conseil d'administration

Le président

Urs Gasche

La direction du groupe

Suzanne Thoma

Hermann Ineichen

Beat Grossenbacher

Christophe Bossel

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de BKW SA, Berne

Berne, le 12 mars 2013

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de BKW SA comprenant le compte de résultats, le bilan et l'annexe (pages 74 à 80) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Roland Ruprecht  
*Expert-réviseur agréé*  
*(Réviseur responsable)*

Tobias Peter  
*Expert-réviseur agréé*

# Informations pour les investisseurs

## Action, emprunts et calendrier financier

Au premier semestre 2012, le capital-actions de BKW SA a été augmenté de 0,9 million de CHF, soit 365 189 actions. Cette augmentation a eu lieu dans le cadre de l'offre publique d'échange que BKW SA a soumise au 4<sup>e</sup> trimestre 2011 pour les actions nominatives de BKW FMB Energie SA détenues par le public en vue du passage à la structure de holding. Suite à la clôture de cette offre en décembre 2011, BKW SA a lancé une procédure d'annulation (squeeze-out) pour les 365 189 actions de BKW FMB Energie SA non mises à disposition. Le Tribunal de commerce du canton de Berne a prononcé l'annulation de ces actions nominatives par décision du 21 mars 2012. Les propriétaires des actions annulées de BKW FMB Energie SA ont alors reçu de nouvelles actions BKW SA avec une parité d'échange de 1:1. BKW SA a ainsi achevé l'augmentation de capital prévue à la hauteur connue par BKW FMB Energie SA. La cotation de ces 365 189 actions nominatives supplémentaires à la SIX Swiss Exchange et à la BX Berne eXchange a eu lieu le 11 avril 2012. Depuis, BKW SA dispose d'un capital-actions de 132 millions de CHF, constitué de 52 800 000 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de 2,50 CHF.

L'action de BKW FMB Energie SA a été décotée de la SIX Swiss Exchange et de la BX Berne eXchange le 20 avril 2012.

Durant la période sous revue, le cours de l'action a baissé de 13,9%.

### Evolution du cours de l'action BKW 31.12.2011 – 31.12.2012



## Cotation

L'action BKW SA est cotée au segment principal de la SIX Swiss Exchange. Parallèlement, elle reste cotée à la BX Berne eXchange.

Symbole ticker SIX et BX	BKW
Numéro de valeur	13 029 366
Code ISIN	CH0130293662

## Répartition du bénéfice

Pour l'exercice 2012, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de verser un dividende de 1,20 CHF par action. Les dividendes seront versés le 27 mai 2013.

## Restrictions de transfert

L'inscription d'un acquéreur d'actions au registre des actionnaires peut être refusée par la société lorsque l'achat en question permet à une personne physique ou morale, ou à une société de personnes, de posséder directement ou indirectement plus de 5% du capital-actions de la société; cette restriction s'applique également aux personnes morales, aux sociétés de personnes, aux associations de personnes et aux exploitations en main commune qui sont liées d'une quelconque manière, qui procèdent ensemble ou qui se sont mises d'accord pour acquérir les actions. L'inscription au registre des actionnaires peut également être refusée lorsque l'acquéreur ne déclare pas expressément qu'il a acheté les actions en son propre nom et pour son propre compte.

## Actionnaires principaux

	31.12.2012	31.12.2011
Canton de Berne	52,54%	52,91%
Groupe E SA	10,00%	10,07%
E.ON Energie AG	7,03%	7,07%
Actions propres	9,68%	9,83%

Le flottant, c'est-à-dire la part des actions détenues par le public, s'élève à environ 20,8%. L'action BKW est intégrée dans le Swiss Performance Index (SPI).

**Chiffres-clés par action**

	31.12.2012 présenté	<b>31.12.2012</b> corrigé <sup>2</sup>	31.12.2011 présenté	<b>31.12.2011</b> corrigé <sup>2</sup>
Bénéfice par action, en CHF	2,79	4,26	-1,43	2,54
Fonds propres par action, en CHF	56,34	57,80	55,22	59,22
Dividende par action, en CHF	1,20	1,20	1,00	1,00
Rendement du dividende, en % <sup>1</sup>	3,8	3,8	2,7	2,7
Rapport cours/bénéfice <sup>1</sup>	11,3	7,4	n.a.	14,4
Cours au 31 décembre, en CHF	31,40	31,40	36,45	36,45
Cours le plus haut, en CHF	39,25	39,25	79,95	79,95
Cours le plus bas, en CHF	28,80	28,80	28,00	28,00

<sup>1</sup> Sur la base du cours au 31 décembre

<sup>2</sup> Corrigé des ajustements de valeurs extraordinaires et des provisions

**Emprunts**

Au 31 décembre 2012, BKW a les emprunts en cours suivants:

	Valeur nominale	Durée	Maturité	Code ISIN
Emprunt obligataire à 1,875%	150 millions de CHF	2010-2018	15.10.2018	CH0117843596
Emprunt obligataire à 3,375%	350 millions de CHF	2009-2019	29.07.2019	CH0103164577
Emprunt obligataire à 3%	200 millions de CHF	2007-2022	27.04.2022	CH0030356718
Emprunt obligataire à 2,5%	300 millions de CHF	2010-2030	15.10.2030	CH0117843745

Les emprunts ci-dessus ont été émis à l'origine par BKW FMB Energie SA. Suite au passage à la structure de holding, c'est maintenant BKW SA qui représente le groupe BKW sur les marchés de capitaux et remplace BKW FMB Energie SA dans cette fonction. Dans ce cadre, le conseil d'administration de BKW a décidé de transférer les emprunts de BKW FMB Energie SA à BKW SA, qui a ainsi repris au 30 avril 2012 les quatre emprunts en cours. Les contrats de financement existants avec les banques ont eux aussi été transférés de BKW FMB Energie SA à BKW SA. L'ancienne société mère BKW FMB Energie SA n'a donc plus d'emprunts à rembourser.

**Calendrier financier**

Assemblée générale	17 mai 2013
Date ex-dividende	22 mai 2013
Versement des dividendes	27 mai 2013
Publication du résultat intermédiaire 2013	12 septembre 2013

Contact: [investor.relations@bkw-fmb.ch](mailto:investor.relations@bkw-fmb.ch)

# Chiffres-clés concernant la production

	Part d'énergie <sup>1</sup>	Puissance installée, part BKW	2012 Prélèvement BKW	2011 Prélèvement BKW	Ecart par rapport à 2011
	%	MW	GWh	GWh	%
<b>Centrales BKW et sociétés du groupe</b>					
<b>Centrales hydroélectriques</b>					
Aarberg	100,0	15,0	101,1	70,5	43,4
Bannwil	100,0	28,5	161,5	116,7	38,4
Kallnach	100,0	8,0	18,4	52,2	-64,8
Kandergrund	100,0	18,8	101,3	94,4	7,3
Mühleberg	100,0	45,0	174,3	129,0	35,1
Niederried-Radelfingen	100,0	15,0	102,9	64,3	60,0
Spiez	100,0	18,6	109,2	91,8	19,0
Simmentaler Kraftwerke AG	100,0	27,0	113,8	80,7	41,0
Elektrizitätswerk Grindelwald AG	100,0	1,5	6,3	5,4	16,7
EWR Energie AG (Schattenhalb 1)	100,0	4,5	10,7	6,7	59,7
Société des forces électriques de la Goule SA	100,0	5,3	27,8	16,7	66,5
Onyx Energie Produktion AG	100,0	20,0	97,0	71,3	36,0
Idroelettrica Lombarda S.r.l.	100,0	42,0	129,8	146,1	-11,2
BKW Hydro Valle d'Aosta S.r.l.	100,0	8,0	36,2	0,5	7 140,0
<b>Total centrales hydroélectriques</b>		<b>257,2</b>	<b>1 190,3</b>	<b>946,3</b>	<b>25,8</b>
<b>Centrales nucléaires</b>					
Mühleberg	100,0	373,0	2 988,2	2 494,0	19,8
<b>Nouvelles énergies renouvelables</b>					
sol-E Suisse SA	100,0	19,8	52,2	45,9	13,7
Centrale biomasse Otelfingen SA	100,0	2,6	8,2	0,4	1 950,0
EWR Energie AG (Schattenhalb 3)	100,0	9,9	49,7	43,9	13,2
Kraftwerke Kander Alp AG	100,0	2,2	10,9	9,0	21,1
Kraftwerke Milibach AG	100,0	1,4	4,9	4,3	14,0
Centrale éolienne Bockelwitz	100,0	15,0	19,5	20,9	-6,7
BKW Holleben Wind GmbH	100,0	25,5	46,8	0,0	
BKW Bippen Wind GmbH	100,0	27,6	42,8	0,0	
BKW Dubener Platte Wind GmbH	100,0	40,0	71,0	72,8	-2,5
Wind Farm S.r.l.	100,0	41,4	59,4	27,2	118,4
Wind Farm Buglia S.r.l.	100,0	20,0	41,1	18,2	125,8
Wind International Italy S.r.l.	100,0	81,9	147,1	63,7	130,9
Volturino Wind S.r.l. <sup>2</sup>	100,0	25,2	13,6	0,0	
<b>Total nouvelles énergies renouvelables</b>		<b>312,5</b>	<b>567,2</b>	<b>306,3</b>	<b>85,2</b>
<b>Total centrales BKW et sociétés du groupe</b>		<b>942,7</b>	<b>4 745,7</b>	<b>3 746,6</b>	<b>26,7</b>

<sup>1</sup> La part d'énergie prélevée peut diverger de la participation au capital-actions du fait de contrats de fourniture d'énergie spécifiques.

<sup>2</sup> Production à compter du 20.10.2012

	Part d'énergie <sup>1</sup>	Puissance installée, part BKW	2012 Prélèvement BKW	2011 Prélèvement BKW	Ecart par rapport à 2011
	%	MW	GWh	GWh	%
<b>Participations et contrats de prélèvement</b>					
<b>Centrales hydroélectriques</b>					
Bielsee Kraftwerke AG BIK	50,0	9,7	61,6	47,1	30,8
Forces Motrices de Blenio SA	12,0	49,3	89,4	112,9	-20,8
Electra-Massa AG	16,1	54,8	113,5	116,4	-2,5
Electricité de la Lienne SA	25,0	25,0	58,1	38,3	51,7
Usines Electriques de l'Engadine SA	29,7	128,0	430,6	401,8	7,2
Forces Motrices de Conches S.A.	25,5	30,6	77,9	71,4	9,1
Grande Dixence SA	13,3	198,0	333,5	253,7	31,5
Kraftwerke Hinterrhein AG	7,6	50,0	108,4	115,2	-5,9
Forces Motrices de Mattmark SA	11,1	26,4	79,3	62,5	26,9
Forces Motrices de Mauvoisin SA	19,5	77,2	217,8	187,5	16,2
Kraftwerke Oberhasli AG	50,0	551,0	947,1	863,7	9,7
Kraftwerk Sanetsch AG (KWS)	50,0	9,0	20,0	13,8	44,9
Officine Idroelettriche della Maggia SA	10,0	64,0	147,9	118,8	24,5
Aarewerke AG	10,0	4,0	23,0	17,2	33,7
Flumenthal	37,9	8,2	58,0	38,9	49,1
Société des Forces Motrices du Châtelot SA	11,7	4,4	6,4	0,0	
<b>Total centrales hydroélectriques</b>		<b>1 289,6</b>	<b>2 772,5</b>	<b>2 459,2</b>	<b>12,7</b>
<b>Centrales nucléaires</b>					
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	14,7	171,0	1 158,9	1 394,5	-16,9
Cattenom	3,0	155,0	1 005,7	1 109,7	-9,4
Fessenheim	5,0	90,0	616,6	374,4	64,7
<b>Total centrales nucléaires</b>		<b>416,0</b>	<b>2 781,2</b>	<b>2 878,6</b>	<b>-3,4</b>
<b>Nouvelles énergies renouvelables</b>					
Centrale solaire Mont-Soleil	100,0	0,5	0,5	0,7	-28,6
<b>Centrales thermiques</b>					
E.ON Produzione Centrale Livorno Ferraris S.p.A.	25,0	200,0	455,7	703,0	-35,2
Tamarete Energia S.r.l.	48,0	50,0	19,3	0,0	
<b>Total centrales thermiques</b>		<b>250,0</b>	<b>475,0</b>	<b>703,0</b>	<b>-32,4</b>
<b>Energies non exploitées issues de participations financières</b>					
		<b>19,4</b>	<b>36,5</b>	<b>75,9</b>	<b>-51,9</b>
<b>Total participations et contrats de prélèvement</b>		<b>1 975,5</b>	<b>6 065,7</b>	<b>6 117,4</b>	<b>-0,8</b>
<b>Total production, contrats de prélèvement compris</b>		<b>2 918,2</b>	<b>10 811,4</b>	<b>9 864,0</b>	<b>9,6</b>

<sup>1</sup> La part d'énergie prélevée peut diverger de la participation au capital-actions du fait de contrats de fourniture d'énergie spécifiques.

**Edition/Rédaction**

Finances et Controlling BKW

**Conception**

Eclat, Erlenbach ZH

**Photos**

Beat Schweizer, Berne

**Traduction**

Service linguistique BKW

**Impression**

Jost Druck AG, Hünibach BE

Le présent rapport contient des déclarations prospectives basées sur nos attentes actuelles ainsi que sur diverses estimations. Ces informations impliquent des risques et des incertitudes difficilement prévisibles et pourraient donc différer des résultats réels. Ce rapport est publié en allemand, français et anglais, la version allemande faisant foi.

 Jost Druck AG couvre sa production avec de l'éco-courant 1 to 1 energy water star de la centrale hydroélectrique d'Aarberg.

 **ClimatePartner**<sup>o</sup>  
climat neutre  
Impression | ID: 53460-1302-1001



Ce livre a été mis en page et produit de manière neutre pour le climat. Imprimé sur du papier FSC Mix.



BKW  
Viktoriaplatz 2  
CH-3000 Berne 25  
Tél. (+41) 31 330 51 11

[www.bkw.ch](http://www.bkw.ch)  
[info@bkw-fmb.ch](mailto:info@bkw-fmb.ch)